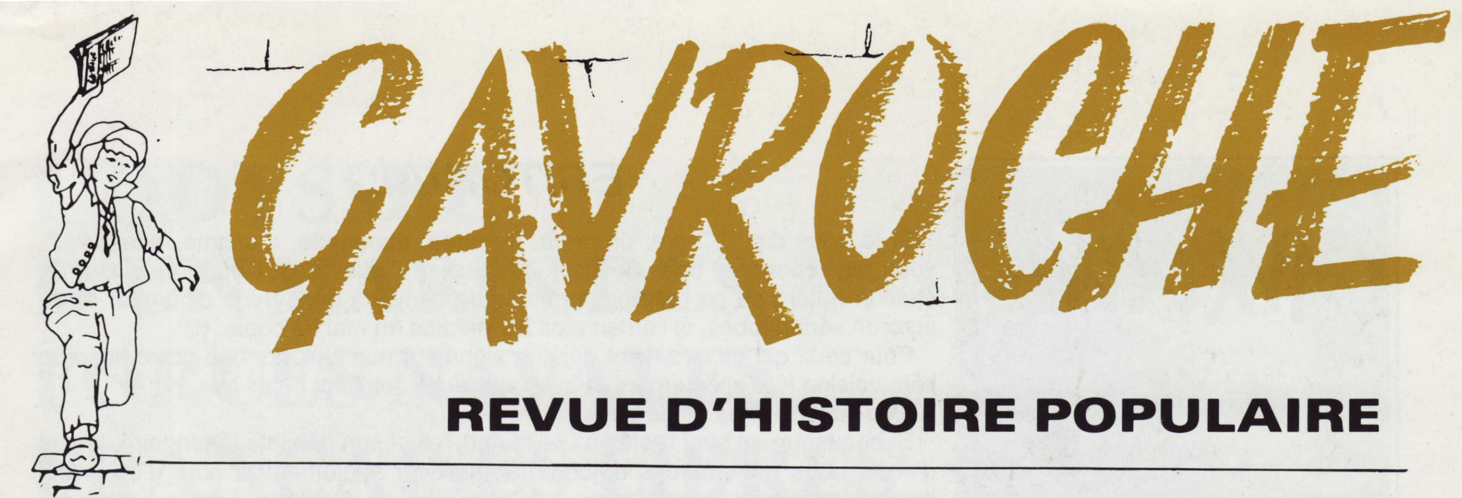


REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

LE NUMERO : 30 F — BIMESTRIEL N° 59 — SEPTEMBRE-OCTOBRE 1991

SADAG, GENÈVE

GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire

Numéro 59
SEPTEMBRE-OCTOBRE 1991

Publication des
Edtions Floréal
BP 872
27008 Evreux cedex
Dépôt : 41, rue de la Harpe
Tél. : 32.33.22.33

Directeur gérant :
Georges PELLETIER
Directeur de la publication :
Georges POTVIN
Secrétaire de rédaction :
Françoise BERANGER
Avec la collaboration
pour ce numéro de
R. BOURRIGAUD
A. DELAVIGNE
J.J. LEDOS
T. MARICOURT
J.L. PANNE
G. PELLETIER
G. RAGACHE
J. SAUSSAYE

Commission paritaire : 64185
I.S.S.N. : 02-42-9705

Les manuscrits ne sont pas renvoyés.

Les articles publiés dans cette revue sont
résumés et indexés dans HISTORICAL
ABSTRACTS and AMERICA :
HISTORY and LIFE

Distribution en librairie :
DIFFUSION POPULAIRE
14, rue de Nanteuil
75015 Paris - Tél. 45.32.06.23

Imprimé en France

Maquette et mise en page :
Scoop Presse Normande à Evreux
Impression :
27 Offset-Gravigny

Page de couverture :
Le grenadier suisse.
Tableau de Kirner : *Un grenadier suisse de l'ex-garde royale française raconte à ses compatriotes du canton de Berne les événements de la révolution de juillet 1830.*
4ème de couverture : Premier amour. Chanson posthume de Béranger.

EDITORIAL

Si je vous dis : “Ordre, propreté, fromage, horlogerie, tourisme, banque...”, vous me répondrez sans hésiter : “La Suisse !”, car c'est l'image que tout un chacun retient de ce petit pays peuplé de citoyens dépourvus d'humour et de surcroît xénophobes, si l'on en croit les médias en mal de copie. (*)

Pour ceux qui ne le savent déjà, je signale à nos lecteurs que notre hospitalière voisine fête allègrement et avec simplicité ses sept cents ans.

Que savons-nous de ce pays ?

Si beaucoup en sont restés à Guillaume Tell et son habileté légendaire, lequel d'entre nous est capable, aujourd'hui, de citer seulement le nom d'un grand homme politique suisse, alors que notre pays, pendant la même période, accoucha régulièrement de célébrités, de Jeanne d'Arc à de Gaulle ?

Et pourtant, bien avant notre grande Révolution, la Suisse avait la réputation d'un Etat démocratique libre ; et cet Etat ne datait pas de la veille. Les fédérés suisses, dès la fin du moyen-âge, avaient lutté pour leur liberté, certes, mais surtout — et c'est là l'originalité du système —, ils avaient donné à la paix une forme politique, et c'est cette soif de paix qui fut à l'origine des nouvelles institutions. La garantie de paix figure d'ailleurs toujours en tête dans les constitutions des cantons ainsi que dans les dispositions générales des pactes fédéraux.

Bien sûr, cela ne s'est pas réalisé sans peine. La paix extérieure aussi bien qu'intérieure ne fut obtenue qu'à l'issue de nombreux conflits, mais il est remarquable de constater que dans les villes et les campagnes, les citadins et les paysans ont imposé leur indépendance face à la puissante Eglise, à la noblesse et aux grands bourgeois. Et puis, n'oublions jamais que la Suisse fut un asile permanent pour tous les révoltés et les persécutés de l'Europe entière et que ce fut le berceau de nombreuses œuvres humanitaires.

Dans une Europe malade, malade de pustules “putschistes”, du déséquilibre — pour ne pas dire de l'effondrement — du régime soviétique, malade du conflit nationaliste insensé de Yougoslavie, malade de la misère albanaise, malade de la réunification pénible de l'Allemagne sous la bannière de Frédéric le Grand, malade d'une croisade papale pour une Europe chrétienne, n'est-il pas réconfortant de constater en son centre la présence d'un pays qui se veut résolument pacifiste, indépendant et défenseur du droit des gens ?

A moins qu'un “génie” assoiffé d'ambition vienne y fourrer sa gloire en y imposant racisme, nationalisme ou religion !

On peut se poser la question de savoir si une Suisse agrandie ne serait pas devenue l'arbitre des destinées de l'Europe centrale, faisant en conséquence l'économie des deux guerres mondiales. Et puis ne sert-elle pas de modèle à la grande Europe de demain ?

En résumé, si la Suisse n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Je sais qu'en écrivant ces lignes je vais m'attirer des tas de critiques, et j'entends déjà les copains me susurrer à l'oreille :

— Le voilà qui veut nous faire prendre l'Helvétie pour des lanternes !

Qu'à cela ne tienne,
je persiste et signe,

Gavroche

(*) Voir l'affligeant article de Karen Benchetrit paru dans VSD du 8 août.

GAVROCHE

une revue indépendante

La revue d'histoire populaire Gavroche est indépendante de tout groupe politique, syndical, confessionnel et financier. Elle ne reçoit aucune subvention ni de l'Etat ni de tout autre organisme privé ou public.

Gavroche ne peut compter que sur la fidélité et le soutien de ses lecteurs. Vous pouvez lui manifester votre attachement en parlant de la revue autour de vous et en souscrivant ou en faisant souscrire des abonnements.

Pour nous aider à faire connaître notre revue, assurez-vous que votre bibliothèque municipale ou de quartier est bien abonnée à Gavroche. Merci !

L'ODYSSEE D'UN MARIN DES FORCES NAVALES FRANÇAISES LIBRES



Auguste Delavigne en 1940.

Ce récit est le témoignage authentique et inédit d'un marin de Saint-Nazaire entraîné dans la tourmente de la guerre, récit au fil duquel on découvre les atrocités, les souffrances mais aussi les amitiés et la soif de liberté que la seconde guerre mondiale a engendrées.

Ce marin s'appelle Auguste Delavigne. Mécanicien de la marine marchande, il s'était, dès 1928, inscrit au syndicat maritime de la C.G.T. Il vit avec joie l'embellie du Front Populaire.

En 1937, à bord du paquebot Mexique, il côtoie des civils républicains qui s'exilent à Vera-Cruz au Mexique, puis des franquistes que le bateau emmène à La Havanne. Il constate avec amertume, que, malgré la non-intervention, des navires allemands escortés de navires de guerre déchargent en toute quiétude dans le port de La Corogne des tanks et des avions destinés à Franco.

Dès lors, il comprend le danger que représente la puissante Allemagne hitlérienne, sentiment que ne partage pas toujours ses supérieurs. C'est pourquoi ce récit est empreint de la haine du "boche", de la méfiance vis-à-vis de certains marins français, et de ses liens fraternels avec les marins britanniques.

Nous tenons à remercier messieurs Serge Jouin et le docteur Le Leslé de Saint-Nazaire qui ont obtenu de l'auteur l'autorisation de publier ce captivant récit.

La déclaration de guerre

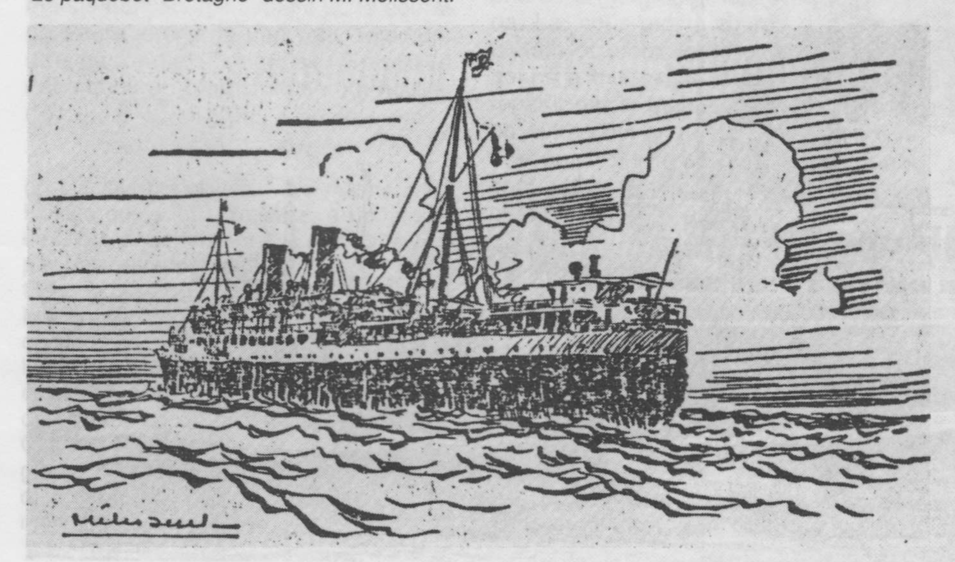
Ayant quitté Saint-Nazaire début août 1939 sur le paquebot *Bretagne* (1), j'étais à Colon (Panama) lors de la déclaration de la guerre, le 2 septembre 1939. J'avais 29 ans.

Nous sommes alors partis pour la Jamaïque où le bateau devait être repeint en gris. Ceci fait, nous avons appareillé avec quatre autres navires, escortés pendant deux jours par le sous-marin *Surcouf*. Nous naviguions alors seuls depuis dix jours lorsque, le 14 octobre à dix heures du matin, ce fut l'alerte, un sous-marin allemand était en vue. Il coula deux navires anglais. Il y avait naturellement des passagers sur notre paquebot. Chacun avait sa ceinture de sauvetage et se trouvait aux embarcations. Des obus tombèrent sur le pont, tuant plusieurs personnes, avant de torpiller notre navire. Je sentis une violente douleur dans le dos. Un de mes camarades, blessé, m'a éclaboussé de son sang. Nous avons mis notre canot à la mer. Les Anglais sont arrivés. Chacun des deux torpilleurs prit à son bord la moitié des rescapés.

Nos sauveteurs ont été très bons pour nous; ils ont soigné les blessés et nous ont donné à manger. Un marin anglais m'a fait dormir dans son hamac et a mis mon linge au sec dans la machine. Le destroyer qui nous avait recueillis s'appelait *Higonen*; il y avait à bord une douzaine de marins allemands du sous-marin *U 42* qui avait été coulé par lui quelques heures auparavant.

Le 15 octobre 1939, on arriva à Plymouth où nous reçûmes un accueil chaleureux. J'allai avec un camarade jeter un coup d'oeil dans les rues avoisinantes. Une femme vint vers nous et, nous montrant nos pieds nus dans nos chaussures, nous fit comprendre d'attendre. Elle revint avec des chaussettes. Comme je les mettais, elle s'aperçut que j'avais un journal sur la poitrine, qu'un marin anglais m'avait donné pour me garantir du froid. Ces braves gens nous firent entrer chez eux, mon camarade et moi. Une femme me fit signe de la suivre dans sa chambre

Le paquebot "Bretagne" dessin M. Mélissent.



(1) Le paquebot *Bretagne* appartenait à la Compagnie Générale Transatlantique. A ne pas confondre avec le navire de ligne *Bretagne* qui fut coulé par l'escadre anglaise à Mers-el-Kébir le 3 juillet 1940. (N.D.L.R.)

CARTE C.G.T. CONFÉDÉRALE 1940

F.S.I.

LIBERTÉ TRAVAIL

FEDERATION SYNDICALE INTERNATIONALE

FEDERATION des Syndicats Maritimes

Nº 0343143

VILLE de St-NAZAIRE

Syndicat de

Nom et Prénoms : Delavigne

Profession :

Adresse : 93, rue Henri Gautier

Né le

Date d'admission :

Nº

Signature de l'Adhérent :

Signature du Secrétaire :

Fédération Nationale des Syndicats Maritimes SECTION de SAINT-NAZAIRE

Transfert :

Le possesseur de la CARTE CONFÉDÉRALE DOIT EXIGER le double timbre qui devra recouvrir chaque mois les cases réservées à cet effet.

Assurés sociaux, adhérez à la Caisse « LE TRAVAIL » de votre département

LE PEUPLE, Quotidien du Syndicalisme

1940

	TIMBRE de la FEDERATION MAI TIMBRE DE L'UNION DE SYNDICATS	TIMBRE de la FEDERATION JUIN TIMBRE DE L'UNION DE SYNDICATS
TIMBRE de la FEDERATION JUILLET TIMBRE DE L'UNION DE SYNDICATS	TIMBRE de la FEDERATION AOUT TIMBRE DE L'UNION DE SYNDICATS	TIMBRE de la FEDERATION SEPTEMBRE TIMBRE DE L'UNION DE SYNDICATS
TIMBRE de la FEDERATION OCTOBRE TIMBRE DE L'UNION DE SYNDICATS	TIMBRE de la FEDERATION NOVEMBRE TIMBRE DE L'UNION DE SYNDICATS	TIMBRE de la FEDERATION DECEMBRE TIMBRE DE L'UNION DE SYNDICATS

Carte de la C.G.T. de M.Delavigne dont les cotisations s'arrêtent naturellement en mai 1940.

et me donna un caleçon long et un tricot, tout cela bien propre. Elle me fit comprendre que ce n'était pas neuf, mais bien chaud, puis on nous fit boire du thé et du whisky.

Je n'oublierai jamais ce geste car, en France l'accueil fut bien différent !

Le lendemain, les deux destroyers anglais nous ont réembarqués pour Cherbourg où nous avons été reçus plutôt comme des prisonniers que comme des rescapés. On nous a donné une assiette de pois cassés et un quart de vin servis par deux marins ivres morts. Personne n'a voulu manger.

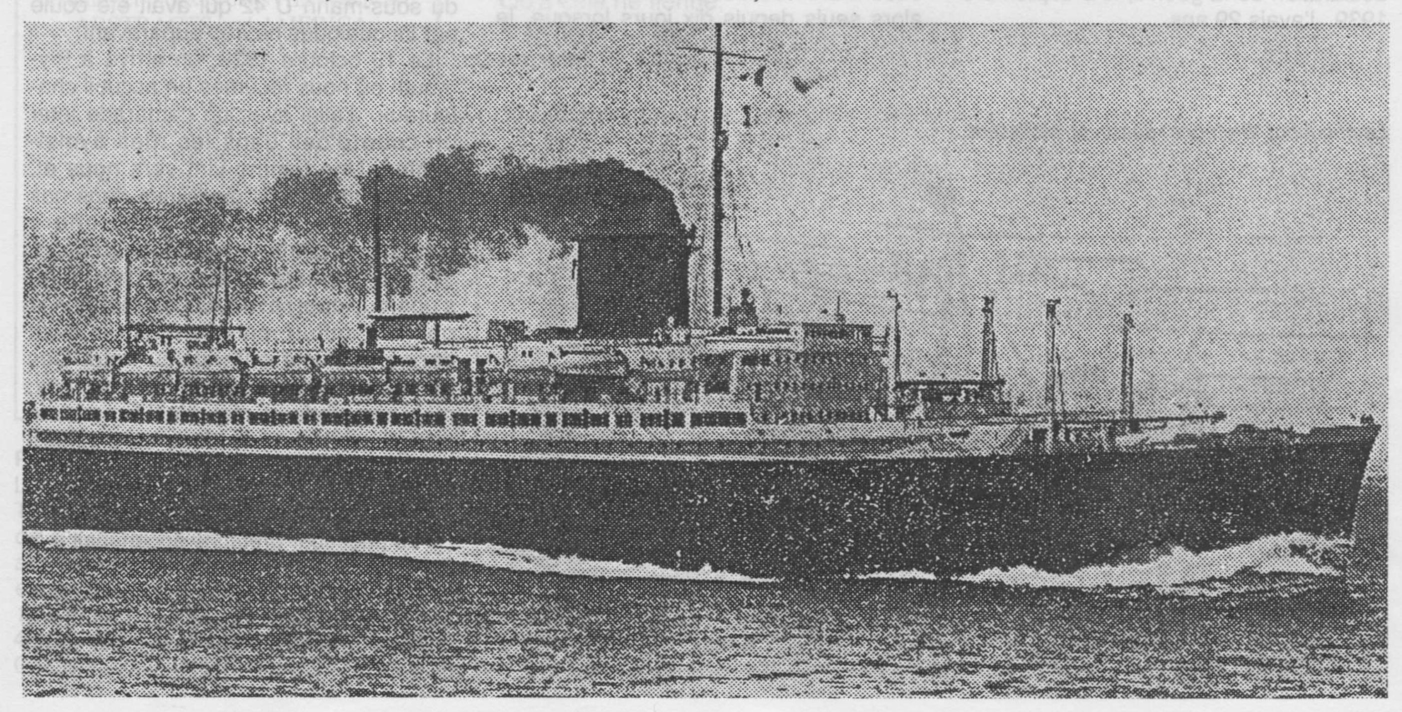
Puis ce fut le départ pour Paris. Là, la même chose, personne pour nous recevoir; la Croix Rouge nous a donné un sandwich. J'ai eu une altercation avec trois policiers, l'un d'eux venait de dire: “Qu'est-ce qu'on va faire de ces clients là” ! Je leur ai répliqué que je savais très bien où était la place de leurs “clients”, qu'elle n'était pas avec eux et que si nous étions pleins de sang, c'est qu'on avait subi le tir d'un sous-marin nazi qui avait tiré à bout portant sur des gens sans défense.

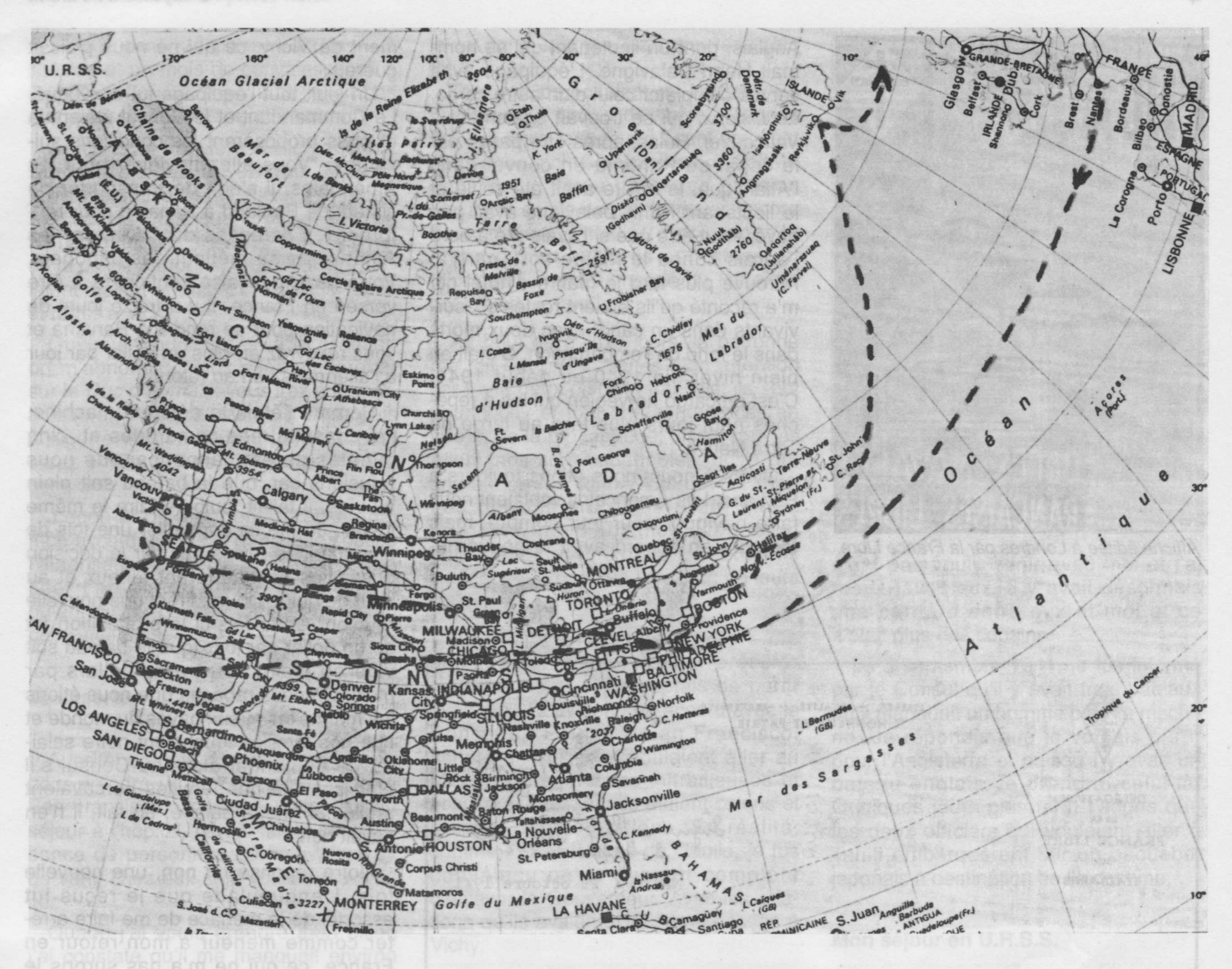
De retour à Saint-Nazaire, nous nous sommes plaints auprès du maire, François Blanchot. Je dois dire en tout cas que je n'ai vu en mer aucun escorteur français de cette belle flotte de guerre qui était restée dans les ports alors que les Anglais, eux, étaient en mer. Ce qui d'ailleurs n'a pas changé par la suite.

Je pars pour l'Amérique

De novembre à mai, je fus mobilisé sur la suceuse *Pologne* pour creuser la sortie du cuirassé *Jean Bart*. C'est alors que le paquebot *Champlain* accosta à Saint-Nazaire venant de New York. J'embarquai à bord: je ne devais revenir que cinq ans plus tard.

C'est à bord du Champlain que j'ai quitté Saint Nazaire, le 2 mai 1940. Le 17 juin, il sauta sur une mine.





Me voici donc parti pour New York le 15 mai 1940. Le navire fera le voyage tout seul, sans escorte, bien que la radio allemande ait annoncé en français le départ du paquebot. Cela ne fait rien; il ne faut pas que les torpilleurs français prennent trop de risques, ils sont si beaux, frais peints !

A part trois ou quatre, les autres ne feront pas parler d'eux, sauf certains sous Vichy, mais ils le feront sans gloire, à Gibraltar. Ils repêcheront des marins français qui avaient eu le courage de se jeter à la mer pour rejoindre une canonnière anglaise. Repris et débarqués au Maroc, ils seront fusillés (2).

(2) L'auteur fait allusion aux marins de la Royale qui, sitôt l'armistice, au passage de Gibraltar se jetaient à la mer, repêchés par des vedettes anglaises, dans l'intention de rejoindre la Navy et la France Libre. Le passage manqué à Gibraltar conduisait à la prison maritime de Casablanca (fort d'El Hank). Deux marins du cargo *Gabriel Guistau* récupérés par le convoyeur *La Sétoise* furent conduits à Oran et traduits devant un conseil de guerre. Ils auraient été fusillé à la suite de charges apportées par leur propre commandant.

En arrivant à New York, on me fit appeler auprès du Commandant, lequel me signifia que je suis débarqué d'office par ordre de l'Amirauté pour compléter l'équipage d'un navire que la France avait acheté en Amérique.

Il me fallait partir le soir même pour Portland où se trouvait le fameux bateau. Le voyage dans le train *Pacifique* dura quatre jours et quatre nuits.

Après des essais sur place, nous prîmes la mer pour Vancouver au Canada. Là, nous avons chargé des lingots d'étain et, deux jours après, ordre fut donné à tout le personnel machine de repartir par le train à Portland chercher un autre navire, lui aussi acheté par la France. Il n'y avait que le personnel pont à bord. Nous réparâmes les tuyauteries et fîmes les essais sur place.

Nous fûmes prêts à prendre la mer mais, le lendemain après-midi, au lieu du pilote attendu, c'est la police militaire américaine qui monta à bord et nous annonça que la France avait signé l'Armistice et que les navires français qui se trouvent dans les ports américains seront saisis. Nous voilà dans une drôle de situation !

Quelques jours plus tard, un camarade et moi décidâmes d'aller voir le Consul de France à Portland pour l'informer que nos sacs de marin étaient restés sur le *Limoges* à Vancouver et que le personnel machine voudrait retourner à bord.

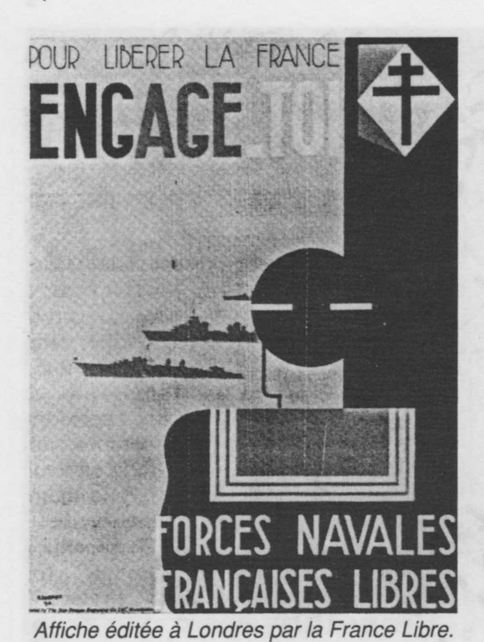
Le Consul nous a très bien reçus et nous dit de revenir le voir dans une semaine avec les noms de tous ceux désirant retourner au Canada. Nous étions contents, car nous voulions continuer la lutte avec les Anglais.

Vichy ou Londres ?

Huit jours après, de retour chez le Consul, celui-ci nous déclara: "Il y a en France un gouvernement qui vous paie; il s'appelle le gouvernement de Vichy. Vous allez retourner à bord et je vous donne l'ordre d'abandonner votre projet car sinon vous serez arrêtés, vous et vos camarades, par la police américaine".

Alors, sans connaître le Général de Gaulle, nous décidâmes de passer dans la résistance, même si nous nous trouvions au fin fond du Pacifique, démoralisés, sans nouvelles de nos familles et sans notre linge.

Nos camarades de Vancouver étaient restés à bord du *Limoges*, avec les



Affiche éditée à Londres par la France Libre.

Anglais, dont un lieutenant qui se nommait Henri Delavigne. L'équipage avait servi à compléter celui d'un autre cargo, *Le Lisieux*, qui se trouvait également à Vancouver. Hélas, après être passé par le canal de Panama en convoi dans l'Atlantique, le navire avait été coulé et le lieutenant Henri Delavigne avait péri noyé. Peut-être que si j'avais été à bord j'aurais connu le même sort, car j'ai retrouvé plus tard le maître d'hôtel qui m'a raconté qu'ils étaient restés six survivants dans un canot avec deux morts dans le fond de l'embarcation. C'était en plein hiver, fin 1940 ou début 1941. C'est un cargo norvégien qui les a repêchés neuf jours plus tard au large de Terre Neuve.

Quant à nous, nous étions toujours à Portland. Les Américains voulaient nous faire naviguer pour leur compte, mais toujours en accord avec le gouvernement de Vichy, ce qui ne nous plaisait guère.

Un jour, tout l'équipage fut convoqué. Le Commandant et le Consul étaient là et nous proposèrent les conditions suivantes: "Vous allez naviguer pour les Américains, il s'agit de transporter du ciment de Portland à Panama pour renforcer les défenses du Canal car les Américains se méfient des Japonais. Votre paye française continuera à être versée en France. Il y a treize jours de navigation pour se rendre à Panama et vous recevrez en plus un dollar par jour à l'aller mais rien au retour".

Comme j'étais le délégué machine, j'ai consulté mes camarades et, cinq minutes après, j'annonçai que nous refusions car, que le bateau soit plein ou vide, il fallait toujours faire le même travail. Je me fis engueuler une fois de plus mais ne revins pas sur la décision prise. Les pachas furent furieux et au bout de quinze jours, firent une nouvelle réunion. Cette fois-ci la proposition fut de un dollar par jour (que le bateau soit vide ou plein) soit trente dollars par mois. On nous rabâcha que nous étions les marins les mieux payés du monde et que nos familles touchaient notre salaire. Je demandai alors au Consul s'il était sûr que nos familles percevaient réellement notre salaire; en fait, il n'en savait rien.

Notre réponse fut non, une nouvelle fois. L'engueulade que je reçus fut assortie de la menace de me faire arrêter comme meneur à mon retour en France, ce qui ne m'a pas surpris le moins du monde.

Nous fûmes reconvoqués trois semaines plus tard. Il y avait le Consul, le Commandant et l'attaché naval de l'Amirauté Française à Washington, accompagnés de deux policiers américains. On nous proposa 45 dollars par mois. Nous avions cinq minutes pour accepter et, dans le cas contraire, nous serions arrêtés par la police.

Pour ma part, je me fis traiter de communiste, d'anarchiste, avec promesse que Monsieur Laval se chargerait de juger ma conduite en arrivant à Marseille. Préférant mourir en liberté pour les Anglais, plutôt que de mourir enfermé par les *boches*, il ne me resta plus qu'à accepter. Comme nous allions appareiller pour Aukland — à côté de San francisco —, je me dis que j'aurais peut-être une chance de me sauver.

Arrivé là-bas, il fallut deux mois pour retuber les chaudières. J'avais énormément mal dans le dos depuis le torpillage du *Bretagne* et je demandai à passer une visite. C'est un docteur canadien français qui vint à bord; il me dit que j'avais quelque chose à la colonne vertébrale et me fit hospitaliser à l'hôpital de San Francisco. C'était fin décembre 1940. J'ai été opéré et on me mis une



LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ
HONNEUR ET PATRIE

DÉLÉGATION
DE LA
FRANCE LIBRE
AUX
ÉTATS-UNIS

626 FIFTH AVENUE
NEW YORK, N. Y.
CIRCLE 7-2364

Signé à San Francisco
3 Septembre 1941

New York, 29 octobre 1941

Nº . . 61

CERTIFICAT D'IDENTITÉ
CERTIFICATE OF IDENTIFICATION

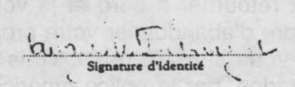
Monsieur Auguste Georges D E L A V I G N E ,
Q/M chauffeur

a été mis en route sur l'Angleterre
is on his way to
par nos soins.

Le présent Titre lui servira d'Introduction auprès des
The present Document will serve him as an Introduction to the

Autorités de la FRANCE LIBRE auxquelles il se présentera
FREE FRENCH Authorities to whom he shall report immediately

dès son arrivée à destination.
on his arrival.


Signature d'identité




Pouce Droit — Right Thumb

DÉLÉGATION DE LA FRANCE LIBRE
AUX ÉTATS-UNIS

P. Le Chef du Personnel

A. de Mangiarly

vis en argent. Je passai six mois à l'hôpital et un mois de convalescence à l'Hôtel de France, mais il ne fallait pas que je fasse d'efforts pendant six mois.

Je fus alors transféré sur le paquebot *Normandie* à quai à New York. Mais là, je fis une bétise; je me suis laissé enfermer car j'ignorais que si on rentrait, on ne ressortait pas si facilement, il y avait de la police partout et tous ceux qui partaient étaient arrêtés par les Américains et remis à Vichy.

Quelques jours après, à la Transat, on m'annonça: "Vous allez embarquer sur le *Duc d'Aumale*; vous irez à la martinique et, de là, au Maroc à Casa puis à Alger et enfin à Toulon. Là, vous passerez en Conseil de réforme pour votre pension".

J'écoutai bien sagement et donnai mon accord. Je fus si gentil que j'obtins l'autorisation d'aller à la Transat chercher l'argent qu'on me devait ainsi qu'un laisser-passer: c'était l'occasion que j'attendais.

Je déserte

Aussitôt sorti, je courus à une station pour prendre un car. Je voulais aller à San Francisco parce que, pendant mon séjour à l'hôpital, j'avais fait la connaissance de personnes qui m'avaient dit de venir chez eux si je voulais me sauver.

Quand j'ai voulu prendre mon billet, j'ai constaté qu'il me manquait environ 15 dollars, mais je savais qu'il y avait une Brestoise mariée à un Américain qui habitait à Salt Lake City, dans l'Utha. C'était à mi-chemin et je pris donc un billet pour cette destination lorsqu'un homme voyant ma difficulté de me faire comprendre me dit: "Tu as l'air bien embêté". Comme j'étais déserteur, je lui demandai s'il était de la police; il se mit à rire et me dit qu'il était Français et qu'il habitait New York.

Je lui racontai aussitôt mon histoire, précisant que si j'étais pris, c'est la prison qui m'attendait. Il me demanda alors si je voulais gagner un peu d'argent et, sur ma réponse affirmative, il m'envoya chez un marchand d'hommes, lequel me plaça moyennant argent chez un restaurateur à Manhasset.

C'était à vingt minutes de train de New York, chez un Français où tout le personnel — garçons et cuisiniers — était également français. Me voilà donc, caché sous un faux nom, pendant deux mois, à laver des piles d'assiettes.

Septembre 1941. Comme ma santé était meilleure, je pris un billet pour retourner à San Francisco. Je logai à l'Hôtel de France où j'avais déjà passé un mois de convalescence et me fis fêter par tous mes amis qui m'engueulaient parce que je n'étais pas venu plus tôt.

Tous me proposaient de l'argent. En particulier le patron de l'hôtel, Maurice Bassus et sa femme qui furent vraiment bons avec moi. Comme il me restait 40 dollars, j'ai voulu payer ma pension d'avance car je comptais rester encore deux mois avant d'être prêt pour le grand départ, mais ils ont refusé, et m'ont seulement demandé de les aider pour la cave.

Au bout de quinze jours, la patronne me mit en garde: "faites bien attention car il y a deux officiers français; ils sont pour Vichy et font des conférences en ville et de la propagande, disant que les Allemands sont imbattables, qu'ils ont une armée qui écrase tout devant elle". Les patrons me déclarèrent alors: "Auguste, nous sommes avec toi et pour de Gaulle". J'étais content ! Ils avaient fait croire que j'étais un de leurs cousins.

Un jour, l'un de ces officiers me demanda si je pouvais leur procurer neuf marins et si j'acceptais de partir avec eux. Ils avaient, en accord avec le Consul de France à San Francisco, acheté un voilier et voulaient aller au Mexique prendre des mitrailleuses et ensuite à Tahiti, car ils étaient colons et avaient des plantations. En réalité, comme l'île était avec de Gaulle, je fus convaincu qu'ils avaient comploté d'enlever le Gouverneur. Avec les relations qu'ils avaient, l'île serait passée à Vichy.

Quand j'ai connu leur plan, j'ai été le raconter au représentant de la France Libre, Monsieur Héliachef, qui a prévenu les autorités anglaises. Le lendemain, je répétai ma déclaration devant deux officiers de l'Amirauté anglaise qui enregistrèrent mon rapport et repartirent en me remerciant beaucoup.

Les deux collaborateurs ignoraient ce qui se passait; s'ils l'avaient appris, mon compte aurait été bon ! Je sus par la suite que les Anglais avaient dépêché le contre-torpilleur *Triomphant* pour surveiller les lieux et renforcer la garnison de Tahiti. J'étais bien content, j'avais rendu service à la France Libre.

Un jour, Monsieur Héliachef me dit d'aller passer la visite et le docteur américain me remit un certificat attestant que je pouvais embarquer. A mon arrivée à New York, je me rendis au Consulat d'Angleterre où l'on me dit en bon français: "Vous êtes ici chez vous, cette maison est la vôtre; voici un papier, vous êtes sous la protection de l'Angleterre et la police américaine n'a pas le droit de vous arrêter".

C'était bon de pouvoir marcher dans les rues sans me cacher et j'en profitai pour aller du côté des quais. Là, je revis des marins que je connaissais, mais ils


Auguste Delavigne à Arkhangelsk en 1942.

n'ont pas voulu venir avec moi et j'ai rompu avec eux. Il y avait désormais une barrière entre eux et moi et ce n'était plus des copains.

Le 3 septembre 1941, je fus informé par le Consul qu'il y avait trois bateaux où il manquait un homme pour la machine. Je répondis que je voulais partir pour l'Angleterre et puisqu'il y avait un bateau anglais, je prendrai celui-là. Quelques jours plus tard, j'appris que les deux officiers qui voulaient aller à Tahiti embarquèrent sur un paquebot japonais à destination de l'Indochine.

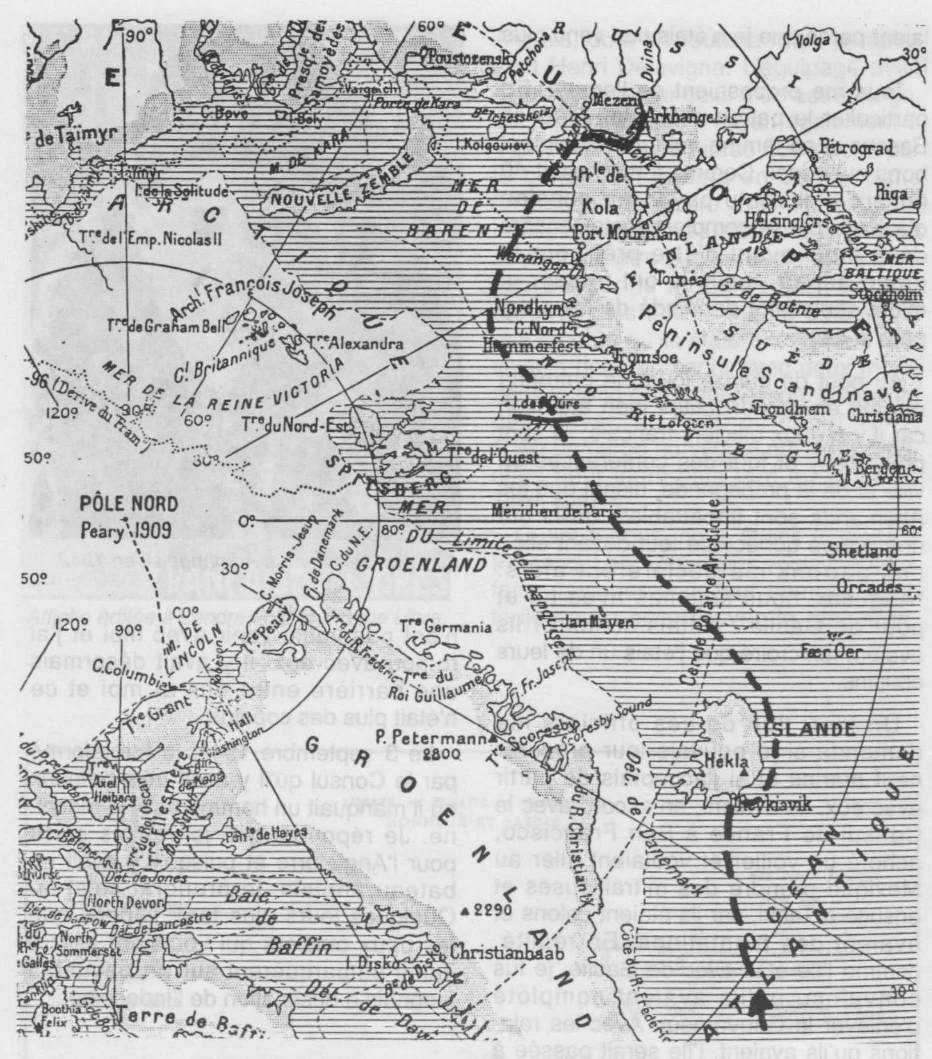
Mon séjour en U.R.S.S.

Et c'est ainsi que, le 4 septembre 1941, j'embarquai à Brookline sur le navire *Empire Mavis*. C'était un transport anglais. J'étais le seul Français. Je me fis tout de suite des amis, aussi bien avec les marins qu'avec les officiers. Tout le monde m'aimait bien. Nous appareillâmes, le pont chargé de caisses d'avions et de matériel militaire et nous nous rendîmes jusqu'à Halifax en longeant la côte américaine pour former le convoi.

Le Consul m'avait dit que dans trois semaines je serai en Angleterre. Vers le 1er décembre, nous prîmes la mer avec une trentaine de bateaux et plusieurs torpilleurs, en route dans l'Atlantique où nous perdîmes plusieurs cargos.

Quinze jours plus tard, avant la nuit, le chef de convoi nous fit des signaux pour nous séparer en deux convois (un pour l'Angleterre — un pour la Russie). Une demi-heure plus tard, nous étions sur la gauche du premier convoi.

Un marin anglais m'emmena vers le milieu du navire. Là, il ouvrit une porte et me fit voir des colis. C'étaient des équipements complets qui étaient destinés aux régions polaires, il me dit alors: "On ne va pas en Angleterre, on va en Russie !...".



Deux jours plus tard, nous étions à Reyjavik en Islande où nous attendîmes avant de repartir, bien escortés par trois torpilleurs et un croiseur de 10 000 tonnes, *L'Edimbourg*.

Il n'y avait plus de jour, nous étions dans la nuit polaire. Nous passâmes par l'Ile aux Ours, réussissant à nous cacher et ne pas être repérés par les Allemands, et le 22 décembre, nous arrivâmes à l'entrée de la Mer Blanche. Il y avait là le plus gros brise-glaces soviétique (3) qui nous attendait. Il faisait un froid terrible et, tous les quarts d'heure, la mer regelait autour de nous. Le brise-glaces faisait alors demi-tour pour nous dégager.

Enfin, après deux jours de navigation, nous arrivâmes non loin d'Arkhangelsk, qui se trouve à côté de Molotov, un port qui n'était pas terminé. Il paraît que trois ans auparavant, c'était une forêt. Nous pensions être à quai, mais en réalité nous en étions à 800 mètres car les quais n'étaient pas achevés. Toute la cargaison fut débarquée sur la mer glacée.

Quinze jours après, on pensait au départ lorsqu'un matin le second mécanicien me dit: "Auguste, c'est fini, on ne verra plus jamais nos familles, les Allemands ont bombardé le *Joseph Staline*". C'était le seul brise-glaces qu'il y avait en Mer Blanche, et même la radio allemande criait victoire en anglais et nous annonçait que la bataille de la Mer Blanche était gagnée et que tous les marins pouvaient préparer leurs cercueils car ils n'en sortiraient pas vivants.

Ils appelaient cette partie là le "Trou de l'Enfer". J'étais certain que c'était de la propagande, mais il y avait quand même de la vérité; les salauds avaient bien baptisé cette région là, "Enfer" était bien le nom qui convenait.

Le brise-glaces avait tenu le coup sous le bombardement grâce à son blindage et, quelques jours plus tard, il vint se mettre derrière nous. Il avait reçu une bombe dans la chaufferie qui avait fait quatre morts et vingt et un blessés et était incapable de reprendre la mer avant plusieurs mois.

Pour nous, c'était l'impossibilité de bouger jusqu'au dégel, c'est-à-dire plusieurs mois d'attente. D'autre part, trois navires anglais pris par les glaces, et le brise-glaces étaient dans la même situation; nous étions une belle cible pour les *boches*, c'est dire qu'ils n'allaient pas nous faire de cadeaux.

Les Russes avaient construit des igloos et il paraît qu'ils ont plus de 3 mètres d'épaisseur de glace. Tous les 50 mètres, il y avait une pièce de canon cachée. Pièces et hommes étaient tout en blanc.

Les avions de reconnaissance ne le savaient pas et aucune de ces pièces ne leur était destinée. Elles étaient placées là en prévision d'une attaque de l'armée allemande venue par mer de Finlande sur la glace, mais cette attaque n'eût pas lieu.

Un jour, le Commandant nous fit venir au salon et nous dit: "Vous voyez, les Russes sont à côté de vous dans la glace et ils n'ont pas grand chose à manger; il fait 42° au-dessous de zéro. Ici nous sommes au chaud, mais les vivres vont manquer et cela me gêne d'en demander car nous pouvons tenir le coup encore un mois si vous acceptez de manger ce qui reste comme vivres dans les embarcations". D'un seul cri nous avons dit: "Bravo Commandant, tous d'accord". Nous savions le peu de choses que la population avait à manger, car nous allions tous les soirs à terre et nous nous étions fait beaucoup d'amis.

J'avais pour camarade un Canadien anglais de Vancouver; on nous appelait les deux frères car nous étions toujours ensemble. J'aurais été si heureux si un jour je l'avais retrouvé; il s'appelait Jonhson. Tous les samedis, nous allions par le train à Arkhangelsk et en revenions le lundi.

J'avais fait la connaissance, dans un club qui était réservé aux officiers Russes, d'un quatre galons qui parlait très bien le Français et l'Anglais. Il venait à chaque fois à notre table et c'était pour moi un plaisir de parler avec lui. C'est par lui que j'appris qu'un commando avait été envoyé à Saint-Nazaire par les Anglais.

Un jour, les rues étaient pleines de drapeaux et nous avons vu une division allemande passer devant nous, et dans quel état ! Ils étaient en tenue d'été par moins 40°; quelques-uns avaient pris des châles en laine à des femmes et s'en étaient recouvert la tête. Ils étaient lamentables et pas très fiers. Ils avaient été encerclés sur le front de Finlande, c'étaient ceux-là même qui devaient nous attaquer. Ils s'étaient fait piéger: c'était la première victoire russe et ce jour-là, nous avons eu droit à la Vodka car Leningrad n'était plus entièrement encerclée.

Le dégel arriva enfin avec le mois de mai. Cependant, nous ne pouvions pas encore partir car la poche que forme la Mer Blanche à son entrée était pleine

(3) Le *Iossif Staline* lancé en août 1937 aux chantiers de Léningrad, était un brise-glaces de 11 000 tonnes. Il existait trois brise-glaces plus puissants que lui (12 000 T) et plus récents (N.D.L.R.).

d'immenses icebergs qui se déplaçaient.

Les officiers russes vinrent nous remercier pour notre conduite envers eux. Vers le 22 mai 1942, quelques navires anglais arrivèrent ainsi que la corvette *Le Roselys* qui appartenait aux F.N.F.L.. Ils avaient reçu l'ordre de nous ravitailler. Nous avons bu du whisky. Les marins anglais étaient à moitié fous, ils venaient de perdre plusieurs navires et ils nous dirent que lorsque nous sortirons ce sera terrible, mais enfin, il fallait bien y aller !

Quelques jours avant, le croiseur anglais qui nous avait escorté à l'aller fut attaqué et malmené tour à tour par des avions, des sous-marins et finalement envoyé par le fond par les Anglais eux-mêmes car il y avait 5 tonnes d'or russe à bord (cet or sera récupéré en décembre 1981). Il y eut vingt-huit morts.

Retour en Angleterre

Le 26 juin on forma un convoi à destination de l'Angleterre. J'étais toujours à bord de l'*Empire Mavis*. Le 27, alors que nous nous groupions pour partir, un torpilleur vint nous donner des ordres et nous dit qu'il fallait chanter et ne penser à rien, car "les maudits" étaient là. Il y avait des marins à genoux sur le quai à faire des prières pour nous.

Le 2 juillet, au nord de la terre François Joseph, notre convoi (ou P.Q.13) croisa le P.Q.17 qui se dirigeait vers Mourmansk et qui sera massacré quelques heures plus tard par les avions et les sous-marins ennemis, nous laissant le champ libre.

Nous trouvâmes sur notre route la tempête, le brouillard et pire encore, un champ de mines. Beaucoup de navires sautèrent. Quant à nous, par une véritable chance, nous sommes passés à travers tout cela sans dommages. *La Roselys* sauva les équipages de plusieurs navires, soit cent soixante-dix-neuf marins.

La même nuit furent coulés quatre navires anglais, un russe et un dragueur de mines. A notre bord, nous avions une douzaine de marins du croiseur anglais *Edimbourg*. Parmi les victimes, se trouvaient la femme de l'attaché naval soviétique et ses deux enfants dont les corps n'ont pu être repêchés.

Le P.Q.13 finit sa navigation dans cette mer hostile. L'épreuve fut chèrement payée. C'est dans le brouillard que nous arrivâmes en Angleterre avec seulement huit navires sur trente quatre au départ. Certes, beaucoup furent coulés, mais d'autres réussirent à gagner l'Islande.

Le soir de notre arrivée, nous avions rendez-vous dans un café à Hull et nous devions être payés le lendemain, aussi nous étions nombreux à ne pas avoir beaucoup d'argent. Je ne sais pas ce que le Commandant avait dit au patron du café (c'était un grand café), mais il y avait pas mal de monde, et la bière coula à flot, à tel point qu'on dut emporter un sac plein de bouteilles à bord. Tout le monde nous regardait, nous étions des héros, des "rescaped of Russian". C'est vrai qu'à ce moment là il y avait plus de marins morts que vivants.

Un canonnier me dit: "Auguste,si je devais retourner d'où on vient, je me ferais porter malade car c'était terrible, pendant dix jours, il n'a pas été possible de dormir; j'ai voulu me laver les pieds et par trois fois j'ai du me sauver vite, une botte à la main, pour aller à mon poste car, lorsque je n'étais pas de quart, j'étais servant aux pièces, c'est moi qui passais les gargousses au canonnier".

En allant chez le coiffeur, j'ai retrouvé mon chef mécanicien qui me dit "Viens avec nous dès que tes cheveux seront coupés, nous sommes au bar en face". Là, j'eus droit au whisky avec les officiers du bord, ils ne voulaient pas me laisser payer. Réellement, tout le monde fut bon avec moi. L'un d'eux me donna son adresse pour que j'aille chez lui passer quelques jours. Je ne pus l'en remercier car, le lendemain, un officier anglais appartenant à la police d'immigration vint me chercher.

Je n'avais pas de papiers anglais et tous les étrangers sans exception devaient passer par la Patriotic School. Là, on nous enferma dans une forteresse. Il y avait bar, restaurant, cinéma. En entrant, on nous fit signer un papier où l'on prêta serment de répondre à tous les renseignements qu'ils voudraient nous demander. Tous les sacs, valises, furent fouillés, tout le courrier fut lu et les journaux personnels bien épluchés. A l'entrée, il y avait des écriteaux, dans toute les langues, pour le salut du roi d'Angleterre et, pour les Français, en même temps, le salut du Général de Gaulle. Il était également écrit: "L'Angleterre est une forteresse et elle en défend l'entrée". Il est arrivé qu'ils découvrent des espions: ils furent fusillés dans la souricière. Je restai là quatre jours, mais certains restaient beaucoup plus longtemps car le service de renseignements faisait bien son travail.

Me voilà enfin avec des papiers en règle et mon Police Book en poche. Avec cela, je pouvais maintenant circuler partout.

Je retrouvai alors mon camarade canadien. Il n'avait pas non plus de famille en Angleterre et nous passions quelques jours ensemble à Londres. Puis, je fus convoqué au Centre d'Accueil de la France Libre. C'est une maison que Churchill avait donné à de Gaulle et je pris mon premier repas parmi des Français qui venaient de s'engager. Ils étaient de tous les coins du monde.



Auguste Delavigne reçut l'insigne de la "Merchant Navy".

Là, pas de chichi; on se passait les plats. Mon voisin de table était général; je ne sus jamais son nom mais tous l'appelaient "mon Général". Après s'être servi il me passa le plat et, moi aussi, je dis: "merci mon Général", pensant que cela ne se reproduirait jamais, car il est rare de voir un général passer le plat à un quartier-maître chauffeur.

La caserne Surcouf était visée par les avions boches. Je couchais tout en haut et, à côté de moi, il y avait un gars qui sentait mauvais des pieds. Je lui ai dit : "mets tes godasses à la fenêtre, c'est une infection". Il a obéi mais, dans la nuit, il y eut un bombardement et les bombes ne sont pas tombées loin. Nous sommes descendus dans les abris. Hélas, mon collègue court encore après ses chaussures car sous l'effet du bombardement, elles sont parties en l'air et j'ai eu droit à cette remarque : "Tu vois, mon con, maintenant je ne pue plus des pieds mais j'ai plus de godasses !..."

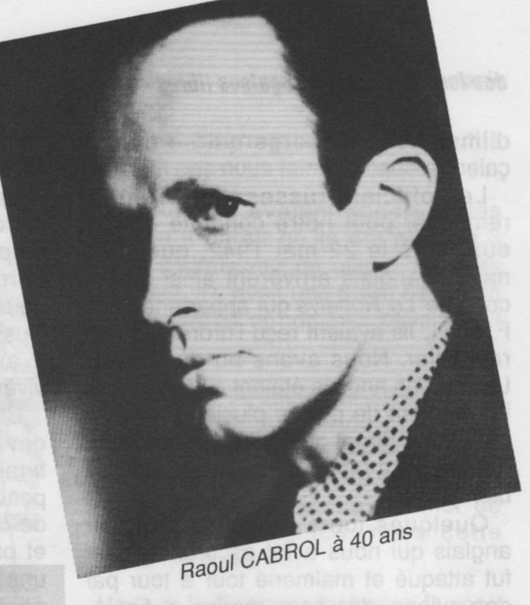
Le soir même, je rentrai à la caserne Surcouf à Londres. Quelques jours après, je reçus l'ordre de partir pour Liverpool au dépôt des Frees Frenchs, là où se trouvait le marine F.N.F.L.. J'allais bientôt repartir pour de nouvelles aventures sur d'autres parties du globe dont j'aurais la chance, contrairement à beaucoup de mes camarades, de revenir vivant...

Auguste Delavigne

(suite et fin dans le prochain numéro)

Nous avions demandé à monsieur Delavigne de nous faire parvenir des documents photographiques. Celui-ci nous fait observer très justement que ces documents sont excessivement rares, car il était formellement interdit de prendre des photos à bord, et que lorsqu'il en faisait développer à terre, le service de la censure se chargeait de les confisquer. (N.D.L.R.)

RAOUL CABROL, UN DESSINATEUR DE GÉNIE



Raoul CABROL à 40 ans

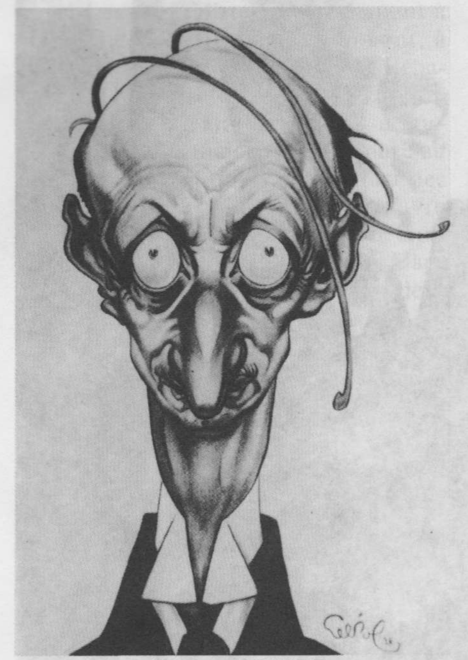
Raoul Cabrol est né le 12 mars 1895 à Curlande, près de Bozouls dans l'Aveyron. Fils d'un postillon de diligence, il fait ses études à Rodez, puis "monte" à Paris. Il a alors 16 ans. Comme tous les artistes de son époque, il exerce quelques menus travaux pour subsister : son talent inné le conduit à crayonner des portraits à la terrasse des cafés. Mobilisé en 1914, il est blessé et gazé. De retour en 1918, il se marie. En 1920, un premier dessin est publié dans le *Journal du Peuple.* En 1921, il participe à l'exposition, *Masques et Sourires,* inaugurée par M.Bérard, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, exposition dans laquelle il présente 110 dessins. C'est le succès.

Dès lors, les rédacteurs de journaux s'intéressent à son oeuvre, *Le Petit Parisien, Le Matin, L'Intransigeant,* même les journaux étrangers le sollicitent; mais en 1926, à la demande de Paul-Vaillant Couturier, Cabrol participe plus spécialement à la rédaction de *L'Humanité.*

Adolf HITLER



MUSSOLINI


Georges BONNET


Charles DE GAULLE


Winston CHURCHILL

En 1938, un journal luxembourgeois, *L'Escher Tageblatt,* publie une caricature peu flatteuse d'Hitler dont Cabrol a le secret. La légation allemande à Luxembourg dépose une plainte contre le dessinateur ainsi que contre le directeur du journal, le député-maire d'Esch. Aussitôt les journaux belges, anglais, américains et scandinaves expriment leur indignation. La presse française, elle, reste discrète; il faut savoir que le ministre des Affaires étrangères, Georges Bonnet, n'avait pas été traité plus élégamment par l'impertinent dessinateur, et que celui-ci s'en était plaint auprès du chef du gouvernement, Edouard Daladier. Seuls quelques-uns de ses confrères (dont Sennep) lui apportent leur soutien. Devant l'afflux des pétitions, Hitler retire sa plainte.

Cabrol, signataire du Manifeste de Paul Langevin, quitte *L'Humanité* au lendemain du pacte germano-soviétique, en 1939.

De peur d'être recherché et arrêté par les nazis, il rejoint sa soeur à Rodez. Il entre comme retoucheur chez un photographe de la ville et ne tarde pas à rejoindre les rangs de la Résistance aux côtés du Docteur Lachet.

A la Libération, on le retrouve dans l'équipe de *Franc-Tireur* et du *Canard enchaîné*. En novembre 1944, une exposition de ses œuvres avait été organisée dans les salons de l'Hôtel Broussy à Rodez. Il participe, à Paris, aux Salons des Humoristes et publie, en 1947, aux anciennes éditions Atlas, sous le titre "En quatrième" un ensemble de 32 caricatures présentées par Tréno, le directeur du *Canard enchaîné.* C'est maintenant un caricaturiste qui peut se flatter d'avoir publié ses dessins dans les meilleures publications mondiales.

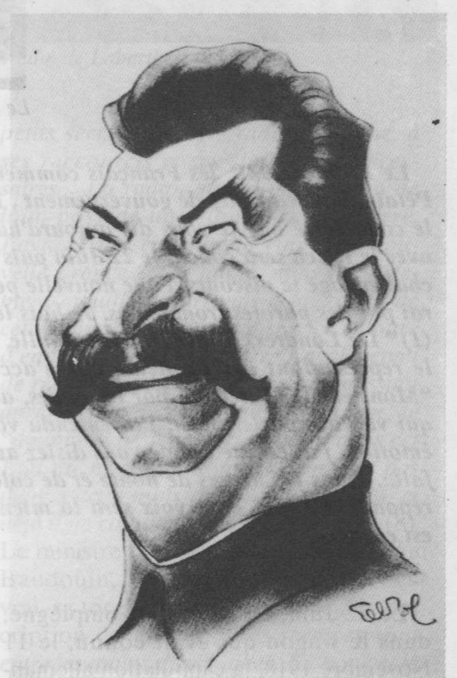
Cabrol s'éteint le 13 septembre 1956 dans sa maison de Quincy-sous-Sénard.

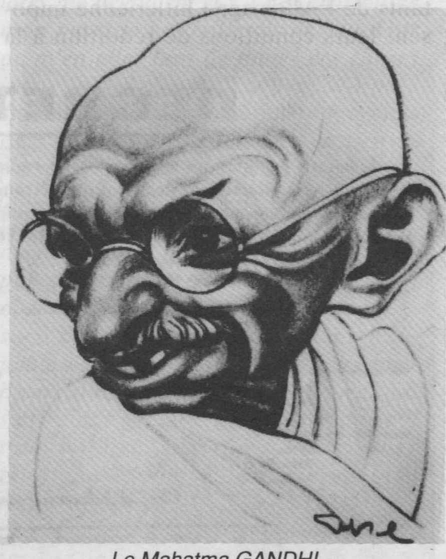
En 1957, ses amis lui rendirent hommage en organisant une exposition de ses oeuvres à l'ancienne Maison du Rouergue, à Paris. Durant trois ans on put voir ses dessins dans l'exposition itinérante organisée par le *Canard enchaîné.* Plus près de nous, en 1988, une exposition rassemblant grand nombre de ses oeuvres fut présentée par ses compatriotes de Bozouls.

Cet artiste restera le plus grand caricaturiste-portraitiste de son temps. Humaniste et pacifiste, il sut, à la manière d'un Daumier, traduire par le trait les sentiments, les allures et les travers de ses personnages.

(Ce texte a été réalisé à partir de la notice imprimée par le Syndicat d'Initiative de Bozouls pour l'exposition qu'ils avaient organisée en 1988 et qui nous avait été adressée en son temps).


Le Général GIRAUD


Joseph STALINE


Le Mahatma GANDHI

LA RADIO DE LA DEFAITE

VICHY - PARIS 1940-1944



Le Maréchal prononce un discours à la radio.

Le 17 Juin 1940, les Français commentent le discours radiodiffusé du maréchal Pétain, nouveau chef de gouvernement , le dernier de la IIIème République : "c'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat". L'armistice avec le Reich sera conclu le 22 Juin puis avec l'Italie fasciste le 24. Le 25, le maréchal engage le discours d'une nouvelle persuasion "ce n'est pas moi qui vous bernerai par des paroles trompeuses. Je hais les mensonges qui vous ont fait tant de mal. (1)" De Londres, le général De Gaulle, qui s'est imposé en quelques jours comme le représentant des Français qui n'acceptent pas la capitulation, lui répond : "Monsieur le Maréchal, par les ondes, au-dessus de la mer, c'est un soldat français qui va vous parler. Hier, j'ai entendu votre voix que je connais bien et, non sans émotion, j'ai écouté ce que vous disiez aux Français pour justifier ce que vous avez fait... Dans ces heures de honte et de colère pour la Patrie, il faut qu'une voix vous réponde. Ce soir, cette voix sera la mienne.." La guerre franco-française des ondes est engagée.

Le 22 Juin, en forêt de Compiègne, dans le wagon qui avait connu, le 11 Novembre 1918, la capitulation allemande, les rôles sont inversés. Les représentants de l'Allemagne hitlérienne imposent leurs conditions de reddition à la délégation française. La France est partagée par une "ligne de démarcation" tracée du Jura au Pays Basque en passant par Moulins, Tours et Angoulême (2). Au nord, la "zone occupée"; au sud, la zone dite "libre", jusqu'en novembre 1942. La convention d'armistice impose que "*tous les émetteurs de TSF se trouvant en territoire français doivent cesser sur le champ leurs émissions. La reprise des transmissions par TSF dans la partie du territoire non occupée sera soumise à une réglementation spéciale* (3)". En fait, les techniciens militaires allemands se sont dirigés, dès leur arrivée à Paris, le 14 Juin, vers l'immeuble des Champs Elysées qui abrite "Radio-Paris". La prise de possession des moyens de transmission est devenue un acte normal en temps de guerre depuis que la Convention de La Haye a décidé, en 1929, que "*la puissance occupée doit mettre à la disposition de la puissante occupante ses moyens de transmission* (4)." Les sept émetteurs publics et les six émetteurs privés situés dans la zone sud seront exploités sous le contrôle du gouvernement qui s'est installé à Vichy dans les premiers jours de Juillet. Au nord, le Commandement militaire allemand ("*Militärbefehlshaber Paris*") met en place, le 18 Juillet, une section "France" de la "*Propaganda Abteilung*" qui aura autorité sur le contenu des programmes centralisés à partir de Radio-Paris. L'exploitation des émetteurs est partagée entre l'administration allemande qui en réserve un certain nombre à la diffusion des programmes de la "Reichsrundfunk" et l'administration française.

En zone "no-no"...

En zone non occupée, les services de la radiodiffusion nationale ont éclaté entre Toulouse, Marseille, et bientôt

DÉCRET !

L'écoute des stations étrangères de radio ainsi que la diffusion délibérée des nouvelles des stations étrangères est défendue. Les contrevenants seront sévèrement punis conformément au décret sur l'introduction du code pénal allemand du 10. 3. 40.

L'écoute des stations suivantes est permise :
des postes émetteurs allemands
des stations
du Protectorat de la Bohême et de la Moravie.
de la Hollande,
de la Belgique,
du Luxembourg :
des zones occupées
de la Norvège,
de la Pologne,
de la France,
ainsi que des stations de
Lyon,
Marseille et
Toulouse.

Le Chef d'Administration Militaire en France.

14. 8. 1940. — Montrichard — Imp. PINGUET.

Affiche informant du décret du 16 août 1940 sur l'interdiction d'écoute des radio étrangères.

Nice. Les journalistes se regroupent à Vichy. Les émetteurs fonctionnent, à nouveau, à partir du 5 juillet. Les sénateurs et les députés réunis, cinq jours plus tard, au théâtre de la ville, accordent à une forte majorité la confiance au maréchal Pétain qui dispose ainsi des pleins pouvoirs pour mettre en œuvre une politique nouvelle qu'il faut faire accepter au pays abattu et soumis. Dans cette nouvelle donne, le vice-président du Conseil, Pierre Laval, n'a pas l'intention de faire de la figuration. Il entend, aux côtés d'un vieillard maintenu dans le rôle de mythe, assumer la totalité du pouvoir, dans le domaine de la communication, en particulier. Le "pétrissage des âmes" que dénonçait Octave Mirbeau, au début du siècle, ce sera l'affaire du gouvernement (5). Dans l'immédiat, il faut rassurer une opinion publique qui attend le changement. "*Le ravitaillement du pays, le rapatriement des réfugiés, le sort des prisonniers, l'emploi des démobilisés, l'organisation de la jeunesse sont l'objet constant de mes pensées, comme le retour du Gouvernement à Paris... Faites-moi confiance...*" déclare le Maréchal à la Radio, le 14 août.



Otto Abetz (au centre) en compagnie de Henri du Moulin de Labarthète (à gauche).

Un Secrétariat général à l'information est créé, le 15 Juillet. Le titulaire, Jean Montigny et son adjoint, Jean-Louis Tixier-Vignancour (6) sont des proches de Laval. Très rapidement, le zèle des ultras, qui dissimule à peine les ambitions de ceux qui affichent une assurance de vainqueurs, va s'efforcer d'investir les moyens d'information. Les plus ambitieux, impatients, rejoindront bientôt la collaboration parisienne. Les mémoires, publiés après la guerre par certains des acteurs de cette période, illustrent le climat délétère des couloirs de l'Hôtel du Parc, siège du Pouvoir. "*Un quarteron de polémistes, inféodés à l'Allemagne ... tenta de s'emparer, vers le 25 Juillet 1940, des commandes de l'Information... Ces jeunes squales voulaient des places, de grosses places. Ils faisaient état de leurs dons de prévision, de leurs campagnes "pacifistes" d'avant-guerre... L'un des leurs, Lucien Rebatet, que je refusai d'ailleurs de recevoir, a, dans un livre immonde, mais puissant,* Les Décombres, *décrit, avec de bien curieux détails, leur longue et vaine attente, l'arme au pied devant les grilles de l'Hôtel du Parc.*" Henri du Moulin de Labarthète, qui était à l'époque, chef du cabinet civil du Maréchal Pétain dispose d'une bonne provision d'invectives pour décrire le microcosme vichyssois (7). Ses cibles ne sont pas en reste. Le journaliste Lucien Rebatet, qu'une fureur antisémite a précipité dans une adhésion sans réserve aux thèses nazies, évoque ses débuts dans l'information radiophonique qu'on a logée dans deux chambres de l'hôtel du Parc : "*Je m'initiais avec entrain aux petits secrets du style radiophonique, à ses raccourcis et ses simplicités nécessaires... La radio, quand on l'entend de loin, possède une éloquence singulière. J'avais cru y entendre la voix d'un nouvelle France bien faible, mais honnêtement aiguillée. J'arrivais à la source de cette voix. J'y trouvais un service entouré d'ennemis. Son chef, Pierre Laval, venait de reconstruire l'Etat. Il en était, aussitôt après Pétain, le plus haut personnage, le "dauphin" désigné. Or, il faisait dans cet Etat même figure d'intrus. Il n'était pas depuis deux mois revenu aux affaires, et déjà il ne comptait plus ses ennemis... (8)*" Le ministre des affaires étrangères, Paul Baudouin, apportera, plus tard, il est vrai, sa touche, et quelle touche à la description du milieu: "*Ces services sont entre les mains de canailles. La boue et le désordre sont toujours là. Ces hommes tarés me dégoûtent et s'il ne s'agissait de mon pays je ne résisterais pas au désir de m'en aller loin de toutes ces choses sales. (9)*" Rebatet découvre, à l'occasion, l'usage d'une manipulation cynique de l'auditoire : "*Bien que je n'eusse presque jamais travaillé dans les journaux que pour le public le plus intelligent, j'avais déjà une expérience assez décourageante du lecteur. Je n'en étais pas surpris outre mesure. J'avais pu observer les singuliers effets de la radio sur le candide tourneur de boutons, incapable de pêcher et de réunir deux lambeaux d'idées dans ce flot sonore, qui s'effraie, s'indigne, se rassure au seul timbre d'une voix, qui s'apaise ou se rebiffe, à l'exemple de n'importe quel quadrupède... (10)*" Le directeur du "Radio-Journal" en 1940 déclarera plus tard : "*Je fus amené à developper —*

"ORDRE NOUVEAU" ET "RÉVOLUTION NATIONALE" : DES THEMES RÉCURRENTS.

Georges Valois, dans lequel certains historiens voient l'initiateur d'un fascisme à la française — il a fondé en 1925 un mouvement : "Le faisceau" — publie, en 1924, "L'ordre nouveau" dans lequel on trouve ce programme : "*Au-dessus des classes et des partis, la révolution nationale dresse l'Etat national.*

L'Etat national apparaît sous la figure d'un chef.

Le chef n'est point l'homme d'un parti ou d'une classe. Il est chef national, le chef en qui tout homme reconnaît ses propres traits."

Georges Valois croit alors trouver chez Mussolini le modèle d'un chef proche des aspirations populaires.

A l'autre extrémité de la droite, Jacques Bardoux dénonce dans "L'ordre nouveau" les totalitarismes et la "*corruption des démocraties hypertrophiées et malsaines*" (p. 237) L'auteur accuse "*la radio, qui peut supprimer la lecture et répandre le mensonge ; le cinéma, qui peut, par le papillotement des images et la médiocrité des sujets, dévier les sensibilités et avilir les intelligences...*" (p. 235) et définit un plan de restauration de l'humanisme "*révolutionnaire dans son esprit mais conservateur dans sa méthode...*" (p. 247) confié aux élites qui "*interdiront à l'Etat de chercher à pétrir les cerveaux dans le moule et à marquer les âmes d'une même idéologie.*" (p. 242)

Le 23 juillet 1940, le ministre de l'intérieur Adrien Marquet déclare à la radio: "*un ordre nouveau va naître en Europe. La France doit s'y intégrer.*"

d'une façon plus marquée et plus soutenue qu'à aucun autre moment par la suite — le thème de la "collaboration". (11)" En 1942, Paul Marion réaffirmera la volonté du "*gouvernement inspiré par l'esprit révolutionnaire*" de créer une "*communauté unanime*" qui rassemblera des hommes "*de type nouveau* (12)". On y retrouve les termes de la phraséologie développée par Gœbbels et ses services depuis 1933.

L'anti "Front Populaire".

Le projet politique du nouveau gouvernement semble hâtivement élaboré. Il contient, en réalité, les idées qui rassemblent, depuis longtemps un électorat modéré, dont la passivité est, depuis longtemps, entretenue par la démagogie des journaux ou des radios commerciales, peu soucieux de changement, à moins qu'il ne s'agisse, comme en 1940, d'annuler les acquis ou les effets d'une politique adverse. Ce simulacre de doctrine est le fourre-tout d'une droite plus populaire que libérale où les manipulateurs trouvent une opinion fragile qu'il faut rassurer mais aussi dresser contre des cibles choisies au nom d'autres intérêts. La bourgeoisie, reconnue comme classe dirigeante depuis la Révolution, est devenue, au cours du dix-neuvième siècle, la nouvelle aristocratie. Elle ne souhaite pas que son pouvoir, conquis par la réussite économique, soit remis en cause.

La publicité pour les postes radio était inexistante pendant l'occupation. Toutefois celle-ci figurait dans la revue "Signal" en 1941.



La "Révolution Nationale", génératrice d'un "Ordre nouveau" (13), selon Vichy, doit fabriquer les anticorps de ces expressions de la décadence dont l'orchestration est attribuée à la franc-maçonnerie. Le thème du "redressement" apparaît dans les premiers discours du nouveau régime (14). La bourgeoisie, plus sensible à l'autoritarisme qu'au libéralisme économique (supposé) du régime, est présente, à Vichy, dans tous les centres de décision. Elle s'accommode assez bien d'un "supplément d'Etat" dont elle ne contestera pas le poids exercé sur les moyens de propagande. Le choc de l'armistice favorise la reprise en mains d'une opinion toujours prompte à se confier à l'autorité supposée d'un "père de la nation". En fait, les "révolutionnaires" sont impatients de mettre en œuvre les objectifs empruntés à l'idéologie nazie : suppression des droits civiques, épuration de la nation, c'est-à-dire exclusion des francs-maçons, des juifs, des communistes et, d'une manière plus générale, des démocrates. Les excès de langage soulignent la volonté d'imposer un dirigisme totalitaire. Marcel Déat déclare "*La France se couvrira s'il le faut de camps de concentration, et des pelotons d'exécution fonctionneront en permanence. L'enfantement d'un nouveau régime se fait au forceps et dans la douleur.* (15)" L'organisation de la propagande s'inspire des exemples allemand, italien, portugais et... de Staline. R.-G. Nobécourt cite un manuel établi par les services de Gœbbels à l'usage des "*agents (qui) par fonction, par choix, par intérêt, étaient précisément chargés d'empoisonner à leur source les informations et les commentaires qui, déterminant l'opinion publique intoxiquée, l'entraînerait elle-même, sinon à déterminer l'événement, du moins à y contribuer.* (16)"

En novembre 1940, une loi a remplacé l'Agence Havas par un "Office Français d'Information" totalement encadré par le gouvernement : l' O.F.I. doit s'intégrer au "*système général des Services d'Etat chargés de renseigner l'opinion, sous l'impulsion des autorités responsables devant le pays..*". Après son rattachement à l'A.F.I.P. (cf. infra), en 1942, l'Office distribuera, non seulement des informations sélectionnées mais aussi des "consignes quotidiennes de présentation"(17).

Laval s'en va en décembre. Après l'intermède Flandin, l'amiral Darlan devient chef du gouvernement. Un nouveau responsable de l'information est désigné. Il tiendra près de trois ans. C'est Paul Marion qui présente, comme compétence, une bonne connaissance de la classe politique. Parti de la Section Française de l'Internationale Communiste (S.F.I.C., issue du Congrès de Tours), il a transité par le "Parti néo-socialiste" créé par des dissidents de la S.F.I.O. comme Marquet, Renaudel et Déat ; par le P.P.F. (Parti populaire français) de Doriot avant de se retrouver à Vichy avec ces anciens hommes de gauche mais aussi avec un certain nombre de ces réformateurs pré-technocratiques rassemblés dans une soi-disant "Synarchie" (18). En 1939, il a publié "Leur combat : Lénine, Mussolini, Hitler, Franco" qui souligne l'intérêt que l'auteur porte à ces guides qui ont développé l'action psychologique dans leur pays. S'il n'a pas rang de ministre, Marion en a les attributions et sa longévité dans la fonction lui procure ce que désire tout homme politique : la durée. Dans l'action psychologique, c'est le complément nécessaire au caractère répétitif des slogans de la pro-

LES RACINES CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRES DE LA "RÉVOLUTION NATIONALE".

La Droite n'a jamais accepté la République: la "*Gueuse*". Léon Daudet, porte-drapeau et porte-plume au vitriol de l'Action Française" dresse le réquisitoire : "*... de 1877... à aujourd'hui, soit sur trois générations, la valeur, intellectuelle et morale, des représentants de la démocratie a été diminuant, selon une progression constante, par l'affouillement progressif du suffrage universel. Je l'ai dit et écrit souvent : la lie est remontée dans la bouteille... La République a consisté en divers "anti"...*" que l'auteur énumère : l'"*anticléricalisme*" : ..."*l'enseignement est encore le champ d'action de la maçonnerie...*" ; l'"*antimilitarisme*" *actuellement mué, par étapes, en antipatriotisme et enseigné, par des instituteurs dévoyés, aux enfants des villes et des campagnes...*" ; l'"*anticapitalisme*" : "*... conséquence d'une lutte des classes, conséquence elle-même de la lutte des partis.*"

"Panorama de la IIIe République"
(Editions Gallimard — 1936).

RADIO-PARIS

8 h.

Le Radio-journal de Paris
Premier bulletin d'informations.

8 h. 15 CE DISQUE EST POUR VOUS »
Une présentation de Pierre Hiégel.

9 h. 15 MESSE RETRANSMISE DU SEMINAIRE DES MISSIONS ETRANGERES.

10 h. « LA ROSE DES VENTS »

10 h. 15 « LES MUSICIENS DE LA GRANDE EPOQUE »
« Mozart-Haydn ».

11 h. UN JOURNALISTE ALLEMAND VOUS PARLE...

11 h. 15 LES NOUVEAUTES DU DIMANCHE

11 h. 45 LE TRESOR POETIQUE DES JOURS ET DES SAISONS.
« Villages à travers la campagne », de Paul Courant.

12 h. DEJEUNER-CONCERT
avec l'orchestre Victor Pascal.

13 h.
Le Radio-journal de Paris
Deuxième bulletin d'informations.

13 h. 15 RADIO-PARIS MUSIC-HALL
avec Raymond Legrand et son orchestre.

14 h. REVUE DE LA PRESSE
du Radio-Journal de Paris.

14 h. 15 L'ENSEMBLE LUCIEN BELLANGER

14 h. 30 POUR NOS JEUNES :
Les Cygnes.

15 h. A TRAVERS LES SUCCES

16 h.
Le Radio-journal de Paris
Troisième bulletin d'informations.

16 h. 15 « LE VAISSEAU FANTOME »
de Richard Wagner.

18 h. LE SPORT

18 h. 15 « FRANCOIS VIDOCQ »,
film radiophonique de Théo Bergerat.

20 h. à 20 h. 15
Le Radio-journal de Paris
Quatrième bulletin d'informations.

22 h. à 22 h. 15
Le Radio-journal de Paris
Dernier bulletin d'informations.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

RADIODIFFUSION NATIONALE

Grenoble National 514 m. 60 (583 kc.) - Limoges-National 335 m. 20 (895 kc.) - Lyon-National 463 m. (648 kc.) - Marseille-National 400 m. 50 (749 kc.) - Montpellier-National 224 m. (1339 kc.) - Nice-National 253 m. 20 (1185 kc.) - Toulouse-National 386 m. 60 (776 kc.)

Heures de la zone non occupée

7 h. 29 Annonce.

7 h. 30 **Informations.**

7 h. 40 Ce que vous devez savoir.

7 h. 45 Annonce des principales émissions de la journée.

7 h. 50 Disques.

8 h. 20 Disques.

8 h. 30 **Informations.**

8 h. 40 Disques.

9 h. Musique légère.

10 h. Messe à l'Abbaye de la Rochette.

11 h. Nos belles chorales de France : « Les chanteurs de Grenoble », sous la direction de M. Jean Clertant.

11 h. 30 Emission lyrique : LES PETITES MICHU

12 h. 15 Que serait-il arrivé si...

12 h. 30 **Informations.**

12 h. 42 La légion des combattants.

12 h. 47 Variétés.

13 h. 30 Retransmission du théâtre Pigalle : LA REINE S'AMUSE

16 h. Romances.

16 h. 45 Concert symphonique de Paris.

18 h. 30 Pour nos prisonniers.

18 h. 35 Reportage. par Georges Briquet de la réunion cycliste au Vélodrome d'Hiver de Paris.

19 h. **Informations.**

19 h. 12 Annonce des émissions.

19 h. 15 Disques.

19 h. 20 Emission dramatique PEER GYNT d'*Ibsen*.

21 h. **Informations.**

21 h. 10 La Marseillaise.

RADIODIFFUSION ALLEMANDE

Deutschland Sender 1571 m. (191 kc.) - Stuttgart 523 m. (574 kc.) - Vienne 507 m. (592 kc.) - Prague 470 m. (638 kc.) - Cologne 456 m. (658 kc.) - Munich 405 m. (740 kc.) - Leipzig 382 m. (785 kc.) - Berlin 357 m. (841 kc.) - Hambourg 332 m. (904 kc.) - Breslau 316 m. (950 kc.) - Kœnisberg 291 m. (1031 kc.) - Saarbruck 240 m. (1249 kc.) 522 m. 60 (574 kc.).

20 h. 15 : Informations en langue française. (Luxembourg 1.290 m. - 332 kc.)

Programmes (non détaillés) du dimanche 19 octobre 1941.

pagande que prodiguent déjà 14 associations différentes. L'exposé de la méthode, qui ne fait pas l'économie du cynisme, a le mérite de la clarté : "*Certains prétendent encore que chaque individu peut se former lui-même une opinion sur les événements en cours. C'est une présomption ridicule que notre ancien régime n'entretenait que parce qu'il en vivait... Si remarquables que soient certains hommes dans leur sphère d'action ou d'influence, ils ont besoin, pour réagir selon les intérêts variables de leur pays, que l'Etat leur expose les grandes lignes de ses conceptions, moins pour les imposer par la force que pour entraîner l'adhésion. De là, la Censure et l'orientation de la presse, de la radio, du cinéma...* (19)" Le directeur de l'O.F.I., Pierre Dominique avait déjà annoncé la couleur : "*Il s'agit, en deux mots, de substituer à la presse de type capitaliste et libéral une presse qui ressemble aux presses allemande et italienne, c'est-à-dire qui, sans être positivement une presse d'Etat, soit toujours à la disposition de l'Etat.* (20)" La direction de la Radiodiffusion Nationale est confiée au "chef de cabinet pour l'information" de l'amiral Darlan, le commandant Duvivier. Pour la première fois, le caractère de "service public" de la radiodiffusion est reconnu par la loi (1er Octobre 1941) mais l'essentiel des dispositions confirme la prise en mains de l'information par le pouvoir. Le Secrétariat général de l'information et de la propagande est doté d'une importante structure administrative (loi du 11 Avril 1942) qui n'assure toutefois pas le succès du "Radio-Journal de France" dont l'anglophobie est mal reçue par une opinion germanophobe. De Paris, les autorités allemandes surveillent l'orthodoxie des journaux et de la radio en zone non occupée. Le représentant diplomatique de l'Allemagne en France est, à partir d'Août 1940, Otto Abetz, qui a manifesté sa francophilie depuis une dizaine d'années mais les circonstances lui imposent la soumission à la politique du Reich, et aux exigences de la "Propaganda Abteilung", en particulier. L'empressement des ultras de la collaboration lui apporte une assistance précieuse (21). Le zèle des propagandistes ne semble toutefois pas avoir recueilli dans l'opinion l'écho recherché. "*Radio nationale et journaux en sont tombés, envers le Maréchal, à un point de flagornerie niaise qui n'a sans doute été dépassé envers aucun monarque ou tyran*" note Jules Jeanneney, dans son "Journal politique" en 1942 (22). Un sondage, effectué sur les souvenirs des témoins de cette époque, indique que près de la moitié de l'auditoire français se portait à l'écoute des programmes français de la B.B.C., près d'un tiers préférant — peut-être par



facilité géographique d'écoute — le poste suisse Radio-Sottens (23).

La radio, quand même (I)...

Le réseau de la "Radiodiffusion Nationale" fonctionne de 7H30 (puis 6H30) jusqu'à 23H (puis 24 H). La dénonciation, aux heures de la Libération, des collaborateurs a été aussi aveugle que l'accusation qui désignait, sur les antennes de la France occupée, les traîtres de Londres. Dans la plupart des cas, techniciens et artistes ont eu le souci de gagner



Laval fait un discours radiodiffusé en gare de Compiègne à l'occasion de la "relève" des prisonniers de guerre par des travailleurs volontaires en 1942.

leur vie et leur activité professionnelle n'était guère différente de celle qu'ils pratiquaient avant les hostilités. La lâcheté n'a pas recruté, dans leurs rangs, plus que l'héroïsme. "*Radio-Vichy permettait à beaucoup de gens de ne pas travailler avec les Allemands, c'était une radio où les Français travaillaient pour des employeurs français, des gens tels que Claude Roy, que l'on ne peut évidemment pas soupçonner....*" déclarera Robert Beauvais qui fut, après guerre, l'un des animateurs de qualité de la Radio de service public (24). Les services artistiques, responsables de tout ce qui n'est pas l'information, se sont regroupés à Marseille sous l'autorité de Jean Antoine, pionnier du grand reportage radiophonique. Les programmes, s'ils ne sont pas soumis à une surveillance aussi pointilleuse que les bulletins d'information, doivent entretenir l'idéologie du nouveau régime, résumée dans la devise "Travail, Famille, Patrie". La célébration des vertus traditionnelles de la France profonde trouve son héraut en Jean Nohain, déjà célèbre avant guerre sous le pseudonyme de "Jaboune". Il anime, jusqu'en 1941, avec Robert Rocca, "Bonjour la France", "Sur les routes de France" et "Bonsoir la France", émissions de "salut quotidien aux Français de bonne volonté". Le dimanche, Louis Merlin, futur animateur d'"Europe n° 1" produit, dans le même esprit, "l'alphabet de la famille". A chaque lettre correspond un thème. A, c'est l'amour, B, la bonté, C, la compréhension, etc (25) . La jeunesse, terreau de l'avenir, a droit à deux quarts d'heure quotidiens dont le responsable est un ingénieur de la radio d'Etat, ancien chef scout, Pierre Schaeffer. Divers domaines de l'activité économique ou culturelle ont droit à une tribune hebdomadaire : les sports et l'hygiène, les beaux-arts, la musique, l'agriculture, l'instruction publique. Le secteur culturel rassemble des créateurs qui entreront bientôt dans la dissidence et, plus tard, dans la notoriété : Claude Roy, Pierre Seghers, Max-Pol Fouchet. Ce sont ces contestataires qui feront après la Libération cette radio ambitieuse dont les principes, ébauchés dès 1929 par Pierre Descaves, avaient été actualisés au cours des "Journées de Beaune", en 1942. A la suite de ce stage, Pierre Schaeffer allait créer le "Studio d'essai" : un laboratoire qui a révélé de nombreux talents radiophoniques (26).

L'Etat Français réserve des surprises. Plus dirigiste que libéral, il a mis en chantier les projets d'une "économie concertée"que préconisaient, dans les années 30, des initiatives aussi différentes que celles de la C.G.T., du Groupe du 9 Juillet (1934), du réformiste belge Henri de Man, et d'autres, en jetant les bases d'une planification que la IVème République institutionnalisera sous l'égide de Jean Monnet (27). Dès 1941, s'ébauche un programme d'équipement à long terme confié à la Délégation générale à l'équipement national (D.G.E.N.) dont le responsable est François Lehideux. Un plan décennal pour la radio est présenté en 1942 par André Demaison, récemment nommé à sa tête et qui n'a eu que le temps de prendre connaissance du projet. Le développement souhaitable de la radio (et même de la télévision) y est décrit, ses dépenses d'équipement chiffrées. On y relève la nécessité de construire, à l'exemple des pays voisins, des maisons de la radio, de développer le réseau d'émetteurs (en particulier selon la technique, alors inconnue en France, de la modulation de fréquence) et de réévaluer le montant de la redevance, déjà l'une des plus faibles d'Europe (28). Cette démarche prospective n'a pas connu de début de réalisation avant la fin des hostilités. Elle inspirera, pendant trois décennies, les ingénieurs de la radio-télévision soucieux de fournir au plus grand nombre de français le choix, sur plusieurs réseaux de radio et de télévision, de programmes diversifiés.

Pour satisfaire la pression allemande, Pétain rappelle Laval, le 18 Avril 1942. Paul Marion est élevé au rang de secrétaire d'Etat mais perd la réalité de ses attributions. Une loi (7 Novembre 1942) précisera bientôt la nouvelle dépendance de la radiodiffusion nationale "... *gérée, sous l'autorité du chef du Gouvernement, ministre secrétaire d'Etat à l'information, et du secrétaire d'Etat à l'information, par un conseil supérieur et un administrateur général.*"

"Radio-Paris ment, Radio-Paris est allemand !"

Au nord, comme le répètent sur l'air de la "Cucaracha", les ritournelles des émissions de la "France libre", sur les antennes de la B.B.C. : "*Radio-Paris est allemand !* ". La "Propaganda Abteilung im Frankreich" a investi le réseau d'émetteurs qui couvre la zone de Bordeaux à la Normandie, de Rennes à Allouis où se trouve, au centre de la France l'émetteur le plus puissant (2 x 450KW) de la radiodiffusion nationale (29). La direction du nouveau "Radio-Paris"... allemand est assurée par le Dr. Alfred Bofinger, un professionnel qui a dirigé la station de Stuttgart d'où étaient diffusés, jusqu'à l'armistice, les messages de Ferdonnet. Une agence de presse, l'"A.F.I.P." (Agence Française d'Information de Presse) est créée, à Paris, en Octobre 1940 sous administration française et sous la double tutelle de la "Propaganda Abteilung" et de l'agence allemande d'informations "D.N.B." (Deutsche Nachrichten Büro). Ainsi encadré, le réseau radio de la zone nord, dont l'émetteur d'Allouis assure aussi la couverture de la France du sud, doit dénoncer les adversaires du IIIème Reich conquérant: l'Angleterre (la "perfide Albion"), les juifs, les franc-maçons, les gaullistes, et, à partir de 1941, les soviétiques et les américains mais aussi exalter les succès du Reich et encourager la collaboration.

En zone sud, la démarche française s'efforce de justifier une improbable loyauté de l'occupant. "*Il faut ramener le problème de la collaboration européenne à un certain nombre de données simples dont les unes relèvent du bon sens, les autres de la pratique, les dernières enfin d'un idéal; mais tout celà doit être présenté dans une atmosphère de nationalisme intégral, de défense étroite des intérêts français et de l'avenir de la France.*

Tout ce qui, dans le problème de la coopération européenne, peut être considéré comme une capitulation devant la défaite, comme une résignation, un abaissement, un asservissement devant le vainqueur, doit être exclu de vos pensées et de vos propos..." précise Paul Marion, en juin 1941, aux délégués départementaux à la propagande (30).

En semaine, les programmes de Radio-Paris commencent à 6 heures se terminent à 20H15 (puis 2 heures du matin). L'information dispose de six quarts d'heure auxquels il faut ajouter une "revue de presse à 14 H et une "tribune" avant le journal de 20 heures. Le "Radio-Journal de Paris" est dirigé par un allemand, le lieutenant Morenschild qui trouve sans difficulté les collaborations françaises nécessaires. Le recrutement et la gestion de la rédaction sont ainsi confiés à un ancien militant de diverses formations d'extrême-droite, Gabriel du Chastain. Les "ultras" qui trouvent trop mou l'engagement des gens de Vichy dans la collaboration ne tarderont pas à le rejoindre. Lucien Rebatet est de ceux-là. C'est un allemand francophone, le Dr. Friedrich, naguère complice de Ferdonnet à Stuttgart, qui exprime sous forme d'éditorial, dans "Un journaliste allemand vous parle", la doctrine de l'occupant, c'est-à-dire, en fait le programme du Führer : "*Examinons ensemble, auditeurs de Radio-Paris, ce que "Mein Kampf" contient d'immuable, et ce qu'il contient de momentané... Le premier point du programme national-socialiste concerne l'unité ethnique de l'Allemagne ; le second vise à établir son unité morale et raciale ; un autre point concerne les clauses du traité de Versailles; le quatrième point supprimait les écumeurs de l'épargne et les spéculateurs, fauteurs de guerre. Un autre point vise la destruction de la haute finance ; d'autres enfin, à l'amélioration du niveau de vie des masses ouvrières et la réconciliation des classes* (31)". Pour donner une apparence d'objectivité à la propagande, les allemands font appel à un citoyen suisse, Charles Dieudonné (pseudonyme de Georges Oltramare) qui doit combattre l'audience d'un autre suisse, René Payot commentateur à Radio-Sottens. Radio-Paris relaie la propagande de l'Etat français: chaque mardi et samedi, à 19H45, la "Révolution Nationale" a sa tribune ("*une initiative unique dans les annales de la radio*") : "*nos malheurs proviennent des politiciens, de l'esprit politicien. Tout échouera si l'on laisse aux vieux renards, même repentis en apparence, les leviers de commande... Le triste passé est mort à jamais. Un monde nouveau est à créer...* (32)" La liste est longue des journalistes opportunistes qui s'empressent d'adopter le langage des vainqueurs. Les témoins de cette époque n'ont pas oublié les discours haineux de Jean Hérold-Paquis et de Philippe Henriot. Le premier, journaliste obscur jusqu'en 1942, trouve, dans la rupture du Pacte germano-soviétique, l'occasion d'exprimer un anti-communiste virulent. Condamné à mort, il sera exécuté en 1945. Le second, nommé secrétaire d'Etat à l'information et à la propagande dans le cabinet Laval remanié en janvier 1944, sera assassiné par un groupe de résistants le 28 juin suivant(33).



Fascicule de propagande distribué gratuitement dans lequel on reproduit les éditoriaux du Dr Friedrich.

La radio, quand même (II)...

La nécessité de survivre conduit de nombreux artistes dans les studios de Radio-Paris dont les responsables allemands entendent maintenir le style qu'on dirait aujourd'hui "franchouillard". Au "quart d'heure Cinzano" d'avant-guerre correspond le "Tabac du coin" qui rassemble chansonniers — prudents — et fantaisistes. "Cette heure est à vous" et "L'heure du thé" annoncent le futur "Rendez-vous à cinq heures" de "Paris-Inter". Les soirées sont plus ambitieuses. Des comédiens jeunes ou moins jeunes comme Jean-Louis Barrault et Serge Reggiani, Charles Dullin et Marcel Herrand apportent leur talent à de nombreuses "dramatiques" d'écriture spécifiquement radiophonique. André Alléhaut est l'un de ces réalisateurs qui assurent régulièrement, en direct, la diffusion d'un texte théâtral enrichi d'un "décor sonore", suggéré par des bruits d'ambiance et l'accompagnement musical. Une adaptation de... l'adaptation au théâtre, par Gaston Baty, en 1936, de "Madame Bovary" est ainsi programmée par Radio-Paris, en 1943. Ce savoir-faire a été poursuivi à la télévision, à l'époque du "tout direct", dans les années 50, avant que l'enregistrement ne se généralise. Pierre Hiégel produit un magazine consacré au cinéma : "Films invisibles" qui emprunte à la bande son les éléments qui doivent suggérer l'image.

La direction de Radio-Paris organise, en septembre 1942, un dîner en l'honneur de Corinne Luchaire qui vient de rejoindre la station (34). L'engagement politique dépasse parfois la nécessité professionnelle. Si Maurice Chevalier et Tino Rossi se contentent d'entretenir leur clientèle sur les ondes de Radio-Paris, Suzy Solidor fait plus qu'y chanter: elle ne manque pas une occasion de se montrer dans les mondanités franco-allemandes. Robert Le Vigan, vedette de cinéma avant la guerre sera, à la radio, l'interprète de sketches de propagande. Il prendra, avec son ami Céline, à la Libération, la route de Sigmaringen, première étape d'un exil définitif (35). La musique occupe une place importante dans les programmes : elle n'est pas porteuse de message. Pierre Hiégel, qui anime aussi des émissions consacrées aux grands musiciens, célébrera, plus tard, la liberté de création qui lui a été laissée pendant cette période. Les compositeurs juifs sont toutefois interdits d'antenne. Raymond Legrand, Jo Bouillon, Paul Durand oublient ainsi de programmer les succès antérieurs de Ray Ventura. Radio-Paris ne compte pas moins de quatre formations musicales : variétés, lyrique, casino, grand orchestre. Les concerts publics de Radio-Paris ont lieu chaque semaine, jeudi et dimanche, au Théâtre des Champs Elysées de 20 H. 20 à 22 H. sous la direction de Jean Fournet qui cède parfois son pupitre à Felix Weingartner, à Hans Knappertsbuch, à Willem Mengelberg ou à Fritz Lehmann que rejoignent, à l'occasion, les grands solistes que sont alors le violoniste Jacques Thibaud, les pianistes Wilhelm Kempf, Alfred Cortot ou Marguerite Long.

Du crépuscule au renouveau.

Lorsque l'un des belligérants engage la bataille de la propagande, l'agressé a le devoir de répliquer par une contre-propagande, à moins qu'il ne parvienne à neutraliser l'attaque de l'agresseur. Trois moyens sont envisagés dans ce dernier cas : l'interdiction d'écouter les stations ennemies, le brouillage de l'émetteur proscrit, la confiscation des postes récepteurs. Bien que des condamnations aient été prononcées envers queluqes ccontrevenants à la mesure, les français ne se sont pas privés d'écouter les voix venues de Londres. La seconde mesure qui consiste à émettre, sur la même longueur d'onde que le poste indésirable, un signal musical répétitif, encourageait l'obstination des auditeurs à deviner sous le brouillage le message de la "France libre"(36). L'insuffisance des locaux et du personnel municipal ont réduit l'efficacité de la troisième mesure. L'auteur de ces lignes se souvient que les familles se rassemblaient autour du poste de TSF qu'un voisin avait soustrait à la confiscation : le plaisir de la clandestinité s'ajoutait à l'attente impatiente des nouvelles venues de Londres. C'est, dans ces conditions que nous avons appris, le 6 Juin 1944, le déclenchement de l'opération "Overlord".

REICHS-RUNDFUNK

LA VOIX DU REICH



Le bureau central des informations de la Radiodiffusion de la Grande Allemagne à Berlin présente l'avantage de constituer le point moyen géographique au beau milieu du réseau des sources de nouvelles qui se répartissent sur toute l'étendue de ce continent. Ce fait garantit une liaison rapide et très sûre avec les différents centres de distribution du service des informations. A toute minute de la journée, les modes de transmission les plus modernes, par exemple des téle-scripteurs et des cadrans lumineux, nous livrent des éléments tout frais.

Un télescripteur lumineux en train de tracer par électromagnétisme une nouvelle sur une bande de papier.

Cinq bonnes raisons d'écouter la "Voix du Reich" dans les programmes de la Reichsrundfunk

1. Son programme est conçu et réalisé, selon votre goût, par les meilleurs spécialistes et les meilleurs compétences de votre pays même;
2. Son programme est des plus variés. Vous entendrez des nouvelles et des commentaires dans votre propre langue; des communiqués et les événements d'intérêt majeur du monde entier; et, sur les antennes du Reichssender et du Deutschlandsender, un vaste et riche programme musical;
3. Les commentaires politiques sont rédigés de telle manière que vous puissiez vous faire une image très nette de la situation générale et de l'édification nouvelle de l'Europe d'après-guerre;
4. Les nouvelles, grâce à l'étendue du réseau et à la parfaite garantie de nos sources d'information, sont d'une actualité remarquable. Nos sources d'information sont réparties sur la surface entière du globe;
5. Particulièrement dans le programme musical, vous trouverez constamment un puissant reflet de la culture européenne. Les œuvres des maîtres, anciens et modernes, sont exécutées et présentées avec la collaboration de chefs d'orchestre réputés et d'orchestres de grande classe.

Sous la rubrique de: **REICHSRUNDFUNK**
il vous sera donné de vous renseigner, à cet emplacement même et à tout moment, sur les heures et les longueurs d'ondes afférentes aux programmes de la Reichsrundfunk que vous désirez écouter.

Publicité parue dans Signal de mai 1943.

En 1940, seul l'émetteur de Strasbourg avait été saboté. Pendant l'été de 1944, les combats de la Libération ont seulement laissé en état de marche les émetteurs de Limoges et de Grenoble. Un projet, dont l'urgence tempère les ambitions décennales du Plan de 1942, est établi au nom des nécessités sociales et politiques : "*Sans entrer dans la discussion de savoir si la Radio amène ou amènera la naissance d'un art radiophonique, d'un moyen d'expression distinct des moyens classiques, constatons qu'elle contribue efficacement à la diffusion de la culture, sous ses formes musicales et littéraires, dans les couches les plus profondes de la Société... Elle permet de résoudre le problème délicat de la présence permanente de celui qui dirige, elle lui donne le moyen de préciser sa pensée, de donner ses consignes à tout instant, et à tout un chacun* (37)" La dernière phrase est lourde de menaces dans un pays privé d'oppositions. Ce ne fut pas le cas de la France (38). Dans le même temps, le Gouvernement provisoire présidé par le Général De Gaulle forgeait l'armature institutionnelle d'un service public qui devait être, comme la presse, préservé des jeux de l'argent. Une Ordonnance renouvelle, en Mars 1945, le monopole de l'Etat sur la radio. Les divers gouvernements en useront, chacun à son tour, de manière discrétionnaire.

Jean-Jacques LEDOS

Prochain article :
LA RADIO DE L'ESPERANCE :
de Londres à Paris, 1940-1944.

NOTES :

(1) "*...les discours du Maréchal sont rédigés par un officier d'abord, puis par différentes personnalités. Selon son habitude, Pétain revoit le texte et le rend plus concis...*" J.-R. Tournoux : Pétain-De Gaulle (Plon — 1964).

(2) La ligne passe au sud du Cher pour maintenir dans la zone occupée le puissant émetteur de la Radiodiffusion nationale, en grandes ondes, d'Allouis situé à une dizaine de kilomètres de Vierzon. Ultérieurement, la Commission d'Armistice, siégeant à Wiesbaden, rattachera à diverses autorités allemandes la bande frontalière française qui s'étend de la Suisse à la mer du Nord .

(3) Cité par Ph. Amaury : "Les deux premières expériences d'un 'ministère de l'information' en France" (Librairie générale de droit et de jurisprudence — Paris — 1969).

(4) Cité par Luc Seyral : "Radio-Paris à l'heure allemande" ("ANTENNES TDF" — Mars 1980).

(5) De l'Armistice à 1944, seul, Pierre Laval aura le titre de ministre de l'information qu'il cumule à son retour à la tête du gouvernement, en 1942, avec ceux de ministre de l'intérieur et des affaires étrangères. Philippe Henriot occupera quelques mois la fonction de Secrétaire d'Etat à l'Information et à la Propagande avant d'être assassiné en Juin 1944.

(6) Candidat d'extrême-droite contre le Général De Gaulle, en 1965, il se désista en faveur de François Mitterrand au second tour.

(7) "Le temps des illusions, souvenirs, 1940-1942" (A l'enseigne du cheval ailé — Genève — 1946).

(8) "Les décombres" (Ed. Denoël, 1942).

(9) "Neuf mois au gouvernement" (La Table Ronde, 1948).

(10) L. Rebatet : op. cit.

(11) René Bonnefoy, témoignage consigné dans "La vie de la France sous l'occupation, 1940-1944" (Hoover Institute — 1957).

(12) Marcel Déat note dans son "Journal" les "*bonnes dispositions*" de Marion qui "*veut traiter les français comme des malades et faire une propagande psychiatrique*".

(13) Titre d'un ouvrage de Jacques Bardoux, publié en 1939. (Cf. encadré).

(14) Un mouvement "Le Redressement Français" s'était développé, autour de 1930, à l'initiative de quelques néo-capitalistes libéraux comme Ernest Mercier ou Lucien Romier, auteur de "Le Redressement français, idées très simples pour les Français" et futur ministre dans les gouvernements Darlan et Laval (2ème). Cf. aussi "Les conditions d'une renaissance française" texte d'une causerie d'Henri Moysset reproduit dans "Vichy 1940-1944 ; Archives de guerre d'Angelo Tasca" pp. 246 sq. (CNRS-Feltrinelli Editore, Paris-Milan 1986).

(15) Cité par Robert Aron : "Histoire de Vichy" (Fayard, 1954).

(16) in "Les secrets de la propagande en France occupée" (Ed. A. Fayard — 1962).

(17) Cf. Ph. Amaury, op. cit. : annexes et R.-G. Nobécourt : "Les secrets de la propagande en France occupée." (Fayard — 1962).

(18) Sur la "Synarchie" cf. entre autres : Philippe Amaury, op. cit. ; Richard F. Kuisel : "The legend of Vichy Synarchy" ("French Historical Studies", 1970) ; J.-N. Jeanneney : "L'argent caché" ("Points-Histoire, 1984).

(19) Paul Marion in "Documents français" (Janvier 1942).

(20) Note à Paul Marion, 11 Octobre 1941, citée par B. Palmer : "L'Office français d'information (1940-1944)" in "Revue d'Histoire de la deuxième guerre mondiale" n° 101, janvier 1976.

(21) Dans une biographie de "Laval" (Balland — 1987) Fred Kupferman écrit : "*il dispose d'un milliard de francs, d'ailleurs prélevés sur le tribut quotidien payé par les Français....*" pour séduire le monde de la presse.

(22) Ed. A. Colin, 1972. Jules Jeanneney fut président du Sénat de 1932 à 1940.

(23) J.-L. Crémieux-Brilhac et G. Bensimhon : "Les propagandes radiophoniques et l'opinion publique en France de 1940 à 1944" in "Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale" n° 101, Jan. 1976.

(24) Déclaration reproduite dans "Chantons sous l'occupation" par André Halimi (Marabout, 1977).

(25) d'après H. Le Boterf : La vie parisienne sous l'occupation (France-Empire, 1975). "*Des auditeurs sourcilleux protestent losrque le mot "amour" de l'alphabet de la famille est illustré par Sacha Guitry qui en est à son quatrième mariage...*" (d'après Luc Seyral in "Antennes TDF" n° 47, mai 1980).

(26) En 1946, le "Club d'Essai" de la Radiodiffusion Française a pris le relais du "Studio d'essai" sous la direction du poète Jean Tardieu. De futures vedettes de la télévision y ont fait leurs premiers pas: Pierre Dumayet, Pierre Desgraupes, Pierre Tchernia, Michel Polac. (d'après R. Prot et R. Pradalié : Le Club d'Essai in "Histoire des programmes et des jeux à la radio et à la télévision" (Journée d'étude du "Groupe d'études historiques sur la radiodiffusion", 24 Février 1986) et "Cahiers d'histoire de la radiodiffusion" n° 27, décembre 1990).

(27) Cf. Richard F. Kuisel : "Le capitalisme et l'Etat en France" (Gallimard, 1984) ; du même : "Vichy et la planification économique" in "Le mouvement social" n° 98, 1977 ; Philippe Bauchard: "Les technocrates et le pouvoir" (Arthaud, 1966).

(28) Paul Tournon, gendre d'Edouard Branly, dresse en 1943 le projet d'une "Cité de la Radio" au rond-point de la Défense (cité par Crémieux-Brilhac et Bensimhon,,op. cit.).

(29) Inauguré en 1939, pour assurer la couverture de la quasi-totalité du territoire métropolitain, il sera saboté en 1942. Radio-Strasbourg est rattaché au réseau allemand, Radio-Lille au réseau belge, sous direction allemande.

(30) "Conférence mensuelle des délégués départementaux à la propagande, session du 13 juin 1941". Texte reproduit dans "VICHY 1940-1944", archives de guerre d'Angelo Tasca, op. cit.

(31) Causerie du 11 Mai 1941. Le texte des interventions du Dr. Friedrich était proposé en abonnement.

(32) "Les ondes, l'hebdomadaire de la Radio" n° 3, 11 Mai 1941.

(33) Philippe Henriot dispose d'une tribune hebdomadaire à "Radio Paris" à partir de 1942. En 1944, ses commentaires de l'actualité sont diffusés quatre fois par jour sur l'ensemble du réseau métropolitain, réunifié depuis l'occupation de la zone sud, en 1942. (Cf. illustration)

(34) Starlette au cinéma, elle est l'une des filles de Jean Luchaire, l'un des journalistes parisiens le plus engagés dans la collaboration. Il sera fusillé en 1946.

(35) "D'un château l'autre" (1957).

(36) La BBC annonce, le 27 juillet 1940, que ses émissions en langue française sont brouillées par le gouvernement de Bordeaux. ("Les voix de la liberté" T. I, Documentation française, 1975)

(37) Document inédit (décembre 1944) communiqué par Mr Claude Mercier.

(38) On verra, dans un prochain article, que le gouvernement provisoire constitué à Alger avait prévu un encadrement rigoureux des moyens d'information.

Pour en savoir plus :

— "La guerre des ondes" (co-édition Armand Colin, Payot, Complexe et Hurtebise, 1985) consacre un chapitre à cette période (Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Hélène Eck et Louis Foulon).

— Le N° 27 des "Cahiers d'Histoire de la Radiodiffusion" (11 rue Hamelin, 75783, PARIS CEDEX 16) publie un dossier intitulé "La Radiodiffusion Française en 1940".

— "Gavroche" a publié dans le n° 53 un article de Julien Papp : "50 ans après... Le régime de Vichy et les Français."

LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES DANS LA PREMIERE MOITIE DU XIXEME SIECLE

L'exemple de Nantes

Le Conseil de prud'hommes
est une juridiction toute fraternelle (Droz)

A l'occasion de son cent cinquantième anniversaire, en 1990, le conseil des prud'hommes de Nantes a édité une plaquette historique dont René Bourrigaud — un de nos fidèles lecteurs — a rédigé le texte et dont nous publions un extrait. Prud'homme est un vieux mot qui signifie homme sage et probe, honnête et avisé. Il est vrai que ces qualités sont indispensables aux juges chargés de régler les différends parfois dramatiques entre patrons et ouvriers. Ah ! pardon, ne dit-on pas maintenant employeurs et salariés !

C'est la loi du 18 mars 1806, sous le Premier Empire, qui fonde le premier conseil de prud'hommes à Lyon, grande cité industrielle, où la concentration des manufactures de la soie fait apparaître la nécessité d'un tribunal spécial, de procédure simple et rapide, *pour terminer, par la voie de la conciliation, les petits différends qui s'élèvent journellement soit entre des fabricants et des ouvriers, soit entre des chefs d'atelier et des compagnons ou apprentis.* (article 6)

La loi prévoyait la possibilité de création de conseils de prud'hommes dans toutes les villes industrielles. Le succès et l'intérêt de cette nouvelle institution sont tels que le gouvernement impérial en crée rapidement dans plusieurs centres industriels : Clermont, Mulhouse, Sedan, Thiers, Roubaix... Le décret du 11 juin 1809 apporte des précisions sur le règlement et le fonctionnement de ces premiers conseils.

Dès cette époque, de nombreuses règles de compétence et de procédure sont bien établies : les conseils sont chargés de mettre fin aux litiges concernant le contrat de travail, ils sont aussi dépositaires des «marques empreintes» sur les produits de fabrique pour en protéger la propriété. Les conseils sont composés de cinq à quinze membres suivant l'importance de l'industrie locale. Des décrets particuliers pour la création de chaque conseil établissent la liste des industries soumises à sa juridiction. Les prud'hommes sont élus par des assemblées générales professionnelles. Pour être éligible, il faut avoir trente ans et respecter des conditions d'ancienneté dans la profession.

Leur but essentiel est la conciliation : tous les jours ou tous les deux jours, se tient le «bureau particulier» — ou bureau de conciliation — composé de deux membres, un patron et un chef d'atelier. Les affaires non conciliées sont envoyées au «bureau général», un bureau de jugement constitué d'au moins les deux tiers de l'ensemble des conseillers prud'hommes et qui se réunit toutes les semaines. Il juge en dernier ressort les affaires qui n'excèdent pas 60 F (environ un mois de salaire ouvrier). Pour présider les bureaux de jugement, l'assemblée générale désigne un président et un vice-président qui ne peuvent être que patrons. Elle désigne aussi un secrétaire rétribué *pour avoir soin des papiers et tenir la plume pendant les séances.* (article 26 du décret de 1809)

Trois particularités méritent d'être soulignées et marquent les limites et l'esprit de l'institution originelle :

1°) Les «marchands fabricants», autrement dit les employeurs, «auront toujours, dans le conseil, un membre de plus que les chefs d'ateliers, les contre-maîtres, les teinturiers ou les ouvriers» (article 1er du décret), d'où le nombre impair de conseillers ;

2°) L'appel des jugements, si le litige dépasse une certaine somme, est fait devant le tribunal de Commerce, c'est-à-dire devant un tribunal constitué uniquement d'industriels et de commerçants ;

3°) Ce sont des institutions municipales puisque les municipalités sont chargées d'organiser les élections, de fournir un local et d'assurer la couverture des frais de fonctionnement.

En 1848, les choses changeront. Mais c'est sous ce régime que va se créer le conseil de prud'hommes de Nantes. On ne sera donc pas surpris de découvrir que les principaux acteurs de cette naissance, qui sera longue et difficile, sont des industriels nantais, la chambre de Commerce et la municipalité.

Les fondateurs du Conseil de Nantes

La première trace laissée par les archives est une lettre du maire de Nantes au préfet de la Loire Inférieure, datée du 31 octobre 1827, qui évoque une pétition «par laquelle divers fabricants demandent l'établissement d'un conseil de prud'hommes» à Nantes. Mais le maire n'y est pas favorable : pour lui, il y a encore trop peu de fabricants et d'ateliers importants, les ouvriers sont disséminés, la police suffit à maintenir l'ordre parmi eux et il ne voit pas comment trouver des personnes assez instruites et dévouées pour exercer les fonctions de conseiller...

Un an et demi plus tard, en avril 1829, une nouvelle pétition est remise accompagnée d'une statistique de *«la population de la classe ouvrière et (de) la valeur des produits de chaque branche d'industrie»* exigée par le décret de 1809 pour permettre au ministre de l'Agriculture et du Commerce de juger de l'opportunité de la création de chaque nouveau conseil. Cette statistique dénombre 16 223 ouvriers, ce qui est relativement modeste. De plus, le préfet doute de la fiabilité des chiffres proposés et préférerait une enquête par commissaire de police ; pourtant il la transmet au ministre. Celui-ci saisit le Conseil d'Etat qui donne un avis défavorable le 2 décembre 1829, *considérant que les tableaux transmis par le préfet et par la chambre de commerce ne présentent que la nomenclature des marchands, fabricants et ouvriers ... qu'on n'y remarque aucun germe de grande fabrique...*

Mais les Babonneau, Derivas, Chapron, Guillemet, Mangin, Coignard, Barjolle et autres qui signent la nouvelle pétition au maire le 18 décembre 1833 sont tenaces et espèrent profiter du changement de régime. La chute de la Monarchie légitimiste en 1830 et l'arrivée au pouvoir des orléanistes, qui représentent une bourgeoisie plus moderniste, leur paraissent créer des conditions plus favorables. Ils ont même tendance à trouver l'attente un peu longue : *Pendant plus de quinze années les soussignés, manufactu-*

RESUMES DES DEUX PREMIERS JUGEMENTS CONSERVES

JUGEMENT du 24 juillet 1846 :
Le sieur Vincent Gâche contre le sieur Duveau.

Vincent Gâche, ingénieur-mécanicien, demandeur, a passé un contrat de travail à façon avec Duveau, ouvrier-poëlier, dans lequel ce dernier s'engageait à construire une chaudière à vapeur, dans un délai de quatre mois, au prix de 300 F les 1000 Kg. (Selon nos catégories, Duveau serait aujourd'hui considéré comme un artisan, mais il fait partie à l'époque de ces « ouvriers patentés », susceptibles d'employer eux-mêmes des compagnons et soumis à la juridiction prud'homale).

Duveau refuse d'exécuter le contrat au bout de quelques jours car, dit-il, il ne trouve pas de compagnons pour l'aider. Première conciliation devant les prud'hommes : les deux parties acceptent une modification du contrat, par laquelle Duveau s'engage à faire le travail moyennant une rémunération de 6 F par jour.

Il abandonne une seconde fois son ouvrage... Vincent Gâche revient devant les prud'hommes. Duveau ne se présente même pas en conciliation. Le conseil résilie son contrat, mais le condamne, en faveur de Vincent Gâche qui se plaint d'avoir avancé la matière première, à la lourde somme de 600 F de dommages et intérêts, ce qui représente environ la somme qu'il aurait pu gagner en quatre mois.

JUGEMENT du 23 octobre 1846 :
Coignard François, fabricant de brosses, contre Rival Jacques, manoeuvre à Chantenay, agissant pour son fils, apprenti.

Le second jugement, toujours à l'initiative de l'employeur, concerne un contrat d'apprentissage, comme la majorité de ces premiers jugements.

En juillet 1845, le fils Rival est engagé comme apprenti et les conditions du contrat sont enregistrées par Coignard sur un registre spécial. Un an plus tard, le père reprend son fils avant la fin du contrat. Coignard demande le retour du fils dans son atelier ou, sinon, 100 F de dommages et intérêts. Rival prétend que son fils n'était pas apprenti mais « petit ouvrier ». Sentence du conseil de prud'hommes :

Considérant qu'il résulte des explications données par les parties et de la production du livre faite par le sieur Coignard, livre spécialement destiné à enregistrer les conventions passées avec ses apprentis, que le sieur Rival père, accompagné de son fils, a entendu lecture qui lui a été faite par le sieur Coignard des conditions d'apprentissage auxquelles le fils Rival serait astreint s'il entrait dans les ateliers du sus-dit,

considérant qu'il (les) a acceptées...

considérant que le sieur Rival, en retirant son fils cause un grave dommage au sieur Coignard, le premier temps de l'apprentissage étant toujours onéreux pour le maître...

le conseil condamne Rival à ramener son fils dans la fabrique de Coignard ou bien à verser quarante francs de dommages et intérêts.

riers, fabricants et chefs d'ateliers ont vainement réclamé sous le gouvernement déchu un conseil de prud'hommes qu'ils n'ont jamais pu obtenir.

Ils demandent l'appui du maire, industriel lui-même *pour qu'enfin notre intéressante cité jouisse du bienfait d'une si belle institution.*

Le maire, devenu favorable, mais rendu prudent par le refus du Conseil d'Etat de 1829, demande à la chambre de commerce une enquête statistique tendant à prouver que Nantes peut être considérée comme une «ville de fabrique». Personne ne veut se charger d'établir ces statistiques et l'affaire s'enlise à nouveau.

Cinq ans plus tard, le 9 mars 1838, par une longue lettre-pétition de quatre pages, trente-trois commerçants et industriels nantais résument leurs arguments, dont voici les principaux :

Si d'un côté les chefs de fabrique trouvent dans cette institution les moyens de maintenir l'ordre et la discipline dans les ateliers, en faisant intervenir un acte pour constater les contraventions aux règlements, les infidélités ou soustractions commises à leur préjudice, pour exprimer des manquements graves des ouvriers à leur égard, les tentatives de coalition etc. ; d'un autre côté les ouvriers y trouvent un appui naturel contre toutes les prétentions qui pourraient leur sembler exagérées de la part de leurs maîtres, telles que la retenue injuste de leurs livres (1) et d'une portion de leur salaire, prolongation des heures de travail, etc.

L'embauchage, sans congé préalable, des ouvriers d'une fabrique par un autre fabricant est un quasi délit qui se représente trop souvent dans plusieurs genres d'industrie et qu'il est difficile de poursuivre devant les tribunaux ordinaires...

Dans l'état actuel des choses les contrats d'apprentissage sont souvent violés par les apprentis d'où il résulte que les maîtres sont peu disposés à former des apprentis et surtout à leur enseigner, sans restrictions, tous les procédés de leur état...

(1) Il s'agit du livret que chaque ouvrier devait posséder et remettre à l'employeur qui l'embauchait. Ce document portait la liste et la signature des employeurs précédents. Ce système de contrôle est mis en place sous le 1er Empire.

Sous un point de vue plus élevé, l'institution de prud'hommes serait encore appelée à rendre d'éminents services en fournissant au gouvernement des renseignements exacts sur l'état de prospérité ou de décadence de chaque branche d'industrie. Nul doute que les contestations étouffées à leur naisance par l'action conciliatrice de prud'hommes, les coalitions [les grèves] *des ouvriers pour l'élévation des salaires ou celles des chefs pour leur abaissement deviendraient impossibles...*

Devant une telle avalanche d'arguments, où se mêlent les soucis pratiques et les espoirs vains, le maire se décide enfin à faire faire une enquête statistique par le commissaire de police. Ce recencement est terminé en septembre 1838.

Navettes entre le préfet, le ministre, le maire qui consulte un avocat et son conseil municipal : l'année 1839 se passe encore en pourparlers. En juin 1840, la chambre de commerce obtient l'appui de quatre députés et manifeste son impatience...

1840-1847 : les premiers pas

Par ordonnance royale du 31 juillet 1840, Louis Philippe, roi des Français, crée le soixante-quatrième conseil de prud'hommes, celui de Nantes. Il comportera sept membres titulaires, quatre marchands fabricants et trois chefs d'ateliers, contremaîtres ou «ouvriers patentés», ainsi que deux suppléants. Il se divise en trois catégories : les métiers du textile (trois membres), ceux de la métallurgie (deux membres), les industries alimentaires avec les cuirs et peaux (deux membres). Son ressort couvre les six cantons de Nantes, ce qui englobe les communes de Chantenay, Indre, Saint-Herblain et Saint-Sébastien. La ville fournira un local et couvrira les dépenses de fonctionnement.

En septembre 1840, un registre est ouvert à l'Hôtel-de-Ville pour les inscriptions sur les listes électorales, mais «nul ne peut être inscrit sans justifier de sa patente», ce qui limitait singulièrement les possibilités d'inscription des ouvriers — ceux qui payaient une patente étant en réalité des sous-entrepreneurs qui faisaient travailler des compagnons. Mais nous sommes encore sous le régime de la monarchie censitaire...

Le déroulement des opérations préélectorales est long puisque les élections n'ont lieu que le 22 août 1841 et l'installation définitive des premiers conseillers prud'hommes se fait le 13 octobre suivant. Les sept conseillers — Barjolle, Chapron, Saint Just, Voruz (patrons), Colliard, Vincent, Leborgne (salariés) et leurs deux suppléants, Emile Favre et Pierre Chappé — prêtent un serment à la fois politique et judiciai-

re : *Je jure fidélité au Roi des Français, obéissance à la Charte constitutionnelle et aux lois du Royaume, et je promets de remplir mes devoirs de prud'homme avec zèle et intégrité.*

Le conseil ainsi constitué ne tarde pas à faire savoir aux intéressés, et notamment aux juges de paix qui avaient à connaître des litiges qui lui sont maintenant réservés, qu'il tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville tous les lundi, mercredi et vendredi, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Les premiers pas des conseillers ne sont pas toujours bien assurés, même si ceux-ci sont pleins de bonnes intentions et de bon sens : ils s'attirent, par exemple, les critiques du ministère de tutelle quand ils lui soumettent leur premier règlement intérieur. Le ministre refuse, par exemple, que les prud'hommes désignent parmi eux un trésorier (même pour recevoir les amendes infligées aux conseillers absents), qu'ils adjoignent un commis au secrétaire, et il n'accepte pas la proposition suivante des conseillers de Nantes en matière de conciliation : *pour la conciliation, les conseillers siégeant, avant de faire aucune proposition, se consulteront, et l'un d'eux, parlant au nom du bureau, émettra l'avis commun.*

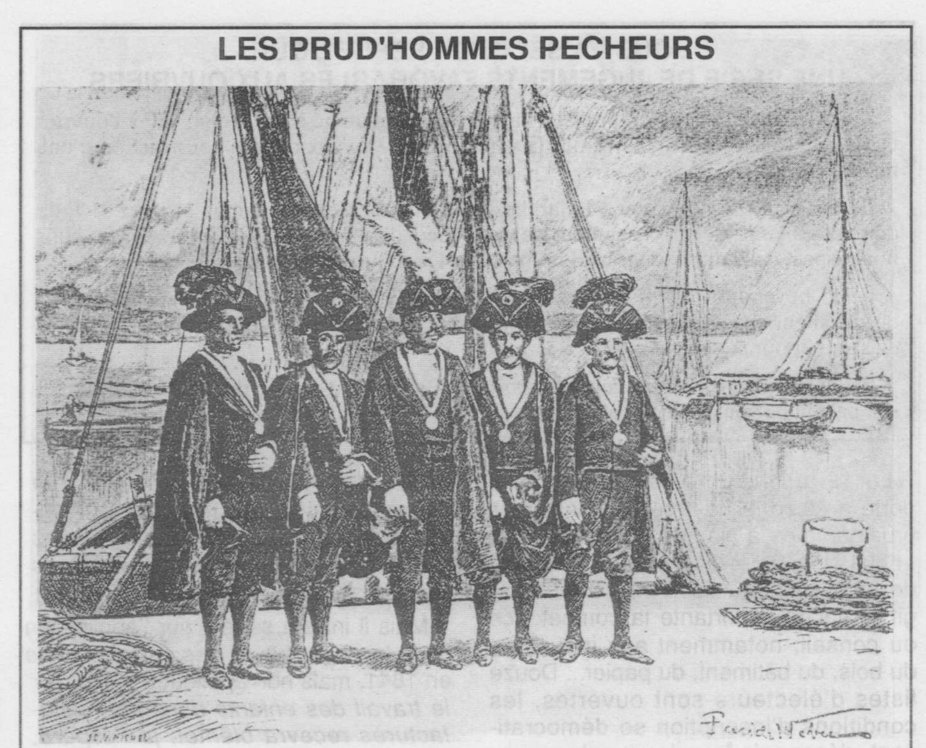
Les conseillers croient bien faire mais le ministre, plus juriste qu'eux, pense qu'un juge qui aurait donné son avis ne pourrait plus siéger en bureau de jugement. Il y a fort à parier cependant que la solution des conseillers, si elle a été supprimée du règlement intérieur, est néanmoins restée pratique courante, si on en juge par les résultats de la conciliation.

Le 31 décembre 1842, le président Voruz, par ailleurs célèbre constructeur nantais de machines à vapeur, est fier de présenter le bilan de la première année de fonctionnement : 90 affaires inscrites, 10 retraits avant conciliation, 79 conciliées par le «bureau particulier», une seule affaire portée devant le bureau de jugement... et conciliée dès l'ouverture de l'audience ! Il explique ce succès total de la conciliation par *l'influence paternelle que les prud'hommes exercent sur les différends qui leur sont soumis. La bienveillante sollicitude qu'ils déploient à l'égard des parties ouvre facilement le chemin à la conciliation, les torts s'avouent le plus souvent et les concessions se présentent naturellement.*

Il souligne aussi — et ne cessera pas de le faire les années suivantes — que près de la moitié des affaires ne relève pas, en principe, de la compétence du conseil car elle concerne des professions non visées par l'ordonnance de création. Mais, dit-il, «les parties avaient unanimement réclamé l'intervention du conseil, et la loi le permettait ». Il insiste donc déjà pour une extension de la compétence des prud'hommes à trente professions supplémentaires (chapeliers, maçons, ferblantiers, charpentiers de navires...), de façon à étendre «son influence moralisatrice et si favorable au progrès du travail». Sur un ton empreint d'un paternalisme très répandu à cette époque, il ajoute : *la classe ouvrière, plus encore que les fabricants, a besoin d'un conseil sage et bienveillant, qui l'éclaire, qui l'habitue à régler ses intérêts pour ainsi dire en famille, et par la seule voie du bon sens et de la loyauté.*

Le renouvellement des conseillers par tiers chaque année ne provoque pas de changement d'orientation dans ce conseil première manière qui reste marqué par la personnalité de son président qui ne change pas. Un conseil qui porte bien son nom et qui ne mérite guère celui de tribunal puisque, sur les 743 affaires qu'il a à connaître, il ne prononce que trois ou quatre jugements en six ans de fonctionnement !

LES PRUD'HOMMES PECHEURS



Prud'hommes pêcheurs de Provence.

Dans plusieurs villes maritimes existe une juridiction fort ancienne qui remonterait à l'époque du roi René d'Anjou en Provence, c'est-à-dire vers le milieu du XV[ème] siècle. En effet ce serait ce "bon roi" — qui avait déjà créé l'ordre de *l'Esturgeon* attribué aux pêcheurs, destiné à encourager l'industrie de la pêche à l'esturgeon — qui aurait institué pour les pêcheurs de la mer des tribunaux particuliers pour juger leurs différends.

Cette juridiction est tout à fait patriarcale. Les pêcheurs élisent les prud'hommes, selon les traditions, le lendemain de la Noël. Ils ne tiennent leur audience que le dimanche à *deux heures de relevée.* Les jugements sont sommaires sans forme ni figure de procès, sans écriture, sans avocats ni procureurs, sans greffier non plus, puisque les jugements ne s'écrivent pas, mais s'exécutent sur le champ.

Le plaignant va trouver le garde de la communauté et dépose une obole de dix centimes dans un tronc spécial (appelé boîte de Saint-Pierre) placé dans la salle du tribunal disant assigner *un tel.* Le dimanche suivant, le défendeur, avant d'être écouté, met aussi deux sous dans la boîte. Les parties exposent alors leurs griefs, les témoins sont entendus, après quoi les prud'hommes prononcent leur jugement en provençal. La partie condamnée paye sur-le-champ et sans appel la somme due, faute de quoi le garde va saisir sa barque et ses filets en attendant le réglement définitif.

Il existait encore à la fin du siècle dernier douze prud'hommes sur les côtes provençales et plus de dix mille pêcheurs étaient soumis à cette paternelle juridiction.

La Révolution de 1848 et la parité

Au-delà des barricades de février, des discours de Lamartine et des émeutes sanglantes de juin que l'Histoire a souvent retenus, la révolution de 1848 apporte un souffle démocratique sur la société qui ne pouvait épargner la jeune institution prud'homale située au coeur des relations sociales.

Le 27 mai, l'Assemblée nationale vote un texte qui institue la **parité** entre patrons et ouvriers. Ceux-ci seront donc en nombre égal et la présidence, alternant entre les deux éléments, changera tous les trois mois. Chose qui nous paraît aujourd'hui étrange : chaque collège désigne une liste de candidats éligibles, mais ce sont les ouvriers qui sont invités à choisir sur cette liste les prud'hommes patrons et réciproquement ! De même, ce sont les prud'hommes ouvriers qui élisent le président patron et les prud'hommes patrons qui élisent le président ouvrier.

SOUS LA SECONDE REPUBLIQUE, UNE SERIE DE JUGEMENTS FAVORABLES AUX OUVRIERS

Le 18 janvier 1850, l'entrepreneur Favreau est condamné à payer 584,50 F à l'ouvrier tacheron Jean-René Lambert pour la valeur de ses travaux dans la construction d'une maison.

Le 1er février 1850, Antoine Lafargue, maître-cordier, est condamné à payer 21 F de dommages et intérêts à chacun des deux ouvriers qu'il est allé chercher à Angers pour non respect de la durée du travail promise sur les contrats d'embauche.

Le 15 novembre 1850, Pitre, confiseur, est condamné à verser 100 F à Vagron pour licenciement abusif, plus 50 F de frais de voyage pour la procédure (soit près d'un mois de salaire pour ce second motif).

Le 29 novembre 1850, le conseil accorde 2 F par jour à un ouvrier menuisier auquel son patron ne voulait verser que 1,75 F, alors qu'il lui avait promis verbalement 2,25 F.

Le 12 juillet, un arrêté préfectoral porte à seize le nombre de conseillers prud'hommes à Nantes — huit patrons et huit ouvriers — et crée six catégories de professions justiciables, ce qui élargit de façon importante la compétence du conseil, notamment aux industries du bois, du bâtiment, du papier... Douze listes d'électeurs sont ouvertes, les conditions d'inscription se démocratisent, désormais tous les ouvriers peuvent s'inscrire, mais le maire se plaint de n'enregistrer que 800 inscriptions.

Les seize nouveaux conseillers sont installés le 14 janvier 1849, ce qui provoque un renouvellement quasi complet du conseil, avec un nouvel état d'esprit démocratique : c'est Michel Rocher, maître-poêlier, républicain de gauche connu pour ses sympathies pour le mouvement ouvrier naissant et homme politique important à Nantes, qui devient président à la grande inquiétude de la plupart de ses collègues ! Le serment ne contient plus d'allégeance au pouvoir en place : *Je fais serment d'obéissance aux lois et de remplir mes devoirs de prud'homme avec zèle et intégrité.*

Voruz, ancien président et conseiller municipal, représente le maire à cette séance d'installation. Dans sa lettre aux nouveaux conseillers, il se montre lui aussi très touché par l'état de grâce démocratique : *Messieurs les prud'hommes, La République devait être plus libérale envers les travailleurs que ne l'avait été la monarchie ; l'assemblée nationale a donc élargi le cercle de votre juridiction, donnant ainsi gain de cause aux démarches réitérées faites pendant sept années par le conseil qui vous a précédé...*

La loi, en appelant à la composition de votre bureau autant d'ouvriers que de patrons a, par cela seul, effacé à jamais cette démarcation que l'esprit de discorde s'efforce en vain d'établir entre ce qu'on appelait les maîtres et les ouvriers : il ne peut exister de différences entre les travailleurs que celle de la capacité ; quant aux avantages de position, ils appartiennent à la probité, à la bonne conduite et surtout au génie...

Il incite bien sûr à la concorde sociale : *La justice qui ressortira de vos arrêts sera celle du droit émanée d'un conseil formé de travailleurs, elle initiera peu à peu à la communauté de leurs intérêts et à la réciprocité des bons procédés le patron et l'ouvrier.*

Mais il insiste surtout sur l'application de la loi sur le travail des enfants, votée en 1841, mais non appliquée : *la loi sur le travail des enfants dans les manufactures recevra bientôt, je l'espère, une meilleure application que par le passé. L'exécution de cette loi ne saurait être mieux confiée qu'à vous ; les législateurs n'y ont pas songé ; c'est à vous à demander que cette loi paternelle soit remise entre vos mains. A qui donc la mesure du travail est-elle la plus familière ? Quels sont les enfants qui encombrent les manufactures, si ce ne sont les nôtres ?*

Puis, après quelques considérations sur la mauvaise situation économique, il conclut par ce souhait qui porte la marque du lyrisme romantique de son époque : *Le jour où l'activité des bras se fera sentir pour tous sera pour nous un jour de bonheur ; car ce jour-là les classes ouvrières auront retrouvé leur meilleur ami... le Travail.*

Sous la présidence de Rocher, le nombre d'affaires augmente très rapidement, du fait de l'extension de la compétence, mais sans doute aussi parce que les ouvriers ressentent les prud'hommes comme un vrai moyen de défense. D'une centaine d'affaires avant 1848, le conseil en traite près de 400 en 1850 et plus de 500 en 1851. Le taux de conciliation reste très élevé, mais le nombre de jugements augmente, malgré l'institution d'une deuxième tentative de conciliation. On compte 19 jugements en 1851, c'est-à-dire plus que pour toutes les années précédentes. Or ces jugements sont souvent favorables aux ouvriers. Le monde patronal s'inquiète. Les autorités locales aussi.

Avec la mise en place d'un quasi ministère du Travail, (la Commission du Luxembourg dirigée par le socialiste Louis Blanc), le gouvernement sollicite souvent l'avis des conseils de prud'hommes. C'est ainsi que le 10 mai 1849, sollicités pour donner leur avis sur les caisses de secours, les conseillers prud'hommes de Nantes inventent, avec un siècle d'avance, les bases de notre Sécurité sociale actuelle : *Après avoir mûrement examiné, pesé et discuté toutes les questions...*

1) nous ne croyons pas que les caisses de secours et les caisses de retraite doivent être distinctes, nous pensons, au contraire, qu'elles ne doivent former qu'une seule et même caisse.

2) Cette caisse devrait être commune pour tous les travailleurs de France en général.

3) Dans aucun cas les versements ne doivent être facultatifs, tous les hommes en général étant peu disposés à s'imposer volontairement.

4) Pour arriver à une solution prompte et efficace les retenues doivent être exigées, par égales portions, des patrons et des ouvriers. Le gouvernement à son tour doit intervenir pour une somme au moins égale au versement fait par les patrons et les ouvriers (soit un quart par les patrons, un quart par les ouvriers, deux quarts par le gouvernement).

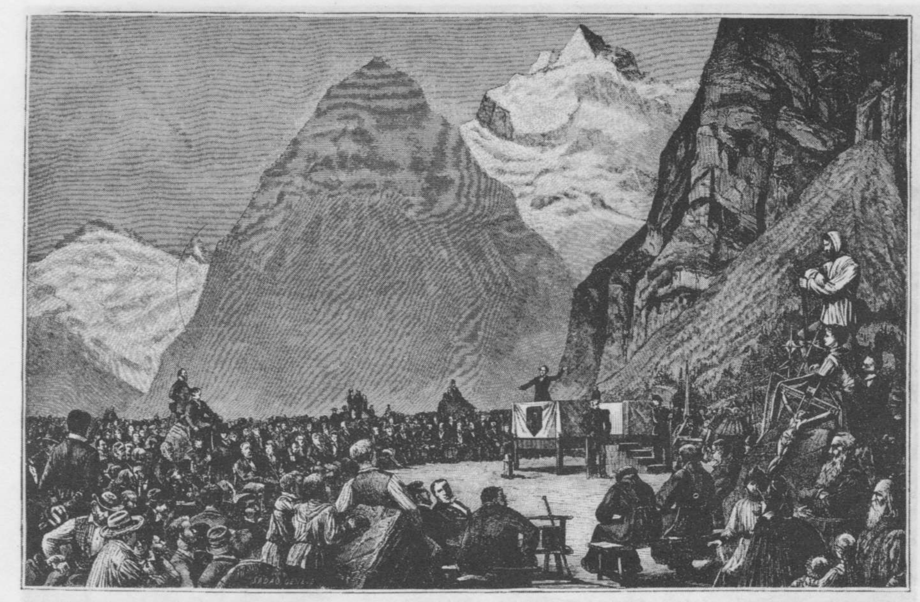
Suivent quatre grandes pages d'explications et de justifications qui font notamment référence à la doctrine du Christ «qui veut la fraternité, toujours prêchée, jamais suivie» et qui, tout en fournissant des renseignements sur les sociétés de secours existantes, explique pourquoi la solidarité nationale et obligatoire est préférable à toute autre forme partielle et volontaire, mais inefficace.

Décidément, ces hommes-là étaient de dangereux prophètes qui s'étaient trompés de siècle ! Aussi, prenant prétexte de la participation de certains conseillers aux manifestations qui s'opposèrent au coup d'Etat du 2 décembre 1851, le pouvoir exécutif, par arrêté préfectoral du 8 janvier 1852, prononce la dissolution du conseil de prud'hommes de Nantes.

René BOURRIGAUD

Pour réaliser cette étude, l'auteur a effectué le dépouillement des dossiers contenus dans le carton 12 de la série F7 des archives municipales de Nantes, qui contiennent les principaux documents relatifs à l'origine et au fonctionnement général du conseil avant 1914, et consulté plusieurs dossiers de la série 16U des archives départementales de Loire Atlantique qui conservent les pièces relatives à la vie quotidienne de la juridiction (courrier du président, notes d'audience, jugements, P.V. de conciliation...). Plusieurs ouvrages anciens de la bibliothèque du conseil ont été consultés, mais, à notre connaissance, en dehors de quelques ouvrages généraux qui citent parfois Nantes, aucune étude historique n'a été publiée sur les prud'hommes de Nantes.

IL ÉTAIT UNE FOIS LA SUISSE


Une Landsgemeinde à Glaris

Depuis le 19ème siècle, les historiens ont détruit la version selon laquelle la Confédération suisse serait née de la lutte d'un peuple pour sa liberté. La légende de l'adroit Guillaume Tell luttant contre le cynique Gessler et immortalisée par Schiller reste, universellement, un symbole politique attaché au peuple suisse.

En fait, le pacte fédéral du 1er août 1291 — dont la Suisse fête le 700ème anniversaire —, scellé par un serment des trois "Waldstätten" (Uri, Schwyz et Nidwald) ne fait aucune mention de Gessler ni même des Habsbourg. On peut simplement y lire la promesse de s'aider mutuellement — au prix de sa vie et de ses biens — pour lutter contre toutes les formes de violence à l'intérieur ou à l'extérieur des trois vallées, les paysans jurant "*hormis Dieu,* de n'avoir point de maître".

Les habitants deviennent dès lors des *confédérés* (d'où le nom de Confédération attaché à la Suisse). Ces confédérés nomment parmi les plus sages d'entre eux des juges chargés de règler leurs différends avec la plus grande sévérité: pour un meurtre, c'est l'exécution; pour un incendie volontaire, l'exclusion; pour un vol avec violence, la confiscation des biens. Ainsi, le règlement pacifique, devant les juges, de tous les cas de litige est destiné à éviter les querelles et les guerres, et ce pour toujours, puisque l'alliance est "perpétuelle".

Cet idéal de paix et de fraternité prend naissance au milieu d'antagonismes féodaux et bourgeois. Il devra grandir au sein d'un peuple uni par un lien de solidarité plus fort que les traditions d'origine, de race, de langue, plus puissant que les dissensions religieuses. Et ce ne sera pas facile de transformer au fil du temps le sentiment de sécurité collective en un instrument d'indépendance et de paix.


Les lutteurs de l'Oberland bernois D'après une lithographie de J. Brodtmann (Collection fédérale des estampes)

L'unité dans la diversité

Rappelons brièvement, pour plus de compréhension, l'évolution historique de ce pays.

Dès l'origine, la pleine souveraineté des cantons demeure intangible. Il en est de même lorsque Lucerne, Zurich, Berne, Zoug et Glaris s'unissent à la Confédération en 1353, adjoignant ainsi à l'élément *paysan*, l'élément *citadin*. Puis la Confédération s'étend quand, par exemple, Berne s'annexe le pays de Vaud et Uri, le Tessin. Les cantons, encore rattachés au Saint-Empire obtiennent leur indépendance politique en 1499 par la Paix de Bâle. Dès 1513 Soleure, Fribourg, Bâle, Schaffouse et Appenzell viennent grossir les forces de l'union.

Ces extensions des cantons intègrent dans la Confédération des populations de langues différentes. La carte ethnologique de la Suisse présente donc l'image de trois langues (allemand, français, italien) et même de quatre, puisque le Romanche reste la langue des Grisons. Ainsi, les civilisations germaniques et latines cohabitent sans s'affronter.

Alors qu'en Europe, du fait de l'intensification de l'idée de race, les oppositions de langues et de civilisations sont plus intenses, on assiste ici à une tendance diamétralement opposée : pas de pouvoir basé sur l'unité de race et de langue, il faut nécessairement se comprendre, se découvrir, se respecter et travailler en commun dans la paix. Mais, bien évidemment, cela suppose une décentralisation où chaque espace vital jouit de son indépendance et de son autonomie.

En 1515, les Suisses sont écrasés par François 1er à Marignan : la Confé-



Les Landsgemeinde n'étaient pas toujours de tout repos : Les Onglus et les Cornus dans la Landsgemeinde de Rothenthurm, le 6 mai 1838. Dessiné et gravé par Disteli (Bibliothèque de la Ville de Zurich).

dération signe avec la France la paix perpétuelle et cesse désormais d'intervenir directement dans les affaires européennes: elle préfère se limiter au service militaire mercenaire.

La religion, facteur de division

La puissante Confédération, qui semble entrer dans une ère de prospérité, est brusquement troublée par les conflits religieux qui suivent la Réforme, amenant des luttes internes graves. Les Etats voisins entretiennent cet esprit de secte qui ne peut qu'affaiblir la Confédération. C'est dans ces temps de troubles qu'apparaît pour la première fois, comme une soupape de sûreté, l'institution du referendum. D'abord admis, à titre de coutume, dans les communes grisonnes et du Valais, il est introduit par Berne et Zurich dans leurs constitutions, puis disparaît provisoirement pendant le 17ème siècle sous la pression de l'oligarchie montante.

Du traité de Wesphalie, en 1648, date l'admission de la Suisse au nombre des Etats européens. Les cantons souverains qui la composent se répartissent en deux groupes; les cantons démocratiques, dotés de la *Landsgemeinde*, pour la plupart "paysans", et les cantons autoritaires, dominés soit par l'aristocratie de race (Berne, Soleure, Fribourg), soit par les abbayes ou corporations (Zurich, Bâle, Schaffouse).

L'expérience d'une République centralisée

Le vent de la Révolution qui balaie la France souffle également sur les treize cantons dont l'unité est chancelante. Les classes dirigeantes avaient failli à leur mission: elles étaient plus préoccupées d'augmenter leurs richesses et conserver le pouvoir plutôt que d'émanciper le peuple. Un processus de démocratisation se met alors en place, favorisé par les émissaires de la Convention puis du Directoire. Aidé par les Jacobins locaux, les Français annexent en 1798 la République alémanique qui vient de se créer, puis Fribourg et Soleure et, malgré une résistance opiniâtre des cantons centraux, occupent finalement militairement l'ensemble du territoire.

La Suisse devient la République helvétique, centralisée, redécoupée en circonscriptions administratives et gouvernée par un Directoire. En réalité, cette conquête vise à assurer à la France le contrôle des cols alpins et surtout à mettre le pays en coupe règlée et s'approprier le trésor de Berne destiné à financer la campagne d'Egypte. De plus, la France amène la guerre dans le pays, notamment à Zurich où ses troupes affrontent les Austro-Russes.

Le pays est accablé sous le poids du fonctionnarisme et la République centralisée helvétique coûte trop de sang et de sacrifices à ses habitants qui finalement se révoltent.

Devant cette résistance jugée dangereuse, Napoléon, en 1803, par un Acte de médiation rétablit les treize cantons dans des frontières modifiées et fait accéder les anciens pays alliés et sujets de la Suisse au statut du canton de plein exercice : Saint-Gall, Argovie, Thurgovie, Grisons, Tessin, Vaud. Ce qui porte à dix-neuf cantons ce qu'on appellera désormais la Confédération helvétique. En 1813, la Diète abolit l'Acte de médiation, Genève se libère de la tutelle française et en 1816, au Congrès de Paris, la Confédération reçoit des compensations territoriales : elle comprend maintenant vingt-deux cantons avec l'entrée de Genève, du Valais et de Neuchâtel. La neutralité et l'inviolabilité de la Suisse sont garanties.

Après 1815, le retour en force des Jésuites réveille l'ardeur des passions religieuses. Les cantons autoritaires restaurent leur pouvoir. La coalition des grandes puissances, formée dans le but de combattre les mouvements d'émancipation, amène en Europe une sévère répression qui fait affluer en Suisse de nombreux bannis que quelques cantons accueillent malgré les conseils de la Diète, dont la politique était dominée par les intérêts de la Sainte Alliance.

Une Confédération démocratique

En 1830, une vague d'agitations contraint les cantons encore autoritaires à se doter d'une constitution basée sur le suffrage universel. L'opposition naissante prend corps grâce aux sociétés et cercles où se répandent les idées nouvelles. Suite aux provocations religieuses, notamment des Jésuites (affaire du Sonderbund), les milices fédérales s'opposent dans une brève guerre civile aux troupes catholiques. Les radicaux, vainqueurs, font expulser les Jésuites et réorganisent la Suisse par la constitution du 12 septembre 1848. Les

Le service étranger

Le service militaire mercenaire était considéré comme une nécessité économique pour les populations croissantes des pauvres vallées alpestres. Le Suisse avait la réputation d'être le meilleur soldat, et les grands Etats se gardaient de se brouiller avec les cantons confédérés qui leur fournissaient leurs meilleurs régiments. Ces régiments, d'ailleurs, ne servaient en terre étrangère que sous leur propre drapeau (la croix blanche), avec leurs propres officiers. On peut donc penser que, paradoxalement, la Confédération put conserver sa liberté en grande partie grâce aux hauts faits d'armes de ses fils sur les terres étrangères.

Les démocraties à Landsgemeinde

On les trouve dans les plus anciens cantons — Uri, Schwyz, Unterwald, Glaris, Zoug et Appenzell. La Lansgemeinde est une assemblée de tous les hommes ayant le droit de vote (à l'âge du service militaire) qui constitue l'autorité suprême de l'Etat. C'est cette assemblée qui prend toutes les décisions définitives sur les questions importantes prenant force de loi. Elle choisit ses dignitaires. Au début, elle constituait le tribunal suprême du pays dans la tradition de l'antique "Volkstag" des Germains. Dans cette assemblée, tous étaient libres et égaux, riches ou pauvres, maîtres ou valets. Elle restait toutefois profondément religieuse (sous l'autorité de Dieu) et chaque citoyen s'y montrait armé d'une épée (peuple guerrier).

cantons conservent leur indépendance, mais le pays est doté d'un Conseil fédéral de gouvernement, de deux chambres élues au suffrage universel (Conseil national et Conseil des Etats). Dorénavant, la Confédération prend en charge les affaires étrangères, l'armée, les douanes, les postes et la monnaie. Cette réorganisation favorisera le développement économique du pays.

Des milliers de révolutionnaires allemands, italiens et français trouvent refuge, à cette époque, sur le territoire suisse. Leur présence crée des difficultés diplomatiques que les problèmes religieux avaient déjà soulevées, notamment avec l'Autriche. En 1860, les libéraux de la Savoie du nord demandent leur annexion à la Suisse, ce que refuse Napoléon III qui crée, en compensation, une grande zone franche sur le territoire.

Malgré cela, la Suisse connaît une ère de calme et de prospérité, très occupée entre autre à la construction de ses réseaux routier et ferroviaire. C'est à genève en 1866 que les règles pour le traitement des blessés en temps de guerre avec l'accord de douze Etats membres sont adoptées : la Croix-rouge est née.

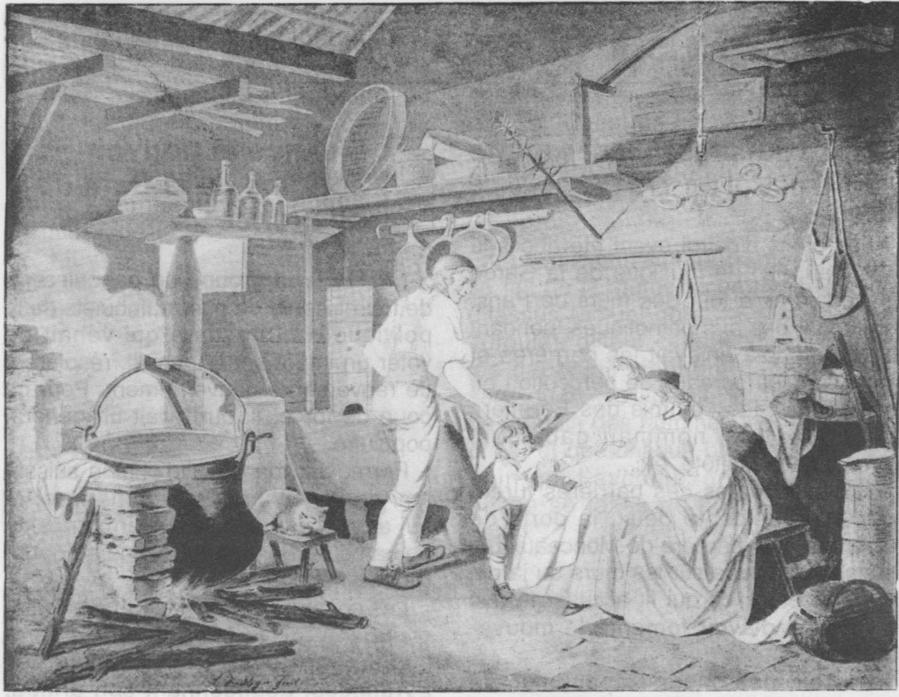
Pendant la guerre de 1870, la Suisse, au nom de sa neutralité, reçoit avec sollicitude les nombreux réfugiés et blessés, et, en janvier 1871, accueille les 80 000 hommes de l'armée de l'Est précipités aux frontières. Le Conseil reconnaît la République française renaissante et ouvre ses portes aux communards persécutés qui cherchent refuge à la suite de la défaite du mouvement. En septembre 1871 se tient à Lausanne le Congrès de la paix.

La Suisse moderne

La nouvelle constitution de 1874 complète celle de 1848. Elle se rapproche de la démocratie directe en introduisant le referendum facultatif, ainsi que le droit d'initiative conféré au peuple en matière constitutionnelle. Elle supprime la contrainte par corps et la peine de mort (rétablie plus tard dans quelques cantons), prohibe les maisons de jeu et prend des mesures contre les loteries. L'école primaire est obligatoire, gratuite et non confessionnelle. A la proclamation de *l'infaillibilité* du pape la Suisse répond par une affirmation des droits du citoyen libre dans sa pensée et sa conscience.

Sur le plan économique, le pays continue sa politique de grands travaux (percement des tunnels, débuts de la houille blanche...), développe le tourisme et la petite industrie (horlogerie, outillage...). La Fédération ouvrière suisse favorise une politique sociale (règlementation du travail, assurances ouvrières...).

En 1912, le danger de guerre est si grand que l'Internationale tient à Bâle



La visite au chalet. D'après une aquarelle de S. Freudenberger (Collection fédérale des estampes).

une assemblée de paix réunissant des milliers d'ouvriers de tous pays qui jurent solennellement de tout faire pour éviter la guerre. Malheureusement le conflit éclate et la Suisse neutre maintient son unité quoique les sympathies soient partagées dans le pays. Encore une fois, le territoire helvétique permet assistance aux réfugiés et aux prisonniers échangés. En 1915, révolutionnaires et pacifistes de plusieurs pays se réunissent à Zimmerwald pour parler paix et restaurer la 2ème Internationale : c'est l'échec. Une vague de grèves et de mouvements révolutionnaires est sévèrement réprimée dans le pays en 1918. Le traité de Versailles, qui met fin au conflit, confirme la neutralité de la Suisse qui entre à la Société des Nations nouvellement créée à Genève (avant de s'en retirer en 1938).

La crise mondiale des années 30 affecte sérieusement l'économie suisse, son franc est fortement dévalué en 1936.

Bien heureusement, les Suisses échappent, pendant la seconde guerre, à la politique d'expansion territoriale du Führer. Leur neutralité, outre l'assistance bien connue aux réfugiés, persécutés et autres victimes du nazisme, permet sans aucun doute, par le rapprochement des ambassades — et des services secrets — alliées, de hâter la victoire finale. Rappelons aussi les chroniques de René Payot sur Radio Sottens qui eurent autant d'influence en France occupée que la Radio de Londres.

Depuis la guerre, la Suisse a repris son expansion économique pour atteindre le niveau que nous lui connaissons aujourd'hui.

Certes, le régime confédéral est fragile, du fait de la complexité des institutions politiques, du grand nombre de partis et de l'absence d'une véritable opposition parlementaire. Sa prospérité industrielle et bancaire n'est pas à l'abri d'une déstabilisation dans la perspective d'une grande Europe dans laquelle elle a peine à prendre place. La "paix du travail" assurée par les conventions collectives pourrait être remise en cause en cas de crise, compliquée du problème des émigrés, dont elle accuse le plus grand taux en Europe.

Il est probable que l'esprit du fédéralisme dont l'idéal consiste à aimer la différence, ainsi que l'esprit d'indépendance et de paix resteront assez forts dans le pays pour faire obstacle au totalitarisme qui le guette.

Quoiqu'il en soit, nous témoignons à nos amis Suisses — par ce bref survol de leur histoire — notre sympathie, nous leur souhaitons un bon 700ème anniversaire, et nous formons le voeu qu'ils fêteront en toute quiétude leur ...millénaire.

G.PELLETIER

Humour

Un capitaine suisse faisait enterrer pêle-mêle, sur le champ de bataille, les morts et les mourants. On lui représenta que quelques-uns des enterrés respiraient encore et ne demandaient qu'à vivre "Bah! dit-il, si on les écoutait, il n'y en aurait pas un de mort".

On peut remarquer que cette histoire, relevée dans le *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle* de Larousse (T.14 p 1219), a également été attribuée à un Belge, chargé d'enterrer les cadavres après la bataille de Waterloo !

L'HISTOIRE EN BREF

La suppression des droits d'octroi en 1791

Les droits d'octroi ayant été abolis le 1er mai 1791, la musique de la Garde Nationale fit le tour des murs de Paris, en jouant des airs patriotiques, pendant que le peuple enlevait les barrières et incendiait les bureaux de perception où se tenaient les commis des Fermiers généraux qu'il nommait gabelous, agents de la Maltôte, etc...

Presque toutes ces barrières furent démolies, excepté deux: la porte de Chartres et la barrière de Monceaux qui étaient appuyées sur les murs du jardin de Monceaux, ce qui fit accuser le duc d'Orléans d'avoir fomenté le mouvement.

Le soir, des crieurs répandaient la nouvelle: "A bas les droits, à bas l'octroi ! Grande ribote du peuple à la santé de nos amis, les patriotes de l'Assemblée !".

Un superbe peuplier, enguirlandé de rubans, fut planté dans le Jardin des Tuileries, sous les fenêtres du roi, pour témoigner la reconnaissance des contribuables d'échapper *à la plus odieuse des tyrannies.*

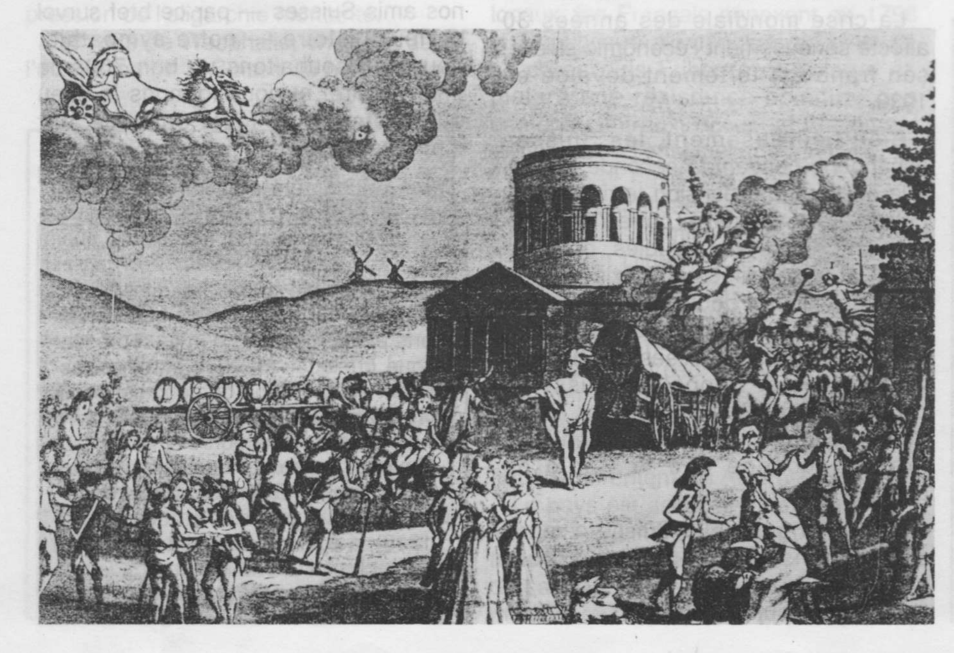
Le canon tonna comme pour une victoire et Paris illumina.

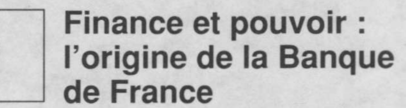
A minuit sonnant, les portes de Paris s'ouvrirent au son du canon, et les barrières vaincues livrèrent passage à des centaines de voitures qui attendaient le bienheureux signal de l'entrée gratuite.

La construction de ces barrières avait coûté 25 millions.

Mais les besoins fiscaux les firent reconstruire en 1798.

D'après *E.Babize. Le 17e arrondissement à travers les âges. 1927.*





Finance et pouvoir : l'origine de la Banque de France

En 1799, un groupe de banquiers et de fournisseurs de guerre, inquiets de la politique du Directoire qui venait de voter un impôt sur le capital, résolurent de renverser le gouvernement. Pour ce coup de force, il leur fallait un général populaire.

Perrégaux, banquier d'origine suisse, ami de Joséphine de Beauharnais, et qui avait marié sa fille à Marmont, aide de camp de Bonaparte, pensa au général de son gendre.

Les conjurés envoyèrent un émissaire en Egypte où le général faisait campagne. Sans hésiter le vainqueur des Pyramides, abandonnant son armée, accourut à Paris. Les banquiers mirent à sa disposition deux millions, moyennant quoi il acquit la sympathie de Lemercier, président du *Conseil des Anciens.* Lucien Bonaparte fut élu président du *Conseil des cinq cents* pendant que Marmont obtenait le concours des généraux Moreaux, Masséna, de Jubé commandant de la garde du Luxembourg (qui enferma deux membres du Directoire dans leur Cabinet), du colonel Sébastiani (qui immobilisa Augereau et Bernadotte), etc.

On sait comment Napoléon Bonaparte, nommé commandant des troupes de Paris emmena les deux assemblées dans la souricière du château de Saint-Cloud, et s'empara du pouvoir.

Le 19 brumaire (11 novembre 1799), il s'installait aux Tuileries avec le titre de Premier Consul.

Six semaines après, Perrégaux était nommé sénateur. Et le 10 janvier 1800, accompagné de Mallet banquier genevois, de Périer de Grenoble, de Lecouteulx-Canteleu ami de Sieyès, de Perrée de Bordeaux et du notaire Mautort, il soumettait au ministre des Finances les statuts d'une nouvelle Société financière désignée sous le nom de *Banque de France.* Cette banque resterait une banque privée, administrée par des Régents, élus par les 200 plus gros actionnaires, et nommant eux-mêmes leur président.

Le Premier Consul accepta : le 18 janvier 1800 il figura lui-même en tête de la première liste des souscriptions avec Joseph son frère, Murat son beau-frère, Hortense de Beauharnais sa belle fille, et ses aides de camp, Duroc, Bourrienne, Clarke, etc.

Mais les fondateurs n'avaient ni bureau, ni personnel, ni clientèle. Sur 30 000 actions de 1 000 francs ils n'avaient pu en souscrire que 7 400. Bonaparte, pour se rallier les gens de finance employa les grands moyens : le 27 janvier, sous prétexte d'un contrat de fournitures trop avantageusement passé avec le ministre de la Marine, il fit arrêter Ouvrard, le plus puissant de tous. Ce que voyant, le 16 février 1800, le banquier Récamier et son groupe, moyennant 9 sièges de Régents, cédèrent à Perrégaux la Caisse des *Comptes courants* avec son siège social, ses employés, son directeur et même ses billets sur lesquels on estampilla simplement les trois mots prestigieux *Banque de France.*

Le 22 mars, la Caisse d'amortissement lui remettait les cautionnements des Receveurs généraux. Cent jours exactement après le coup d'Etat, le Premier Consul avait tenu sa promesse. La Banque de France était née d'un coup d'Etat.

On trouvera toujours l'influence des financiers "Régents héréditaires" dans tous les mauvais coups dirigés contre la démocratie : massacres de juin 1848, coup d'Etat du 2 décembre 1851, financement du plébiscite, sabotage de la Défense Nationale en 1870-1871 et écrasement de la Commune...

Est-ce à dire que la République est condamnée à respecter les privilèges des financiers pour survivre ?

D'après: *La Banque de France aux mains des 200 familles* par Francis Delaisi édité en 1936.

A propos de Jules Vallès

Jules Vallès semblait se croire destiné par la nature à n'évoquer, à ne prendre dans ses œuvres que les irréguliers, les *outlaws*, ceux qui vivent en marge de la société. Dans cette obsession littéraire, se révélaient au même degré la haine

du bourgeois et une profonde pitié pour les malchanceux, pour les victimes de la vie.

Ce côté caractéristique de son talent âpre et pitoyable, l'auteur des *Réfractaires* l'indiquait lui-même, dans les vers placés au bas d'une de ces photographies par Carjat :

C'est bien là la mine bourrue
Qui dans un salon ferait peur,
Mais qui peut-être, dans la rue,
Plairait à la foule en fureur.
Je suis l'ami du pauvre hère
Qui dans l'ombre a faim, froid, sommeil.
Comment, artiste, as-tu pu faire
Mon portrait avec du soleil !

(...) En 1869 il se présentait aux élections législatives comme "candidat de la Misère", contre Jules Simon, cet évêque *in partibus* de la Démocratie ; — et presque tous les lecteurs, afin de ne pas passer pour misérables, votaient pour son concurrent. Il obtenait 500 voix, résultat assez remarquable pour un homme qui avait du talent.

Le rôle de Vallès pendant la Commune est connu de tout le monde. Ce qui l'est infiniment moins, c'est sa littérature pleine de verve et d'humour, si enthousiaste et si vibrante dans le *Cri du Peuple* fondé par lui le 22 février 1871, supprimé par le général Vinoy le 11 mars, devenu — un jour, le 19 mars — le *Drapeau,* et ressuscité avec son ancien titre le 21 mars (21 mars au 23 mai).

Toute question de parti mise de côté, je connais peu de pages aussi belles que cet article publié dans le *Cri du Peuple* après l'élection de la Commune, le 26 mars :

(...) "Embrasse-moi, camarade, qui as, comme moi, les cheveux gris. Et toi, marmot, qui joues aux billes derrière les barricades, viens, que je t'embrasse aussi.

"Le 18 mars, te l'a sauvée belle, gamin ! Tu pouvais, comme nous, grandir dans le brouillard, patauger dans la boue, rouler dans le sang, crever de faim et crever de honte, avoir l'indicible douleur des déshonorés.

"C'est fini... Fils des désespérés, tu seras un homme libre !"

Après l'écroulement de tous ces beaux rêves, après la défaite, Vallès passa pour mort. On avait fusillé à sa place, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, un certain Martin, arrêté au moment où il sortait de la pension Laveur.

(...) Sans qu'il l'eût voulu, la Commune avait été pour Jules Vallès, comme pour bien d'autres, une magnifique opération de publicité. Il était proscrit, mais lancé.

Et cependant la réputation qu'il méritait lui vint par une œuvre qu'on attribua à un autre.

Hector Malot avait remis au directeur du *Siècle* un manuscrit intitulé *Jacques Vingtras,* et signé par un inconnu.

Ce roman de passion et d'émotion, ce style si peu livresque, ce style qui vivait, qui avait du sang et des nerfs et des muscles, s'imposèrent à l'attention du public, forcèrent son admiration, et Vallès, qui sous son nom avait si longtemps débuté, entra tout à coup dans la gloire — sous le pseudonyme de Lachaussade.

D'après le livre d'Henri d'Alméras : *Avant la gloire,* Paris 1902.

La pêche au dauphin

Paul Bert avait relaté, en 1886, la manière dont les Annamites utilisaient les dauphins pour la pêche dans la baie de Thuanan (près de Hué). Or, cette méthode, si l'on en croit Pline l'Ancien dans son *Histoire naturelle,* existait en France durant l'antiquité :

"Au territoire de Nîmes, dans la province Narbonnaise, est un étang nommé Latera, où les dauphins pèchent, de concert avec les hommes, une quantité innombrable de mulets d'eau. Ceux-ci, dans un temps réglé de l'année, se jettent dans la mer par l'étroite embouchure de l'étang, profitant de l'époque où la marée est haute. C'est pourquoi on ne peut tendre de filets qui fussent capables de soutenir en aucune façon cette foule de mulets. Aussi ces poissons gagnent promptement la haute mer. Les pêcheurs appellent alors les dauphins à leur secours, en criant de toutes leurs forces; "Simon!". Tout le peuple est accouru en foule sur le rivage pour jouir de ce divertissant spectacle, les appelle de même. Les dauphins ne laissent pas d'entendre cet appel. Ils reconnaissent le signal du combat et volent à l'instant au secours des pêcheurs. On croirait voir une armée qui s'avance à la hâte et en ordre de bataille, dans l'endroit où doit se passer l'action. Ils se placent du côté de la haute mer pour arrêter les mulets qui, dans leur épouvante, vont se rabattre sur les bas-fonds. Alors les pêcheurs jettent leurs filets et les soulèvent avec des fourches. Les dauphins en poussant vigoureusement l'ennemi, se laissent volontiers enfermer avec lui; et de peur que cela même ne le fasse fuir, ils ont soin de s'évader si insensiblement entre les barques et les filets, ou entre les nageurs, qu'ils n'ouvrent aucune issue aux mulets. Nul dauphin alors, à moins qu'on ne baisse les filets, ne cherche à s'échapper en sautant, ce qu'ils font d'ailleurs avec grâce et légèreté. Sortis de l'enceinte des pièges, ils recommencent le combat; et la pêche étant finie, ils dévorent les mulets qu'ils ont tués. Mais convaincus que le salaire d'un jour n'est pas proportionné à l'importance du travail, ils se présentent de nouveau le lendemain pour recevoir une nouvelle récompense. Elle consiste non seulement en poissons morts dont on les laisse se rassasier, mais encore en une grande abondance de pain qu'on leur donne broyé et trempé dans du vin.

La pêche qui, au rapport de Mucianus se fait de la même façon dans le golfe d'Iassus (actuel golfe de Mendelia en Turquie), diffère cependant en ce que les dauphins viennent d'eux-mêmes sans qu'on les appelle; qu'ils reçoivent de la main des hommes leur part de la proie, et que chaque barque a un dauphin qui l'accompagne, quoique la pêche se fasse de nuit et aux flambeaux".

La Société populaire des Beaux-Arts

Fondée en 1894 par l'avocat Edmond Benoit-Lévy, la *Société populaire des Beaux-Arts* visait un double but: d'abord vulgariser les notions artistiques par des conférences avec projections, puis encourager les jeunes artistes par des achats et des commandes.

Au bout de trois ans, la Société réunissait près de 7000 adhérents. La cotisation était de cinq francs et donnait droit à un numéro de tombola et à une gravure. Le célèbre dessinateur Mucha réalisa pour la Société une magnifique affiche représentant un ouvrier qui écoute avec intérêt la Muse de l'art popularisé accoudée sur un projecteur, symbole du modernisme de l'enseignement.



A propos d'un livre

RADIO LIBERTAIRE, LA VOIX SANS MAITRE

par Yves Peyraut



Dix ans d'existence, c'est peu et, paradoxalement, c'est beaucoup ; beaucoup lorsqu'il s'agit d'une radio qui affiche fièrement comme devise : "La voix sans maître", et que celle-ci entend bien résister à la toute puissance conjuguée de l'argent et du pouvoir politique. Pionnière de ce que l'on appela les "radios libres", qui sont devenues pour la plupart des "radios locales privées" (le changement de terme est significatif), *Radio Libertaire* a suscité — ou a répercuté — de nombreux événements qui en disent long sur l'état de la liberté d'expression en France, en une période placée sous les auspices d'un socialisme bon teint.

Yves Peyraut a dirigé à deux reprises *Radio Libertaire*. Dirigé, parce que, légalement, c'est obligatoire, mais il serait plus juste d'affirmer qu'il fut simplement l'un des principaux animateurs de cette radio qui entend s'élever contre tout dirigisme, justement, contre toute atteinte à la liberté de l'homme, une radio (ou plutôt la très large équipe qui la compose) viscéralement antimilitariste, anti-étatique, anticléricale... Dans *Radio Libertaire, la voix sans maître*, il entreprend de retracer l'histoire de cette expérience unique au monde — à l'exception de quelques autres tentatives de très courte durée qu'il mentionne :

"Non, *Radio Libertaire* n'est pas la première radio créée par des anarchistes. En 1921, lors de l'insurrection de Kronstadt, les marins insurgés émettent à partir du cuirassé "Petropavlovsk". Trois semaines pour lancer dans l'éther des messages destinés à déclencher la troisième révolution, après celles de 1905 et 1917... (...) Plus près de nous, *Radio C.N.T.-F.A.I.* à Barcelone, Valence, Badalona, de 1936 à 1937. Une année, pour le "bref été de l'anarchie". 1945-1946 : toujours nos camarades espagnols. Depuis le département du Lot, près de la commune de Gourdon, à Aymare exactement, la C.N.T.-A.I.T. installe un puissant émetteur ondes courtes qui, jouant à saute-mouton par-dessus les Pyrénées, maintient un contact vivant entre les exilés de 1939 et les résistants de l'intérieur. C'est la petite fille de Clémenceau qui a donné la propriété d'Aymare à nos compagnons, et c'est M.de Gaulle, chef du gouvernement provisoire, qui fait taire des anarchistes, résistants de la première heure contre tous les fascismes, sur toute la surface de l'Europe. Ironie de l'histoire..."

Contre le monopole des ondes

Des radios libres, animées ou non par des libertaires, il y en aura d'autres, de plus en plus même, dans les années soixante-dix. Et *Radio Libertaire*, née officiellement le 1er septembre 1981, résultera en fait d'émissions réalisées clandestinement durant le règne de Valéry Giscard d'Estaing. L'arrivée à la tête du pouvoir en France, de François Mitterrand, a d'abord laissé espérer une libéralisation des ondes. En effet, celui qui n'était encore que le premier secrétaire du Parti Socialiste n'avait-il pas lui-même, peu auparavant, été inculpé pour avoir dirigé *Radio Riposte* ? Ne s'était-il pas prononcé plusieurs fois en faveur de l'attribution de la bande F.M. à des radios indépendantes, associatives ? Mais las ! Sitôt élu, et bien que partout naissent des radios libres, il veille, comme ses prédécesseurs à conserver sinon le monopole total de la communication radiophonique, du moins le contrôle des ondes.

Des projets de loi sont concoctés en ce sens, mais aucun n'est satisfaisant car tous visent, sous une forme plus ou moins libérale, à "assainir" la bande F.M., c'est-à-dire à ne donner un statut légal qu'à deux types de radios : les premières, les plus puissantes, qui se contenteront de "divertir" les auditeurs et qui, dans ce but, passeront disque sur disque et seront financées par la publicité; et les secondes, associatives et sans ressources publicitaires, qui se situeront dans l'orbite du nouveau gouvernement et/ou qui distilleront à leurs auditeurs des émissions à peine moins soporifiques que celles que diffusent radios d'Etat et radios périphériques... *Radio Libertaire*, en compagnie de quelques autres consoeurs, est, comme par hasard, "oubliée" dans le partage des fréquences.

Dès lors, son existence est aléatoire et seule la mobilisation de ses animateurs (tous bénévoles) mais également, très importante, de ses auditeurs, va lui permettre de surmonter les coups durs. Les menaces de la défunte Haute Autorité à la communication audiovisuelle se succèdent. *Radio-Libertaire* est sommée de quitter sa "fréquence historique" (89,4 MHz) ; elle est interdite, elle est priée de "se marier" avec diverses radios, etc. Une saisie du matériel devient de plus en plus probable et imminente. Comme le constate Yves Peyraut, le rapport de force est inégal : face à la volonté des quelques animateurs de faire entendre une "voix sans maître", il y a "l'Etat, la police et l'armée. Nous ne faisons évidemment pas le poids !... Sauf sur le point du retentissement que risque de provoquer un tel événement. Cette analyse se révèlera juste."

Saisie épique !

Le dimanche 28 août 1982, à 6 heures du matin, la saisie attendue survient. Les C.R.S. investissent les studios et s'emparent du matériel, non sans détruire ce qu'ils ne peuvent emporter et frapper violemment les animateurs présents. Une partie de leur intervention est transmise, en direct, sur *Radio Ici et Maintenant*, grâce à un combiné téléphonique reposé à côté de l'appareil, jusqu'à ce qu'un policier s'en aperçoive. Mais le scénario tragi-comique n'est pas encore terminé, car les policiers se mettent en tête d'emporter l'émetteur :

"Celui-ci arbore une superbe affiche : "Emetteur piégé-Danger". Courageux mais pas téméraires, les représentants du désordre social font appel à un artificier qui, bien sûr, ne découvre rien, si ce n'est qu'il s'agit d'un canular. Il paraît que, dans les commissariats parisiens, quand on raconte cette histoire, ça ne fait pas rire."

Moins d'une semaine après cette intervention musclée, une manifestation a lieu à Paris, qui réunit des milliers d'auditeurs et de sympathisants. *Radio-Libertaire* n'est pas réduite au silence mais au contraire, comble du comble, réémet depuis une camionnette, avant de se réinstaller dans ses locaux, quelques jours plus tard. Des milliers de signatures de soutien sont envoyées au Ministère de la communication. Des artistes, des intellectuels affirment leur attachement à cette radio profondément originale, qui refuse la publicité et se veut un outil de réflexion sans pour cela exclure la distraction, en proposant à ses auditeurs des émissions "à thèmes" accordant une large place à la chanson, française ou étrangère, de qualité. Les noms proviennent de tous les horizons : Julian Beck, Frédéric Fajardie, Gébé, Henri Gougaud, Denis Langlois, Michel Ragon, Robert Sabatier, Léo Ferré, Jacques Canetti, Paco Ibanez, Jean Guidoni, Pierre Perret, etc., etc. Il faut y ajouter les organisations syndicales ou politiques, les associations du monde entier... *Radio-Libertaire*, en voici la preuve, a su gagner la sympathie non seulement des anarchistes, mais aussi de tous ceux pour qui la liberté d'expression est l'un des droits élémentaires de l'homme.

La plus rebelle des radios

L'existence de "la plus rebelle des radios" (comme elle aime à se surnommer, pour marquer son opposition avec une radio disco qui se prétend pompeusement la "plus belle des radios" !) est ensuite ponctuée de multiples esclandres avec les diverses commissions que le gouvernement met en place pour résoudre le problème posé par la prolifération des radios. La répression n'a pas fait taire *Radio-Libertaire*, qui devient de fait tolérée, puis, finalement, est reconnue et conserve sa fréquence (plus exactement, elle passe de 89,5 à 89,4 MHz).Organe de la Fédération anarchiste, elle est éclectique et propose des émissions sur le syndicalisme, les prisons, le féminisme, l'écologie, la littérature, le jazz, le théâtre, etc. Il suffit de consulter le programme, dans le *Monde libertaire*, pour constater sa grande diversité. *Radio-Libertaire* accueille des animateurs membres, parfois, de la Ligue des Droits de l'Homme, de l'Union Pacifiste, de la Libre Pensée, etc. Un seul souci lie ces individus ou organisations : promouvoir l'élaboration d'une société anti-autoritaire, défendre en toutes occasions la liberté et la justice. Le nombre des animateurs, la place non négligeable qu'occupe *Radio Libertaire* sur Paris, le soutien constant des auditeurs, montrent que ce souci n'est pas si minoritaire que certains voudraient le faire accroire.

Témoignage direct sur une page très récente de l'histoire de la communication en France — et au-delà, sur l'histoire politique — le livre d'Yves Peyraut décrit, souvent avec humour, les démêlés d'une des dernières radios à pouvoir encore revendiquer l'appellation de "radio libre". En somme, il s'agit là d'une belle et encourageante leçon d'optimisme.

Editions du Monde Libertaire, 145 rue Amelot, 75011 Paris, 90 F.

T. Maricourt



Jules Guesde, l'apôtre et la loi
par Claude Willard



Le 11 octobre 1916, quelques jours avant son expulsion hors de France en raison de ses activités contre la guerre, Léon Trotsky adressa une lettre "A Monsieur le ministre Jules Guesde, Ministre d'Etat". Dans ce long et vif réquisitoire, Trotsky écrivait: "...Vous, vieux chef du prolétariat, vous êtes tombé à genoux et vous avez renié tout ce que vous avez appris et enseigné à l'école de la lutte des classes... Descendez, Jules Guesde, de votre automobile militaire, sortez de la cage où l'Etat capitaliste vous a enfermé, et regardez un peu autour de vous. Peut-être le destin aura une dernière fois pitié de votre triste vieillesse et pourrez-vous percevoir le bruit sourd des événements qui s'approchent" (1).

Cette exhortation révèle quelle fut la déception de certains socialistes lorsque Jules Guesde décida d'entrer en août 1914 dans le gouvernement de l'Union sacrée, lui dont la vie de lutte pouvait laisser penser qu'il serait, en ces circonstances tragiques, un farouche opposant à la guerre. Claude Willard, l'historien du courant guesdiste du socialisme français (2), nous donne une courte biographie du personnage dans laquelle les éléments permettent de comprendre que l'attitude de Guesde s'enracine dans une pensée complexe face aux questions internationales, en particulier celle de la guerre et de la paix. Le défenseur anarchisant de la Commune de Paris, l'ardent propagandiste socialiste plus proche de Ferdinand Lassalle (si l'on en juge par le portrait qui orne son cabinet de travail dans la gravure de F.Régamey reproduite dans le livre) que de Karl Marx dont il se réclame pourtant, le député de Roubaix marqué par un certain jacobinisme, fut en de nombreuses circonstances un intransigeant et dogmatique partisan de la lutte des classes. Au tournant du siècle, il prôna la neutralité dans l'affaire Dreyfus et s'opposa à Jaurès, favorable à la participation ministérielle.

Cependant, l'influence de Jules Guesde sur le socialisme et le communisme français (un autre guesdiste, Charles Rappoport, soutint que le Parti communiste, né à Tours, était la continuation du guesdisme) est aujourd'hui sous-estimée. Le livre de Claude Willard, plus de cinquante ans après celui de Compère-Morel et plus de soixante ans après celui de Zévaès (3) est par conséquent une invitation à méditer les destinées du mouvement socialiste.

Les Editions Ouvrières, 1991, 123 p., 93 F. Coll."La Part des Hommes" disponible à la librairie de Gavroche.

(1) — Voir le texte complet de la lettre dans *Le Mouvement ouvrier pendant la première guerre mondiale, de Zimmerwald à la révolution russe* d'Alfred Rosmer, Paris-La Haye, Mouton, 1959.
(2) — *Le Mouvement socialiste en France (1893-1905) : Les Guesdistes*, Paris, Editions sociales, 1965.
(3) — A. Compère-Morel, *Jules Guesde, Le socialisme fait homme (1845-1922)*, Paris, 1937. A.Zévaès, *Jules Guesde (1845-1922)*, Paris, 1928.

J.-L. Panné

La fée et la servante La société française face à l'électricité XIXe-XXe siècles
par Alain Beltran et Patrice A.Carré



En 1973, un expert du Club de Rome, Roberto Vacca décrivait les catastrophes en chaîne que provoquerait la rupture des grands réseaux de services, comme l'électricité. Le scénario confirmait la fiction exprimée trente ans plus tôt par Barjavel dans "Ravages". La réalité allait bientôt fournir l'illustration de l'expertise et de l'imaginaire: en 1975, une interruption de la livraison d'électricité plongeait le district de New York dans le noir pendant quelques heures. Trois ans plus tard, en France, l'accroissement de la demande d'énergie provoquée par un coup de froid mettait en échec l'interconnection des réseaux de distribution : les Français grelottaient, les congélateurs s'affolaient, la panique se propageait dans les transports électriques. Notre civilisation technicienne est l'esclave de cette servante maîtresse qu'est devenue l'électricité.

C'est l'histoire de cette séduction envahissante que racontent Alain Beltran et Patrice Carré dans "La fée et la servante..."

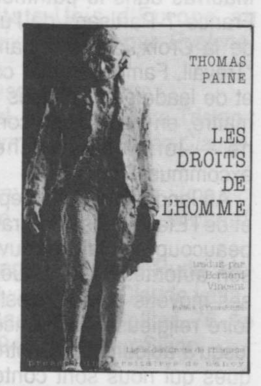
Maîtrisé, reproduit et distribué, l'électron nourrit depuis un siècle et demi les flux qui ont fourni l'énergie à la société industrielle mais aussi le confort matériel qui a généralisé le mieux-vivre et, grâce à la communication, la convivialité qui développe les échanges professionnels ou privés. Le discours eudémoniste et le discours productiviste se disputent alors l'outil de la modernité. La fée électrique enrichit la fête et encourage la journée continue, mais le pouvoir, l'ouvrier qui tient l'interrupteur, invente un contre-pouvoir : celui de mettre fin au rêve et de tempérer l'accélération des cadences. L'électricité peut aussi tuer. Un parlementaire français, ancien saint-simonien, Edouard Charton, en suggère l'application aux condamnés à mort.

Le sujet se prête à une célébration technocratique et à une analyse ennuyeuse que les auteurs ont su éviter. En maintenant dans le quotidien des techniques aussi savantes, à l'époque, que le télégraphe électrique, la dynamo, la lampe à incandescence, l'"électro-moteur", sans oublier, pour le plaisir de la petite histoire, le charlatanisme de Mesmer, ils ont adopté avec bonheur le ton de la chronique qu'illustrent des gravures savoureuses. La qualité de la documentation assure à l'ouvrage son bon poids historiographique.

Editions Belin, coll. Histoire et Société, 1991.

J.-J.L.

Les Droits de l'Homme
par Thomas Paine, traduit par Bernard Vincent



Publié en 1791-1792, cet ouvrage fut le tout premier livre intégralement consacré aux droits politiques et sociaux du genre humain. Il fut rédigé en Angleterre par Thomas Paine en réponse aux thèses antirévolutionnaires d'Edmund Burke. La traduction en Français par Soulès en 1791, quoique n'ayant pas eut le même succès que l'original, valut à son auteur la considération de l'Assemblée Nationale qui lui conféra le titre de citoyen français pour avoir soutenu les droits de l'Homme. Le département du Pas-de-Calais le nomma son représentant à la Convention nationale, ce qui lui permit d'échapper à un procès que le pouvoir anglais lui intentait sous couvert d'une "Proclamation royale contre les écrits séditieux". Paine se hâta d'écrire au procureur général de Londres une lettre très vive dans laquelle il dit, entre autres choses, qu'en tant que membre de la Convention il ne peut se présenter et qu'il considère son procès comme devant être fait "à un homme de la lune". Il ne revit jamais son pays. Critiqué par Marat, rayé, comme étranger, de la liste des membres de la Convention sur ordre de Robespierre, déclaré indigne de confiance par le département du Pas-de-Calais, l'auteur des *Droits de l'Homme* fut arrêté en 1794 et échappa de justesse à la guillotine.

Nous accueillons avec satisfaction cette nouvelle traduction — améliorée — de cette oeuvre pour la défense de droits dont l'observation est loin, encore de nos jours, d'être respectée par l'ensemble des pays de notre planète.

Presses universitaires de Nancy, B.P.454, 54001 Nancy cedex — 140 F

Dominicains français et Action française
par André Laudouze



"Maurras au couvent !" Et chez les jésuites dominicains s'il vous plaît... l'ordre le plus démocratique de l'Eglise romaine, qui l'est si peu. Mais c'est la preuve de leur liberté et de leur non-conformisme. Tous ne suivaient pas le père Chenu... Le grand penseur de l'extrême-droite aurait séduit dans sa jeunesse François Mitterrand ; Jack Lang n'a-t-il pas souligné la place de Charles Maurras dans le patrimoine culturel de la France ? Partisans de l'union de l'Epée et de la Croix, ou se réclamant de la devise "Travail, Famille, Patrie" combien d'évêques et de leaders catholiques voyaient en lui un maître, en dépit d'une condamnation romaine — longtemps cachée — qui l'avait excommunié ?

Au lendemain de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'Eglise de France, qui en souffrit beaucoup, voulait retrouver son pouvoir et son autorité. Reconstituer sa puissance et ses moyens perdus, c'est la trame de l'histoire religieuse de France et de ses luttes jusqu'à aujourd'hui. Controverses et polémiques qui nous sont contées dans ce livre. Nos lecteurs y retrouveront une clef pour l'actualité religieuse, avec le rêve d'une renaissance de la chrétienté.

André Laudouze termine par un voeu qui est aussi le mien : "...plutôt que de persévérer, l'on s'honorerait à reconnaître son erreur. Face le ciel que l'erreur commise soit enfin et bientôt reconnue".

Des annexes, une table des noms et des matières facilitent la lecture de cet ouvrage, synthèse d'un travail, d'une documentation et de collaborateurs remarquables. En outre, de nombreux faits-divers dignes d'un roman policier.

Editions ouvrières, coll. Portes ouvertes, 272 pages, 138 F.

J.S.

Bartolomé de Las Casas
par Francis Orhant



Quelle position prendrait aujourd'hui, devant la théologie de la Libération et la "Nouvelle évangélisation" annoncée par le pape, Bartolomé de Las Casas, ce "témoin privilégié d'une page d'histoire exceptionnelle" ?

Témoin, mais aussi acteur, car ce "colonisateur saisi par l'Evangile" prit la défense des Indiens lorsqu'il connut, il y a 500 ans la réalité de la découverte et de l'Evangélisation des "Nouvelles Indes".

Une conquête et une "libération" qui sont à l'origine — aujourd'hui encore —, de la détresse et des graves problèmes du continent sud américain... pour ne rien dire de la colonisation espagnole en Extrême-Orient : 50 ans plus tard, Lopez de Villalobos donnait aux Philippines le nom du futur Philippe II d'Espagne, où l'on compte encore aujourd'hui 85 % de catholiques romains. Ces "grandes heures" de la chrétienté ont fait hésiter ceux qui souhaitaient la béatification d'Isabelle la Catholique pour marquer le cinquième centenaire de la découverte.

L'ouvrage de Francis Orhant révèle des textes et des faits. Le combat mené par le Dominicain de Las Casas contre les siens qui croyaient leur cause juste et sainte — une vraie croisade — ne pouvait ébranler les pouvoirs de l'Espagne et de l'Eglise Romaine, le voisinage d'une misère extrême et d'une richesse insolente. Le pouvoir peut octroyer, concéder... tant qu'il demeure.

Editions ouvrières, coll. Mémoire d'hommes, 154 pages, 78 F.

J.S.

Les animaux fantastiques
par Claude-Catherine Ragache et Marcel Laverdet



Le onzième volume de la collection *Mythes et Légendes* dirigée par notre ami Gilles Ragache nous entraîne cette fois-ci dans le monde des animaux fantastiques et mystérieux. Nés de l'imagination de l'homme, de Pégase le cheval ailé au Lion bleu d'Afrique en passant par Radolo le roi des serpents, ces êtres étranges, venus de toutes les régions du globe, n'ont pas fini de peupler les rêves de l'Humanité.

Un texte sobre et efficace, une illustration de qualité, voilà de quoi ravir petits... et grands.

Hachette Jeunesse, 59,50 F

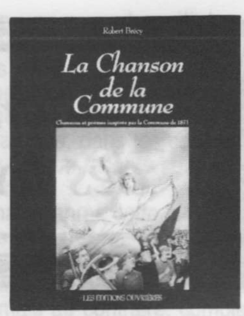
Disponible dans la Librairie de Gavroche.

Mémoires secrets (1789-1792)
par Fournier l'Américain

Voici une intéressante plaquette de 40 pages dans laquelle figurent des extraits les plus significatifs des mémoires de celui qui fut surnommé le "Condottière de la Révolution" : Fournier l'Américain. Ce texte est précédé d'une biographie.

Partage Noir, 145 Rue Amelot 75011 Paris. 20 F

La Chanson de la Commune
par Robert Brécy



Les Editions Ouvrières, qui ont réédité dernièrement le *Florilège de la Chanson Révolutionnaire*, nous offrent cette fois-ci un ouvrage aussi important consacré uniquement aux chansons et poèmes inspirés par la Commune de 1871. Ce sont les oeuvres majeures des poètes communards, dont les plus connus sont Eugène Pottier, Louise Michel, Jean-Baptiste Clément, Clovis Hugues, Charles Keller... Mais on y trouve aussi bien d'autres chansonniers, dont les oeuvres ont franchi le barrage de la censure, certaines étant jusqu'à ce jour inédites.

De quoi satisfaire les plus exigeants.

Editions Ouvrières, 316 pages, 350 F.

Disponible dans la Librairie de Gavroche.

Jules Vallès, les mots de l'enfance révoltée
par Chantal Dentzer-Tatin



Le Puy, Chaudeyrolles, Espaly, Farreyrolles... sont des lieux inséparables des souvenirs d'enfance de Jules Vallès, journaliste, romancier et communard. L'enfant, sans cesse contraint par une éducation scolaire rigide et une mère abusive, s'épanouit intensément chez les Compagnons du Devoir ou lors des reinages. L'ouvrage de Chantal Dentzer-Tatin n'est pas une biographie de Jules Vallès. C'est une étude sur le vocabulaire de l'enfance de Jacques Vingtras. Cet ouvrage est d'ailleurs suivi de lexiques, de notes intéressantes concernant sa scolarité et de sa bibliographie.

Les éditions du roure, Neyzac 43260 Saint-Julien-Chapteuil. 187 p, 105 F.

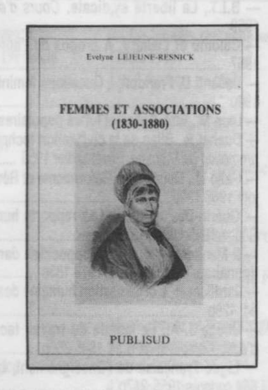
Démocratie et pauvreté. Du quatrième ordre au quart monde

Ce livre est le résumé du colloque : "Les plus pauvres dans la démocratie" qui s'est tenu à Caen, fin 1989, à l'initiative du Mouvement International ATD Quart Monde. Au delà d'un colloque d'histoire et de sociologie politique, ce livre attire notre attention sur les notions de représentation et de démocratie, et pose la question cruciale que formule René Rémond dans sa présentation : "Si l'on prend au sérieux les principes énoncés dans les déclarations de droit, comment

s'accomoder de la misère ?". Postface de Michel Vovelle. 692 pages 180 F.

Editions Quart Monde / Albin Michel.

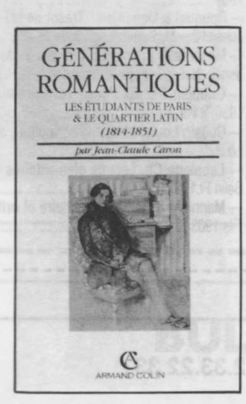
Femmes et Associations (1830-1880)
par Evelyne Lejeune-Resnick



Dans la collection *La France au fil des siècles*, les Editions Publisud viennent de faire paraître cet ouvrage qui nous montre la nécessité pour la femme, au long du XIXe siècle — en l'absence de tout droit civique — de passer par des associations pour manifester leurs velléités d'indépendance. Sociétés philanthropiques et premières tentatives d'unions ouvrières constituent le cadre de leurs efforts. Sous la Monarchie de Juillet les femmes s'insèrent dans les associations créées par les hommes en faveur des plus défavorisés; la Révolution de 1848 réveille leurs espoirs et l'on voit se multiplier les associations spécifiquement féminines. Malheureusement le Second Empire et les débuts de la IIIe République sonneront le glas de leurs espérances au profit des dames patronnesses bourgeoises et conservatrices qui créent alors une troisième forme d'action associative.

Editions Publisud, 15 rue des Cinq-Diamants, 75013 PARIS.

Générations romantiques Les étudiants de Paris & le Quartier Latin (1814-1851)
par Jean-Claude Caron.

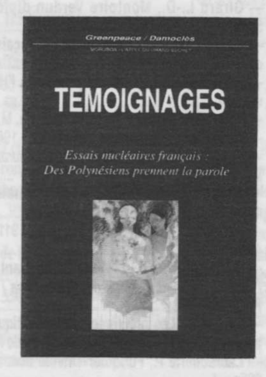


Au début du XIXe siècle, dans la France des notables et de la bourgeoisie conquérante, le diplôme devient l'une des conditions de l'ascension sociale : l'étudiant au sens moderne du mot est né. Le jeune étudiant connaît une vie intense, bruyante et parfois révolutionnaire. Ne sont-ils pas présents sur les barricades des Trois Glorieuses et lors de la Révolution de 1848 ? Pourtant il faut compter avec une jeunesse plus indifférente et conformiste qui s'accomode du régime de Louis Philippe. Dès 1830, les libéraux, Républicains tricolores partisans d'une république démocratique, se heurtent aux Républicains rouges, partisans d'une république sociale. Jean-Claude Caron, dans cette excellente étude, a effectué un important travail de recherche dans les archives, notamment dans celles de la Police où ce groupe social était particulièrement surveillé.

Armand Colin Editeur, 420 pages, 195 F.
Disponible dans la librairie de Gavroche.

REVUES

Témoignages
Essais nucléaires français : des Polynésiens prennent la parole.



Les gouvernements se suivent, les essais nucléaires se poursuivent...

Et de quatre ! Pour fêter dignement le printemps en dix ans de socialisme, la France vient de faire exploser sa quatrième bombe atomique de l'année 91 à Mururoa. Pourtant bien des lecteurs de Gavroche croyaient se souvenir qu'en 1981 on parlait de désarmement, de paix et d'arrêt total des essais nucléaires... Mais 81 c'est si loin... Mururoa aussi d'ailleurs !

En réalité, il y a plus de 30 ans que les technocrates et les militaires font plus ou moins proprement sauter leurs dangereux "jouets" dans le Pacifique Sud. Plus de 30 ans aussi qu'ils affirment avec le plus grand sérieux que ce n'est pas vraiment dangereux. Pourtant, une revue bien faite, "Témoignage", explique comment des populations ont été déplacées ou enfermées dans des abris en attendant que le nuage passe, comment des lagons ont été pollués et comment des hommes, des femmes et des enfants ont souffert et souffrent encore de ces essais suicidaires.

"Témoignages" est disponible auprès de la revue Damoclès, BP 1027 - 69201 Lyon Cedex 01, 40 F.

G.Ragache

Dire — Revue du conte et de l'oralité

La littérature orale est une composante essentielle de la culture populaire. Depuis quatre ans, une petite équipe animée par la passion et par le sérieux publie une revue intitulée "Dire" qui tente de mieux faire connaître les contes populaires et le travail des conteurs modernes.

"Dire" est une vraie revue, remarquablement présentée, et qui fait autant plaisir à lire qu'à entendre...

Au sommaire du numéro 13 : des articles sur le voyage, l'imaginaire de l'eau, un conteur ivoirien et un conte gascon sur le maréchal-ferrant de Barbaste. Qu'on se le dise!

Dire, Centre Culturel 102 av. du G.de Gaulle - 94550 Chevilly-Larue, 60 F.

G.R.

Bulletin de la Société d'Histoire de la Révolution de 1848 et des Révolutions au XIXe siècle

Ce numéro, pour 1991, est consacré à l'évolution de l'idée européenne au 19ème siècle. Au sommaire :

— L'Europe positiviste : la "République occidentale" par *Annie Petit.*

— Un réseau de pensée européen : l'Académie des Sciences morales et politiques sous la monarchie de Juillet par *Sophie Leterrier.*

— L'"Europe des Peuples" face aux sentiments nationaux par *Robert Fleck.*

— L'idée d'États-Unis d'Europe au congrès de la paix de 1849 par *Evelyne Lejeune-Resnick.*

Puis deux intéressants portraits :

— André Chazal, époux de Flora Tristan : un prisonnier réformateur par *Jean-Claude Vimont.*

— André Troncin, ouvrier tailleur : une victime de la prison politique par *Michael D.Sibalis.*

Enfin un hommage à Fernand Rude, historien des canuts lyonnais par Claude Latta.

S'adresser à Jean-Yves Mollier, 76 Ae Georges-Gosnat, 94200 Ivry-sur-Seine.

Le Lérot rêveur

"Revue intermittente de littérature. Accepte moins de cent abonnés qui gèrent eux-même leur abonnement". C'est ainsi que se présente le 53e numéro de cette revue qui édite (ou réédite) par ailleurs des ouvrages de nos meilleurs auteurs. Avis aux amateurs d'insolite. L'adresse :

Du Lérot éditeur, 16140 Tusson.

La Brochure

Nous avons reçu le 14e numéro du bulletin de l'Association *Les amis du théâtre démontable*, revue destinée aux amateurs de théâtre ambulant, cirque, marionnettes... Nous relevons au sommaire de ce numéro une importante étude sur la famille *Falk*, un portrait de *Emile Sergy* et la pièce du jour : *L'abbé Constantin.*

S'adresser 40 rue Blasset 80000 Amiens.

Nous n'avons malheureusement pas la place de rendre compte de l'ensemble des livres et revues que nous avons reçus pendant les mois d'été. Nous en reportons la publication dans le prochain numéro.

L'amateur de livres



Collection "Le roman des grandes existences" éditée par Plon dans les années 20. Brochés :

— **N°1 Benjamin R., La prodigieuse vie d'Honoré de Balzac.** 379p ... 30 F
— **N°2 Carré J.-M., La vie aventureuse de Jean-Arthur Rimbaud.** 256p, 1 carte ... 35 F
— **N°7 André M., La véridique aventure de Christophe Colomb.** 310p ... 30 F
— **N°8 Béraud H., Mon ami Robespierre.** 283p ... 30 F
— **N°9 Oudard G., La très curieuse vie de Law.** 382p ... 30 F
— **N°10 Dumont-Wilden L., La vie de Charles-Joseph de Ligne.** 377p ... 30 F
— **N°11 Lamandé A., La vie gaillarde et sage de Montaigne.** 302p ... 30 F
— **N°12 Brach P., La destinée du comte Alfred de Vigny.** 282p ... 30 F
— **N°13 Giraud V., La vie chrétienne d'Eugénie de Guérin.** 262p ... 30 F
— **N°15 Mauriac F., La vie de Jean Racine.** 255p ... 30 F
— **N°16 Arnaud R., La vie turbulente de Camille Desmoulins.** 296p ... 35 F
— **N°17 Lavedan H., Monsieur Vincent aumônier des galères.** 317p envoi ... 40 F
— **N°18 Flament A., La vie de Manet.** 336p ... 30 F
— **N°19 André M., La vie harmonieuse de Mistral.** 298p ... 35 F
— **N°21 Bizet R., La double vie de Gérard de Nerval.** 257p ... 30 F
— **N°22 Lecomte G., La vie héroïque et glorieuse de Carpeaux.** 312p ... 30 F
— **N°24 Praviel A., La vie de S.A.R. Mme la duchesse de Berri.** 267p ... 30 F
— **N°25 Roujon J., Ce bon Monsieur Danton.** 375p ... 40 F
— **N°27 Prunières H., La vie illustre et libertine de J.-B.Lully.** 266p ... 30 F
— **N°28 Oudard G., Lavie de Pierre le Grand.** 431p ... 35 F
— **N°29 Boutet de Monvel, La vie martiale du Bailli de Suffren.** 246p ... 30 F
— **N°30 Michaud R., La vie inspirée d'Emerson.** 347p ... 30 F
— **N°31 Latzarus L., Beaumarchais.** 391p ... 35 F
— **N°32 Mauclair C., La vie humiliée de Henri Heine.** 303p ... 35 F

Histoire

— **Amis de la Terre (Les)., L'Escroquerie nucléaire.** Lutter Stock 2 1975 425p ... 30 F
— **Arsac J.d', Mémorial du siège de Paris.** Curot 1871 706p ... 70 F
— **Bainville J., Histoire de France.** Gdes Etud. Hist 1937 573p ... 35 F
— **Bainville J., La Troisième République (1870-1935).** Gdes Etud.Hist 1936 319 p ... 40 F
— **Bainville J., Les conséquences politiques de la paix.** Gdes Etud. Hist 1940 254p ... 40 F
— **Bertaut J., Le roi bourgeois.** *Louis-Philippe intime.* Grasset 1936 290p ... 45 F
— **Biré E., Journal d'un bourgeois de Paris pendant la terreur.** Perrin 1895-98. 4 vol sur les 5 manque le dernier vol. la chute de Robespierre (défraîchi) ... 300 F
— **Bonnefon Ch., Histoire d'Allemagne.** *Gdes Etudes Hist.* Fayard 1940. Rel.pl.toile 542p ... 60 F
— **Carcopino J., Aspects mystiques de la Rome païenne.** L'artisan du livre 1942 316p ... 60 F
— **Carrel A., Oeuvres de P.-L. Courier.** F.Didot 1845 Rel.d.bas. époque 605p ... 150 F
— **Cassou J., Quarante-huit.** *Coll. Anatomie des Révolutions.* Gallimard 1939 252p ... 40 F
— **Charbonneau H., Le roman noir de la Droite française.** R.Desroches 1969 468p ... 50 F
— **Clark A., La guerre à l'Est 1941-1945.** Laffont 1966 rel.perc. 531p ... 50 F
— **Duhamel G., Mémorial de la guerre blanche 1938.** Mercure de France 1939 172p ... 40 F
— **Gaxotte P., La Révolution Française.** *Gdes Etudes hist.* Fayard 1945 453p ... 40 F
— **Girard L.-D., Montoire Verdun diplomatique.** A.Bonne 1948 569p ... 60 F
— **Girard L.-D., La guerre Franco-Française.** *Complément du précédent.* A.Bonne 1950 375p (couv.refaite) ... 50 F
— **Henri-Robert, Les grands procès de l'Histoire.** Payot 1928-1932. 8 vol. rel d.chagrin ... 600 F
— **Héron de Villefosse, Histoire de Paris.** M.Vox 1950 398p ... 50 F
— **Hersey John, Hiroshima.** Laffont 1946 196p ... 35 F
— **Houssaye H., 1815.** *La première Restauration, le retour de l'Ile d'Elbe, les cent jours.* Perrin 1893.Rel.d.toile 636p ... 60 F
— **Jauffret E., Le théâtre révolutionnaire 1788-1799.** Furne 1869 431p ... 90 F
— **Jullian C. Vercingétorix.** Hachette 1911. Rel.d.chagrin dos à nerfs 407p ... 120 F
— **Junod Dr M., Le troisième combattant.** *De l'ypérite en Abyssinie (1936) à la bombe atomique d'Hiroshima (1945).* Coll des Mémoires.. Payot 1947 263p ... 80 F
— **Kardelj E., Les problèmes de la politique socialiste dans les campagnes.** *L'expérience yougoslave.* La Nef de Paris 1960 300p ... 30 F
— **Labracherie P., Fouquier-Tinville accusateur public.** Fayard 1961 385p ... 45 F
— **Lacouture J., Pierre Mendès France.** Seuil 1981 570p ... 50 F
— **Lamartine, Histoire des Girondins.** Meline Bruxelles 1847. 8 vol. rel.d.bas ... 450 F
— **Lapierre et Collins, Paris brûle-t-il ?** *Histoire de la libération de Paris.* Laffont 1964 Cart.éd. 460p ... 50 F
— **Madelin L. La France de l'Empire.** Flammarion 1938 159p ... 35 F
— **Manevy R., La presse française de Renaudot à Rochefort.** Foret 1958 375p ... 60 F
— **Marcilly Ch., Satyre Ménippée.** Garnier Fr. 1889 347p ... 40 F
— **Marquès-Rivière J., L'organisation secrète de la Franc-Maçonnerie.** Pamphlet anti-maçonnique. Baudinière 1935 269p ... 40 F
— **Marquiset A., Quand Barras était roi.** E.Paul 1911 Rel d.bas. 252p ... 90 F.
— **Marquiset A., Les Bas-bleus du Premier Empire.** Champion 1914 Rel d.bas. index 217p ... 90 F.
— **Maurois A., Les origines de la guerre de 1939.** NRF 1939 63p ... 25 F
— **Nadaud M., Mémoires de Léonard ancien garçon maçon.** Hachette 1976 557p ... 70 F
— **Perkins F., Roosevelt.** Le livre du jour 1947 428p ... 40 F
— **Pichon R., Hommes et choses de l'ancienne Rome.** Fontemoing 1911 358p ... 40 F
— **Quesnay de Beaurepaire, Le Panama et la République.** Juven 1899 304p ... 50 F
— **Ribbe Ch de, Une famille au XVIe siècle.** A.Mame Tours 1879 219p ... 50 F
— **Stenger G. La société française pendant le Consulat.** *4ème série: Les écrivains et les comédiens.* Perrin 1905 533p ... 80 F
— **Thierry (A.), Histoire d'Attila et de ses successeurs.** Didier et Cie 1865 2 vol (447+443p) ... 150 F
— **Verdun J., Brumaire an VIII.** Club des édit. 1961 Cart.éd. 286p . 40 F
— **Villemain M., La République de Cicéron.** Didier et Cie 1864 404p ... 50 F

Social et Politique

— **Aynard J., La main l'outil et la machine.** Bibl.du Peuple PUF 1942 ... 25 F
— **Barral P., Les société rurales du XXe siècle.** Colin coll. U 1978. 327p ... 100 F
— **Bériot L., Le bazar de la solidarité.** *Pamphlet contre les "Professionnels de la Solidarité.* Lattès 1985 ... 30 F
— **B.I.T., La liberté sy,dicale.** *Cours d'éducation ouvrière.* Genève 1959 ... 40 F
— **Colomb et Liénard, A propos de l'automation.** Serv.de rech.synd. 1957 ... 30 F
— **Desanti D, Frandon..., Questions féminines.** Union rationaliste 1958. 190p ... 40 F
— **Dion M., Etat, Eglise et luttes populaires.** PUF 1980 271p ... 50 F
— **Duchet R., Bilan de la civilisation technicienne.** *Anéantissement ou promotion de l'homme.* Privat-Didier 1955 ... 45 F
— **Gallo M., Gauchisme Réformisme et Révolution.** Contestation R.Laffont 1968 190p ... 20 F
— **Guérin-Desjardins J., Les rapports humains dans une entreprise.** Réagir 1955 100p ... 30 F
— **Il Manifesto, Pouvoir et opposition dans les sociétés post-révolutionnaires.** Combats Seuil 1978 183p ... 35 F
— **Jardillier P., L'organisation humaine des entreprises.** PUF 1965 Cart éd. 429p ... 100 F
— **Joyce J.-A., Le Monde du travail face à l'âge nouveau.** *Cours d'éducation ouvrière.* B.I.T. 1965 250p ... 50 F
— **Ligue Française de l'Enseignement, L'Homme et les techniques.** *66e congrès 1955.* 217p ... 45 F
— **Naville P., La vie de travail et ses problèmes.** A.Colin 1954 189p ... 50 F
— **Pelletier & Goblot, Matérialisme historique et histoire des civilisations.** Ed. Sociales 1969 200p ... 20 F
— **Schevenels W., Quarante cinq années Fédération Syndicale Internationale 1901-1945.** Inst. Vandervelde 1964 231p ... 100 F
— **Semaines sociales de France, La société démocratique.** *C.R. de la 50e session Caen 1963.* 398p ... 40 F
— **Tannenbaum F., Le syndicalisme.** La colombe 1957. 177p ... 40 F
— **UNESCO, L'enseignement des siences sociales en France.** 1953 168p ... 30 F

Livres scolaires

— **Baize Paul, Eléments de cosmographie.** *Math.élém.* Magnard 1931. 133 fig 16 Pl. 1 carte du ciel ... 35 F
— **Muxart André, Cosmographie.** *Math.* A.Colin 1931 ... 30 F
— **Beleze G., L'Histoire naturelle mise à la portée de la jeunesse.** Delalain 1883. Ornée de grav.ds le texte. (lég.défr.) ... 40 F
— **Egger Max, Histoire de la littérature grecque.** Delaplane 1910 ... 35 F
— **Jeanroy & Puech, Histoire de la littérature latine.** Delaplane 1911 ... 35 F
— **Pomot & Besseige, Petite Histoire du Peuple Français.** *Cours Moyen.* PUF 1941 (taché) ... 30 F
— **Léap & Baudrillard. Leçons élémentaires de géographie.** Delagrave 1938 (B.E.) ... 40 F
— **Demangeon A.& François L., La France.** *Cl.de 3e.* Hachette 1938 ... 30 F
— **Vast & Jalliffier, Histoire.** *Ecoles Normales 3e année.* Delagrave 2 vol ... 80 F
— **Gasquet A., Lectures sur la Société française aux XVIIe et XVIIIe siècles.** Delagrave s.d. (vers 1900) ... 40 F
— **Suérus & Jullien, Histoire de France.** *Cl.de 7e.* Félix Juven 1904 ... 40 F
— **Bouquet & Menanteau, Trésor de la Poésie française.** 2 livrets ill. par José et J.—M.Granier ... 100 F
— **Menanteau Pierre, Ah! que la vie est belle.** *Livre de lecture C.M.2e année.* Nelles Presses Françaises 1959 ill ... 50 F
— **Giraudin Gérard, Poésie mémoire du monde.** *C.E.et C.M..* Libr.Istra 1956, 2 vol. ... 80 F
— **Gossin Louis, Manuel d'agriculture d'arboriculture et de jardinage.** *nb.ill.ds le texte.* Fouraut 1869 ... 60 F
— **Lebaigue Ch. Leçons élémentaires d'analyse et de composition.** Belin Fr.1897 (B.E.) ... 50 F
— **Mannevy & Ramé, Grammaire et orthographe d'usage.** *C.E.* André Fils 1903 (B.E.) ... 40 F

LIBRAIRIE FLOREAL

41, rue de la Harpe BP 872 — 27008 EVREUX — Tél. 32.33.22.33

Nom : .... Adresse : ....

Je vous commande les livres suivants : ....

Auteur	Titre	prix
	Port et emballage forfaitaire	15,00
	Total	

Bon de commande et chèque à adresser à Librairie Floréal

Librairie de GAVROCHE

Les commandes sont à adresser à EDITIONS FLOREAL, BP 872, 27008 - EVREUX

Les Paysans : les républiques villageoises de l'An mil au 19e siècle
par H. Luxardo
256 pages, illustré — **30 F.**

La Guerre détraquée (1940)
par Gilles Ragache
256 pages, illustré — **40 F.**

Contrebandiers du sel
par Bernard Briais
La vie des faux-sauniers au temps de la gabelle
288 pages, illustré — **50 F.**

Les Grandes Pestes en France
par Monique Lucenet
288 pages, illustré — **55 F.**

Le Coup d'Etat du 2 décembre 1851
par L. Willette (Editions Aubier)
256 pages, illustré — **30 F.**

Dossiers d'histoire populaire :
— Luttes ouvrières — 16e/20e siècle
— Les paysans — Vie et lutte du Moyen-Age au 1er Empire
— Courrières 1906 : crime ou catastrophe ?
— Les années munichoises (1938/1940)
Les 4 dossiers — **60 F**

C'est nous les canuts
par Fernand Rude
Sur l'insurrection lyonnaise de 1831
286 pages — **25 F.**

La Résistance dans l'Eure
par Julien Papp
448 pages, illustré — **148 F.**

Mémoires de la seconde guerre mondiale dans l'Eure
par Julien Papp
427 pages, illustré — **198 F.**

La vie quotidienne des écrivains et des artistes sous l'occupation
par Gilles Ragache et Jean-Robert Ragache
347 pages, illustré — **98 F.**

Campagne et paysans des Ardennes 1830- 1914
par Jacques Lambert
22 x 18 cart. éditeur nombreuses illustrations. 583 pages — **225 F.**

Les Ardennais dans la tourmente
par G. Giuliano, J. Lambert et V. Rostowsky
552 pages, illustré — **175 F.**

Un maquis d'antifacistes allemands en France (1942-1944)
par E. et Y. Brès
350 pages, illustré — **140 F.**

Le retour des loups
par G. Ragache
270 pages — **115 F.**

Le pré de Buffalo Bill
Par J.P. Ostende
128 pages — **50 F.**

Florilège de la chanson révolutionnaire de 1789 au Front populaire
Plus de 200 chansons sociales en fac-similé. 306 pages — **330 F.**

La Chanson de la Commune
par Robert Brécy
316 pages — **350 F.**

Grèves, manifestations ouvrières, 1er Mai, en France de 1900 à 1920
Par Jacques Bizet
Plus de 200 reproductions de cartes postales
134 pages — **150 F.**

Jean Jaurès et le Languedoc Viticole
Par Jean Sagnes
128 pages — **90 F.**

Collection "La part des hommes" :

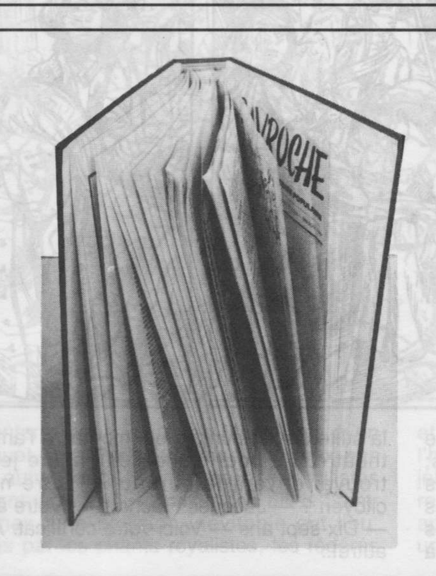
Lissagaray, le plume et l'épée
par René Bidouze
238 pages — **125 F**

Jules Guesde, l'apôtre et la loi
par Claude Willard
123 pages — **93 F**

Gracchus Babeuf avec les Egaux
par Jean-Marc Schiappa
265 pages — **125 F**

POUR LA JEUNESSE :
Dans la collection "Mythes et Légendes"
225 x 285, illustré — **59,50 F**
— La Chevalerie
— L'Egypte
— Les Loups
— L'Amazonie
— Les Gaulois
— Les dragons
— La création du monde
— Les Incas
— La Grèce
— Les Vikings
— Les animaux fantastiques

Dans la collection "Histoires vraies"
Chaque volume — **30 F.**
— Le Secret du grand-frère, une histoire de canuts
— Léa, le Galibot, une histoire de mineurs
— Le Ruban noir, une histoire de tisserands
— La Revanche du p'tit Louis, une histoire de forgerons
— Les cordées de Paris, une histoire de ramoneurs
— Les jumeaux de Carmaux, une histoire de verriers
— Frères du vent, une histoire de mousses
— Les Princes du rire, une histoire de jongleurs
— Quand la Charlotte s'en mêle, une histoire de dentellières
— Le sauvetage du proscrit, une histoire de typographe
— Le paquet volé, une histoire de saute-ruisseau
— Les fendeurs de liberté, une histoire d'ardoisiers.
— L'audace de Nicolas, une histoire de cheminots
— Voyage au bout de la Loire, une histoire de mariniers
— Le cadeau d'Adrienne, une histoire de porcelaines
— Fleurs d'Ajonc, une histoire de petite bonne



Voici la reliure tant attendue qui vous permettra de relier vous-mêmes dix numéros de Gavroche (soit 2 années).

Son prix : .... 48 F*
Par 2 : .... 45 F soit 90*
Par 5 : .... 39 F soit 195 F*

(*) Port compris

Je commande .... reliure(s)
Mon adresse...
....
....

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à Gavroche à compter du numéro 60
Un an 5 numéros (dont 1 double) : 150 F — Etranger : 190 F (par avion)
Tarif spécial étudiant : 130 F sur justification.

Nom .... Prénom ....
Profession ....
Adresse ....
Code postal .... Ville ....

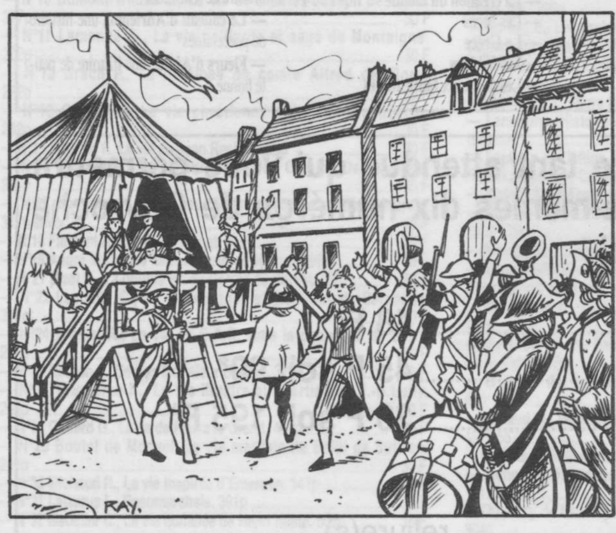
Adresser bulletin et titre de paiement à : Editions Floréal, BP 872 — 27008 Evreux Cedex
CCP 13 895.29 N PARIS







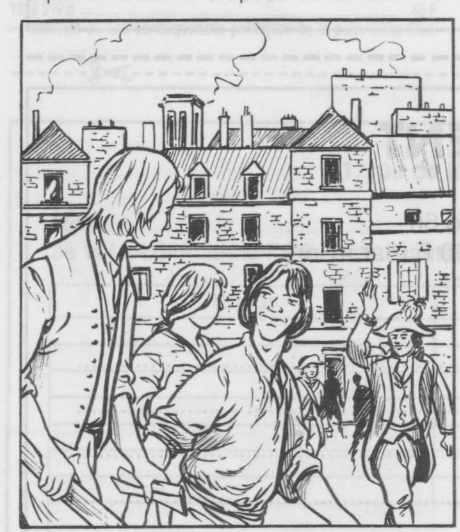
Le dimanche 22 juillet 1792, malgré tous les obstacles créés par le roi, eut lieu la proclamation de la Patrie en danger. Dès 7 heures du matin, une batterie placée au Pont-Neuf commença à tirer et le canon de l'Arsenal lui répondit : cela continua d'heure en heure jusqu'à 7 heures du soir. En même temps, toute la garde nationale se massait en 6 légions autour de l'Hôtel de Ville, d'où partirent deux cortèges ayant chacun en tête cavalerie, trompettes, tambours et musique plus six pièces de canon. Des huissiers à cheval portaient ces quatre enseignes : Liberté, Egalité, Constitution, Patrie; puis venaient 12 officiers municipaux, puis un garde national à cheval portant une grande bannière tricolore sur laquelle était inscrit : "Citoyens! la Patrie est en danger!". La marche était fermée par la cavalerie.







Le cortège s'arrêtait sur toutes les places et sur tous les ponts où des amphithéâtres avaient été élevés pour recevoir les engagements volontaires. J'étais sur l'emplacement de l'ancienne Bastille. Une tente tricolore, sur laquelle flottait le drapeau de la liberté: à l'entrée de cette tente, une table, formée d'une planche posée sur deux tambours; derrière, des notables, assis, écrivaient les noms des engagés et leur délivraient des certificats. Nous étions des milliers accourus aux roulements des tambours. Je me mis à la suite du flot humain qui montait à l'amphithéâtre. Au bout d'une demi-heure je me trouvai devant le bureau — Votre nom, citoyen ? — Jacques Fléchard — Votre âge? — Dix-sept ans — Voici votre certificat. A un autre!..







Lance et Laurier se dirigeaient aussi vers l'estrade, quand Santerre leur fit signe de s'arrêter et leur parla à l'oreille. Il n'allèrent pas se faire inscrire. Plus tard je sus que Santerre, qui préparait un coup imminent contre la royauté, voulait garder autour de lui les révolutionnaires dont il était sûr. Il fallait frapper l'ennemi de l'intérieur avant celui du dehors. Je fus définitivement inscrit comme volontaire du bataillon de Montreuil, chacune des sections parisiennes donnant son nom au contingent qu'elle envoyait à l'ennemi. Un camp de 20 000 hommes devait être formé à Soissons; de tous les départements, les fédérés destinés à ce camp affluaient à Paris. Le 25 juillet, un festin civique leur fut donné sur l'emplacement des ruines de la Bastille : tout le faubourg accourut pour les voir et fraterniser avec eux.



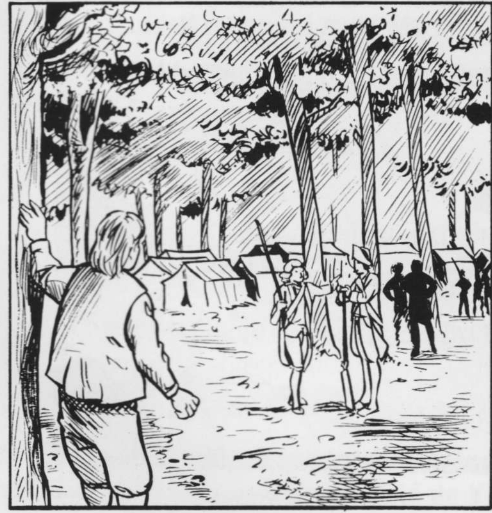


Le 28, tout Paris eut connaissance du manifeste insolent du duc de Brunswick qui menaçait Paris d'une exécution militaire et ceux qui oseraient se défendre, des supplices et de la mort après avoir vu leurs maisons livrées aux flammes. Deux jours après, les fédérés marseillais conduits par Barbaroux et Rebecqui arrivèrent par la barrière de Charenton. Tout le peuple était accouru au devant d'eux. Soudain s'éleva un chant grandiose dont l'effet fut inexprimable en ce moment où l'ennemi était partout. C'était la réponse du peuple français au manifeste de Brunswick : Le *Chant de l'armée du Rhin,* tout de suite appelé *La Marseillaise.*





Santerre avait invité les Marseillais à un banquet aux Champs-Elysées, à deux pas d'un autre banquet offert par les royalistes aux grenadiers du bataillon des Filles-Saint-Thomas, une collision inévitable eut lieu. Défiés par les chants royalistes, les fédérés et tout le peuple avec eux ripostèrent par l'hymne révolutionnaire. Les royalistes se jetèrent sur la foule, les Marseillais se ruèrent sur les royalistes et les mirent en fuite après avoir tué un sous-lieutenant et blessé une quinzaine de grenadiers. C'était une escarmouche avant la bataille définitive à laquelle tout le monde s'attendait. On croyait que le mouvement aurait lieu le dimanche 5 août. Nous nous étions réunis à une vingtaine dans l'atelier, prêts à sortir au premier coup de tocsin.






Le lendemain, la mort dans l'âme, je dus rejoindre mon contingent à Vincennes. Derrière le donjon, dans le bois, les tentes s'étendaient à perte de vue. Des groupes de volontaires, encore dépourvus d'uniformes, manoeuvraient sous les ordres de vieux sergents instructeurs. Tous les gradés avaient été nommés à l'élection et tous se tutoyaient. Nous avions une tente pour 12 hommes. Je reçus un fusil, une baïonnette, une giberne avec 20 cartouches, un sac et une couverture. Nos instructeurs nous apprenaient sans brutalité les manoeuvres de peloton et le maniement des armes. Dans la nuit du jeudi au vendredi, je fus mis de garde devant notre tente. Soudain, vers minuit, j'entendis un bruit lointain du côté de Paris; je prêtai l'oreille : c'était le tocsin — On doit se battre dans Paris, dis-je au sergent que j'avais réveillé.


LE CHEMINEAV
PAR
JEAN
RICHEPIN
LOVIS
RHEAD
EVGENIE
BVFFET
SOVSCRIPTION
PVBLIQUE
MONVMENT
PAVL VERL
EXPOSITION
SALON DES
CENT
ENTRÉE
PREMIER AMOUR
CHANSON POSTHUME DE BÉRANGER
Sur l'air de "la Grisette du Quartier Latin"
I
Ce fut un soir dans le quartier du Temple
Que je la vis pour la première fois ;
Elle avait taille fine et corsage ample,
Son frais jupon se retroussait parfois...
L'œil était bleu, la bouche, provocante,
Elle eût conquis le vieux Roger Bontemps !
Le pied cambré, la démarche élégante
Moi, je l'aimais comme on aime à vingt ans ! } Bis
II
Vous ai-je dit qu'elle était couturière :
C'est dans le blanc que Blanche travaillait ;
Que j'adorais la petite ouvrière
Et que mon âme à l'amour s'éveillait !...
Tous les matins j'allais au devant d'elle
Je la suivais le cœur empli d'émoi.
Toute la nuit je rêvais de ma belle
Je rêvais d'elle et pas elle de moi ! } Bis
III
Elle devint pourtant ma connaissance
Près de Clamart un dimanche d'été...
Blanche quitta sa robe d'innocence
Et moi je perdis ma virginité.
Un mois après devant Monsieur le Maire
Je l'épousai... quand sur la fin du jour
Je m'aperçus qu'elle allait être mère...
Voici l'aveu de mon premier-r-amour ! } Bis
P. C. C.
F.-A. CAZALIS.
97